



FUCEC - TOGO
STRUCTURE FAÎTIÈRE



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

EXERCICE 2023



Siège social : Bretelle Bè-Klikamé Attikoumé 01 BP: 3541 Lomé
Tel.: +228 22 23 09 70 / 22 23 09 80 Fax : 22 20 92 72
E-mail : reseau@fucec-togo.com - Site web : www.fucec-togo.com

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

EXERCICE 2023

Juin 2024

Table des matières

SIGLES ET ABBREVIATIONS	3
MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	4
I. PRESENTATION DE LA FUCEC-TOGO.....	6
1.1. Historique de la Fucec-Togo	6
1.2. Environnement socio-économique durant l'exercice clos le 31 décembre 2023.....	8
1.3. Les pratiques coopératives	11
II. LES ACTIVITES REALISEES DURANT L'EXERCICE 2023	11
2.1. La gouvernance	11
2.2. L'évolution de la situation financière.....	17
2.3. Les prestations offertes aux Coopec	18
2.4. Activités sociales.....	20
2.5. La mise en œuvre des obligations en matière de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT)	22
2.6. Les changements survenus dans l'organisation	26
2.7. Les relations avec les autorités de contrôle.....	26
2.8. Les activités avec les partenaires	26
2.9. L'analyse des affiliations et désaffiliations d'institutions membres	29
2.10. La liste des institutions financières auprès desquelles l'institution effectue des placements ou qui lui octroient du financement.....	29
2.11. Les difficultés rencontrées	29
III.- LES PERSPECTIVES	29
IV- ETATS FINANCIERS	31
V- ANNEXES	53

SIGLES ET ABREVIATIONS

SIGLES	DEFINITIONS
ADA	: Appui au Développement Autonome
AGRO-DR	: Association de Groupe de Développement Rural
APSPD	: Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés
AVSF	: Agronomes et Vétérinaires sans Frontières
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CAS-IMEC	: Cellule d'Appui et de Suivi des Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit
CENTIF	: Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières
CONAUDEC	: Comité National des Unions pour le Développement de l'Epargne et de Crédit
CBU	: Commission Bancaire de l'UMOA
CIF	: Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
CEE	: Crédit Epargne avec Education
DID	: Développement International Desjardins
DAIR	: Direction de l'Audit Interne du Réseau
F CFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FECECAM	: Faîtière des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel
FUCEC-TOGO	: Faîtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo
LA FINAO	: La Financière d'Afrique de l'Ouest
FNFI	: Fonds National de la Finance Inclusive
FFH	: Fredon Fromm Hunter
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
LBC/FT	: Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme
MIFA	: Mécanisme Incitatif de Financement de l'Agriculture
OAM	: Opti Assets Management
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economiques
PAR	: Portefeuille à Risque
PROFADEL	: Programme Francophone d'Appui au Développement Local
SFD	: Système Financier Décentralisé
SYSCOFOP	: Système de Collecte de Fonds sur Place
SIG	: Système d'Informations et de Gestion
UMOA	: Union Monétaire Ouest Africaine
USAID	: United States Agency for International Development
WOCCU	: World Council of Credit Union

MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ayant été portée sur les fonts baptismaux depuis 1969, la Fatière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo) poursuit résolument son chemin en matière de la finance inclusive.

Si nos devanciers qui ont cru en la capacité de l'homme d'oser, d'innover, à partir du néant, il nous semble et ceci de façon apodictique, que les fruits ont indéniablement tenu la promesse des fleurs, eu égard aux résultats obtenus et aux réalités aujourd'hui révélées à toutes et à tous, sur le plan aussi bien national, régional qu'international.

Sans ambages, les générations présentes et futures pourront ainsi dire que leurs prédécesseurs ont pu, et non sans défis, réussir à construire leur « pyramide » comme le disait Joseph Ki-Zerbo qu'il appartient à chaque génération de construire sa propre pyramide.

Ainsi, les Coopec du réseau continuent d'offrir aux membres un service sûr, fiable et de qualité. La proximité géographique et psychologique avec ceux-ci reste un atout formidable. Les études ont démontré que les institutions coopératives d'épargne et de crédit ont une capacité de survie nettement plus prononcée que celle des entreprises privées. Aussi connaissant l'engagement de tous les instants des acteurs impliqués dans cette merveilleuse aventure, le doute ne m'habite guère que nous sommes sur le droit chemin pour un développement autocentré et auto-entretenu pour un mieux - être collectif.

Le membre a hissé notre institution à une place importante dans l'économie et le social de notre pays. Que de défis relevés grâce à sa fidélité et à celle des autres usagers, à l'engagement des dirigeants et au dévouement du personnel ! Qu'ils en soient remerciés.

Nos partenaires ne sont pas du reste. L'Etat Togolais, ADA, GIZ, et la CIF, notre Confédération, ont leur part dans notre cheminement. Sans eux, bien de choses auraient été réalisées avec retard et difficultés.

L'environnement de la microfinance évolue. Le réseau doit se donner les moyens pour pouvoir y répondre. La mise sur le marché des services financiers et non financiers numériques notamment l'expérimentation réussie du Mobile Banking avec le partenariat des Opérateurs de Téléphonie Mobile (OTM) et son déploiement dans un proche avenir au sein de l'ensemble des institutions du réseau, nous conforte dans l'idée de la prise en compte des besoins du membre. La transformation digitale demeure des impératifs des temps modernes si nous voulons nous inscrire dans la performance institutionnelle.

Il nous reste à travailler et à organiser une veille en matière de sécurité. Les cybercriminels à l'autre bout de la planète ne dorment pas. La sécurité des opérations est primordiale et nous devons veiller plus que par le passé à l'intégrité des opérations au niveau de chaque entité.

Nous devons gagner le pari du financement agricole soutenu par la digitalisation des processus. Le monde agricole est notre biotope naturel et personne ne devrait nous y damer le pion.

Comme institution de référence de la microfinance au Togo, la Fucec-Togo doit maîtriser sa croissance en relevant les défis de performance, et en se conformant à tous égards aux exigences réglementaires.

Pouguime KOMBATE

Le présent rapport couvre l'exercice clos le 31 décembre 2023 et se décline dans les rubriques suivantes :

- Présentation de la Fucec-Togo : historique, environnement socio-économique durant l'exercice 2023, les pratiques mutualistes ou coopératives ;
- Activités réalisées durant l'exercice 2023 : la gouvernance du réseau, les prestations offertes aux Coopec, les innovations concernant les services offerts, les activités sociales, la mise en œuvre des obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les relations avec les autorités de contrôle, les activités avec les partenaires, l'évolution de la situation financière du réseau, les changements intervenus dans l'organisation, les difficultés rencontrées, l'analyse des affiliations et des désaffiliations d'institutions membres sur l'exercice 2023, la liste des autres institutions financières auprès desquelles les placements sont effectués ou qui ont octroyé des financements au réseau ;
- Perspectives ;
- Etats financiers et ;
- Annexes.

I. PRESENTATION DE LA FUCEC-TOGO

1.1. Historique de la Fucec-Togo

Acteur majeur des SFD au Togo, la Faïtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (FUCEC-TOGO) est agréée par le Ministre en charge des finances suivant Arrêté N°345/MEF/SG/CAS-IMEC du 26 décembre 2008 modifiant l'arrêté n°155/MEF/DE/CAS-IMEC du 26 novembre 1997 et inscrite sous le numéro T/1/GFLM/97/0001A sur le registre des SFD. La toute première Caisse d'entraide a été l'initiative d'un volontaire américain, James Winter en mission au centre rural agricole de Kougnohou (Préfecture d'Akébou) auprès de l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo. De proche en proche, des bénévoles togolais regroupés dans un Comité National des Unions pour le Développement de l'Epargne et de Crédit (Conaudec) créé à cet effet en 1969 ont repris et fait aboutir cette initiative en poursuivant l'expansion des Coopératives d'Epargne et de Crédit (Coopec) sur le territoire national. En 1983, la Fédération des Unions Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo) a été portée sur les fonts baptismaux par les Coopec regroupées en unions régionales en remplacement du Conaudec.

Pendant plus d'une décennie, notre réseau a principalement bénéficié de l'appui technique du World Council of Credit Unions (WOCCU) sur financement de l'United States Agency for International Development (USAID). En avril 1994, du fait de la dégradation de la situation politique au Togo, l'USAID a suspendu ses interventions dans le pays. Cette suspension de la coopération américaine a eu pour conséquence le retrait non planifié du WOCCU à titre d'agence d'exécution et l'arrêt de toute subvention à un moment où l'autosuffisance opérationnelle de l'institution était de moins de 40%. Ce retrait non préparé du principal bailleur de fonds a entraîné des répercussions négatives sur la viabilité technique et financière du réseau.

La Fucec-Togo a vu le jour dans sa forme actuelle le 23 juin 2001 à Kara. En effet, en juin 2001, la Fédération des Unions Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo, par changement de dénomination est devenue la Faïtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo pour mieux coller à sa nouvelle vision d'un réseau à deux niveaux. Les Unions Régionales sont supprimées au bénéfice d'une Union Nationale dénommée Faïtière organisée en deux étages :

- Au niveau local, les Coopec : elles ont essentiellement pour rôle la mobilisation des épargnes de leurs membres et l'octroi des crédits à leur profit à partir des épargnes mobilisées. Les Coopec du réseau Fucec-Togo sont implantées aussi bien en milieu rural, périurbain qu'urbain suivant le lien commun d'identité et d'objectif qu'elles se donnent ;
- Au niveau national, la Fucec-Togo : elle est l'émanation des Coopec regroupées en une Union Nationale issue de la restructuration de la Fédération en juin 2001, répondant ainsi à un souci d'une plus grande efficacité au service de ses membres. Elle s'attèle à soutenir le développement pérenne et rentable des Coopec, à protéger leurs intérêts et à favoriser la réalisation de leurs objectifs en leur fournissant des services professionnels communs en matière de formation, d'éducation coopérative, de financement, d'inspection, de vérification, de conseils en gestion, de représentation, etc...

La Fucec-Togo agit en qualité d'organisme de coordination, de surveillance et de contrôle des Coopec affiliées. Les valeurs sur lesquelles le réseau se fonde particulièrement pour réaliser sa

vision et remplir sa mission sont l'importance du membre, le professionnalisme, l'intégrité, l'équité-justice et la solidarité.

En effet, à nos yeux, sans les membres, notre entreprise n'existe pas, car il n'y a pas de Coopec sans membres, il n'y a pas de Faïtière sans Coopec et il n'y a pas de réseau sans Coopec.

Le service aux membres reste le socle et la justification de la présence des agents dans l'entreprise et ils doivent les servir absolument avec professionnalisme et célérité car le personnel a pleine conscience qu'ils sont la pierre angulaire du développement de notre entreprise. Les dirigeants et le personnel sont imprégnés de la culture de l'excellence, de l'esprit de travail en équipe et veillent constamment à observer une éthique professionnelle dans la prestation des services et le comportement. Les politiques et procédures sont respectées et s'appliquent sans discrimination à tous, dirigeants, personnel et membres de nos institutions dans un esprit de totale égalité. Aucune institution du réseau n'est forte seule. Ensemble, nous constituons l'incroyable force de la coopération et représentons la force du réseau. Le réseau se fixe des objectifs clairs et les réalise notamment par la croissance et la qualité du portefeuille de crédit, la mobilisation de l'épargne et la rentabilité des opérations. Le réseau fait preuve d'innovation et offre des produits et services adaptés aux besoins des membres et aux meilleures conditions. Lorsqu'on nous confie des ressources et des tâches, nous rendons compte du moment et de la façon dont ces ressources sont utilisées et ces tâches accomplies. Ce sont là les valeurs auxquelles notre réseau croit et s'applique à traduire dans ses opérations.

La Fucec-Togo à travers les Coopec a fait de l'épargne préalable, la condition d'accès au crédit mais a expérimenté depuis 1996 une approche alternative pour lutter contre la pauvreté en faisant du crédit un sillon devant conduire à l'épargne. Le produit issu de cette expérience, développé par Fredon Fromm Hunter (FFH) et appelé communément dans le réseau, Crédit Epargne avec Education (CEE) ou Caisse Villageoise ailleurs, est exclusivement destiné aux femmes pauvres du milieu rural et semi-urbain. Ce produit a connu en 2023, une variante exclusivement agricole dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de financement agricole 2022-2026 (SFA) que le réseau s'est doté.

Le réseau offre également des services financiers et non financiers aux jeunes à travers deux produits : le YouthStart et le YouthEspoir.

- Depuis le 30 novembre 2012, le YouthStart destiné aux jeunes de 12 à 24 ans, permet de leur assurer une éducation financière et la mobilisation de la petite épargne ;
- A partir d'octobre 2015, le YouthEspoir permet de financer des jeunes artisans de 18 à 35 ans qui veulent monter leur atelier ou renforcer leurs activités, après leur avoir donné une éducation financière.

La capacité de mobilisation de l'épargne, le niveau important de crédits accordés, les nombreux programmes développés sont autant d'atouts pour le réseau Fucec-Togo pour contribuer à la réduction de la pauvreté dans notre pays. Le réseau Fucec-Togo a certainement atteint son objectif en matière de mobilisation de l'épargne. Son véritable défi, celui de son avenir, reste la plus grande rentabilisation et une sécurisation accrue des ressources mobilisées à travers une gestion plus professionnalisée des Coopec de base et de la Caisse Centrale de la Structure Faïtière.

Au 31 décembre 2023, la Fucec-Togo compte trente-cinq (35) Coopec affiliées et une Structure Faïtière. En termes combinés, les principaux indicateurs caractéristiques du réseau se résument au 31 décembre 2023 comme suit :

Indicateurs	2023	2022	Variations	PAR
Nombre de membres	1 360 652	1 285 913	5,81%	
Encours d'épargne	136 146 110 269	124 637 005 185	9,23%	
Encours de crédit	114 668 059 190	98 057 083 997	16,94%	
Encours en retard de plus de 90 jours	3 342 303 238	2 365 291 613	41,31%	2,91%
Encours en retard de plus de 30 jours	5 002 333 620	3 327 935 982	50,31%	4,36%
Encours en retard de plus de 1 jour	9 752 001 026	5 972 944 155	63,27%	8,50%
Résultat combiné	2 739 291 188	1 484 417 508	84,54%	
Total fonds propres combinés	40 138 812 275	37 289 721 016	7,64%	
Total Actif combiné	181 865 674 033	166 983 640 009	8,91%	

S'agissant de la Faïtière proprement dite, les principaux indicateurs caractéristiques se présentent au 31 décembre 2023 comme suit :

Indicateurs	2023	2022	Variations	PAR
Nbre de membres (institutions de base)	35	35	0,00%	
Encours d'épargne	21 834 000 726	20 771 894 572	5,11%	
Encours de crédit	10 166 502 132	8 901 012 460	14,22%	
Encours en retard de plus de 90 jours	111 841	0	-	0,001%
Encours en retard de plus de 30 jours	111 841	0	-	0,001%
Encours en retard de plus de 1 jour	675 669 277	25 614 631	2537,83%	6,65%
Résultat	80 754 557	-229 095 163	135,25%	
Total fonds propres	8 094 334 962	7 377 586 755	9,72%	
Total fonds de sécurité	5 484 277 641	4 836 238 580	13,40%	
Total Actif	31 141 613 968	29 138 924 401	6,87%	

1.2. L'environnement socio-économique durant l'exercice clos le 31 décembre 2023

Dans l'histoire des faits économiques et sociaux dans le monde, on retiendra que l'année 2023 a été marquée par la poursuite de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le déclenchement de la guerre entre Israël et le mouvement islamiste Hamas de la Palestine après l'attaque de ce dernier le 07 octobre 2023 contre Israël sans oublier les foyers de tension dans divers autres endroits du monde. Dans cet environnement difficile, on peut relever :

➤ au plan international

- *la poursuite du ralentissement de l'économie mondiale.* Les principales institutions financières mondiales estiment la croissance économique mondiale de 2023 à 1,7% en raison du "séisme financier" déclenché par la crise bancaire américaine (Faillite des banques Silicon Valley Bank, la Signature Bank et First Republic Bank) et en Suisse (rachat de la banque Crédit Suisse), la crise énergétique et les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient. Plusieurs banques centrales ont dû envisager de relever leurs taux d'intérêt directeurs pour freiner l'inflation ou d'arrêter les hausses de taux pour favoriser la reprise économique ;

- la tenue de la 28^e conférence sur les changements climatiques à Dubaï avec 200 pays participants où un accord qualifié d'historique par les participants a été signé entre 116 pays consacrant un engagement pour une sortie progressive des énergies fossiles et pour tripler leurs énergies renouvelables afin d'atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2050 ;
- la tenue du Sommet International de l'Ecocitoyenneté (SIDE) à Montréal, au Canada. Un événement fédérateur élaboré pour accélérer l'atteinte des 17 objectifs de développement durable adoptés par l'ONU.

➤ **plus près de nous, dans la zone UEMOA :**

- la croissance économique de l'Union située à 5,7% en 2023. Le taux d'inflation annuel moyen au cours de cette même année se chiffre à 3,7% contre 7,4% en 2022. Par rapport aux finances publiques de l'Union, le déficit global a représenté 5,3 % du Produit Intérieur Brut (PIB) contre 6,7% en 2022 ;
- sur le plan politique, le coup d'Etat militaire au Niger qui rejoint le Mali et le Burkina Faso, lesquels pays se sont retirés des instances de la CEDEAO après la création de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) ;
- l'adoption le 21 décembre 2023 par le Conseil des Ministres de l'UMOA de la décision n°019 relative à l'adoption du projet de loi uniforme portant réglementation de la microfinance dans les états membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

➤ **au plan national :**

- la résilience de l'économie togolaise avec une croissance de 5,4% ;
- le vote par l'Assemblée Nationale de loi des finances 2024 dans laquelle les ressources et les charges s'équilibrent pour un montant de FCFA 2 179 milliards ;
- l'instauration de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) ;
- la tenue en janvier 2023 de la Conférence Internationale de Lomé sur le Financement (CILF), consacrée à la promotion de la croissance durable ;
- la tenue en juillet 2023 des travaux de l'assemblée générale des actionnaires d'Africa 50 et la première édition du "Forum Infra for Africa" dédié au développement et au financement des infrastructures en Afrique ;
- la tenue du 28 juillet au 6 août 2023 de la foire « *Made in Togo* », un événement de promotion du consommateur local, initié par le gouvernement. Dans le registre des foires, il faut noter la 18^e Foire Internationale de Lomé (FIL) officiellement lancée le jeudi 23 novembre 2023, avec la participation de plus de 1000 exposants venus de 22 pays ;
- l'organisation par le Togo de la 6^e édition de la Semaine Africaine de la Microfinance (SAM) du 16 au 20 octobre 2023. Les travaux, déroulés sur cinq jours, ont été placés sous le thème « Vers une finance inclusive et durable ». Ils ont permis aux experts et acteurs du secteur de la

microfinance, en provenance d'une soixantaine de pays d'Afrique et du reste du monde de réfléchir sur le développement de ce secteur.

à l'interne du réseau :

1. la poursuite de la correction des insuffisances relevées par les missions de contrôle de la Faïtière par la Commission Bancaire, la CIF et le Commissaire aux comptes notamment ;
2. la tenue des réunions des Assemblées Générales ainsi que celles des organes d'administration, de gestion et de contrôle aussi bien à la Faïtière que dans les institutions de base ;
3. la participation aux activités de la CIF-Confédération, CIF Assurances-Vie Togo et de LA FINAO ;
4. la participation aux réunions organisées par la BCEAO avec la tutelle, l'Association professionnelle des SFD du Togo et les institutions relevant de l'article 44 de la loi portant réglementation des SFD. Il s'agit de rencontres organisées et présidées par la BCEAO pour faire le point sur l'évolution du secteur ;
5. la tenue des ateliers d'évaluation du plan d'affaires 2019-2023 et d'élaboration des plans d'affaires 2024-2028 pour le réseau ;
6. la tenue de l'atelier d'évaluation de la stratégie digitale 2019-2023 et de l'élaboration d'une nouvelle pour la période 2024-2028 ;
7. l'admission à la retraite du Directeur Général, Monsieur Yawo AMAGLO et la nomination du nouveau Directeur Général en la personne de Monsieur Atcha IDRISSOU qui a pris fonction le 03 janvier 2024 ;
8. la poursuite du chantier de fusion des Coopec Ahépé et Kouvé et de suivi des activités des plans de redressement des Coopec fragiles notamment les Coopec Niamtougou, Ahépé, Kouvé, Blitta, Entente, Elavagnon et Ariziki ;
9. l'élaboration et l'adoption du Plan de mise en œuvre du Recueil des Politiques et Procédures d'Optimisation de la Taille des Institutions du réseau (RPP-OTI) ;
10. l'élaboration des Plans Préventifs de Redressement (PPR) pour le réseau et les institutions visées à l'article 44 de la loi portant réglementation des SFD ;
11. l'amorce du processus d'affiliation de l'IMF Le Papillon à la Fucec-Togo ;
12. le déploiement de l'automatisation du SYSCOPOP avec la solution Smart Saving de Benin Fintech (BFT) ;
13. la poursuite du projet « Mobile Banking » à travers le déploiement des API dans l'ensemble des Coopec du réseau de façon à les prédisposer au lancement officiel ;
14. la réalisation de missions d'inspection complète des trente-cinq (35) institutions de base du réseau Fucec-Togo et de l'IMF Le Papillon par la Direction de l'Audit Interne du Réseau ;
15. l'organisation des sessions de formation sur la réglementation en matière de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT) et le dispositif de gestion des risques notamment le Plan de Continuité d'Activité (PCA) à l'endroit des Responsables LBC/FT et Contrôleurs Permanents des Coopec et de Dirigeants élus de Coopec ;
16. l'organisation de sessions de formation de membres des organes dirigeants sur la gestion administrative et la gouvernance des Coopec ;
17. la réalisation de sessions de formation des formateurs sur l'e-éducation financière à travers trois modules digitaux notamment, l'épargne, le crédit et la sécurité des cartes NFC dans le cadre du partenariat entre Swiss Capacity Building Facility (SCBF) et la CIF ;

18. la participation des ressources de la DSIT aux séminaires sur la Cybersécurité, organisés, d'une part, par l'Agence Nationale de la Cybersécurité (ANCy) et la Cyber Défense Africa (CDA) et, d'autre part, en collaboration avec l'APSF ;
19. la tenue de l'atelier annuel de planification stratégique du réseau pour le compte de l'exercice 2024.

1.3. Les pratiques coopératives

La Fucec-Togo en tant que réseau de coopératives d'épargne et de crédit, mise sur la formation des élus, du personnel des membres et même du grand public pour le changement de comportement et le développement des compétences. Les formations et séances pédagogiques collaboratives organisées sur divers sujets au profit des différents acteurs du réseau représentent un privilège particulier lié à la nature de notre entreprise. Au sein du réseau, le pouvoir s'exerce de manière démocratique à tous les niveaux de prise de décision en respect du principe "une personne, une voix" sans aucune forme de discrimination. Chaque organe, dirigeant et technicien a la responsabilité de rendre compte. La Faïtière veille à ce que les Coopec respectent les principes coopératifs dans leur fonctionnement.

II. ACTIVITES REALISEES DURANT L'EXERCICE 2023

2.1. La gouvernance

Au cours de l'exercice 2023, tous les organes de la Fucec-Togo ont accompli les tâches qui leur sont dévolues dans le cadre de leurs réunions périodiques.

2.1.1. Les activités de l'Assemblée Générale

Au cours de l'exercice 2023, l'Assemblée Générale de la Fucec-Togo a tenu une (1) réunion en session ordinaire et deux (2) en session extraordinaire.

En effet, la Fucec-Togo, Structure Faïtière, a organisé le 23 juin 2023 son Assemblée Générale Ordinaire au titre de l'exercice 2022. A cette même date, une Assemblée Générale Extraordinaire a été tenue afin de modifier les textes internes du réseau. En outre, une autre Assemblée Générale Extraordinaire a été organisée le 25 novembre 2023 aux fins de procéder à l'élection des membres du Conseil d'Administration, du Comité de Crédit et du Conseil de Surveillance.

2.1.2. Les activités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration assure le fonctionnement normal et la bonne gestion de la Structure Faïtière et de l'ensemble du réseau Fucec-Togo conformément à la loi et aux textes internes du réseau. A cette fin, dans le cadre de ses réunions périodiques, il donne des orientations à la Direction Générale et organise le suivi des actions de celle-ci. Ainsi, au cours de l'exercice 2023, a-t-il tenu au total neuf (09) réunions aussi bien ordinaires qu'extraordinaires. Il a ainsi assuré un suivi régulier de la mise en œuvre des activités prévues pour l'exercice 2023 et de l'exécution des budgets 2023. Ses sessions portent notamment sur :

- le rapport d'exécution globale du plan de travail 2022 ;
- le rapport d'exécution globale du budget 2022 ;
- l'arrêté des comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- l'organisation des assemblées générales ;
- les rapports trimestriels d'activités du Directeur Général ;

- les rapports budgétaires infra-annuels ;
- le suivi du projet d'acquisition d'un nouveau SIG confiée par la délégation de la CIF ;
- le suivi des activités de l'administrateur provisoire de la Coopec Solidarité ;
- le renouvellement des membres du comité ad hoc du fonds de sécurité de la Fucec-Togo ;
- l'examen et l'adoption d'une augmentation de salaire ;
- l'acquisition d'un logiciel de traitement de la paie et de gestion des ressources humaines ;
- la modification de grille des frais de dossier de crédit au sein du réseau Fucec-Togo ;
- le suivi des activités de la CIF ;
- les modalités de constitution et de fonctionnement du Conseil des Sages ;
- la représentation des institutions dans les unités d'affaires du réseau ;
- l'arrêt du projet d'écriture de l'histoire du réseau ;
- l'examen et l'adoption du règlement intérieur révisé du personnel ;
- l'adoption de l'organigramme révisé de la Structure Faïtière ;
- l'examen et l'adoption de la cartographie révisée des sites de repli ou de secours du réseau Fucec-Togo ;
- l'examen et l'adoption de la note révisée du conseil portant catégorisation des institutions de base du réseau ;
- l'examen et l'adoption de la révision de la grille des frais de mission du personnel du réseau à l'intérieur et à l'extérieur du pays ;
- l'examen et l'adoption de l'accord de principe pour l'affiliation de l'IMF LE PAPILLON au réseau Fucec-Togo ;
- l'examen et l'adoption d'un avis de non-objection à la fusion de la Coopec Ahépé et de la Coopec Kouvé ;
- l'examen et l'adoption de la conversion de compte courant en capital de LA FINAO ;
- l'examen et l'adoption des dons financiers au titre des actions sociales notamment au profit du Centre Hospitalier Universitaire de Kara ;
- l'acceptation de la candidature de la Coopec Solidarité aux organes dirigeants de la Fucec-Togo ;
- l'examen et l'adoption du plan de mise en œuvre du recueil des politiques et procédures d'optimisation de la taille des Coopec ;
- l'examen et l'adoption du Plan d'Affaires 2024-2028 du réseau Fucec-Togo ;
- l'examen et l'adoption de la Stratégie Digitale 2024-2028 de la Fucec-Togo ;
- point sur les activités de la CIF/projet DigiCoop-WA ;
- l'examen et l'adoption du plan et du budget de formation au titre de l'année 2024 ;
- l'examen et l'adoption du programme interne de prévention du Blanchiment de Capitaux et du Financement du Terrorisme (BC/FT), exercice 2024 de la Fucec-Togo ;
- l'examen et l'adoption d'une autorisation pour l'achat d'un terrain pour le compte de la Structure Faïtière ;
- la nomination du nouveau Directeur Général ;
- l'examen et l'adoption du plan de travail et des budgets exercice 2024.

2.1.3. Les activités du Comité de Crédit

Au cours de l'exercice 2023, le Comité de Crédit (CC) a, conformément aux dispositions de l'article 15 du décret d'application de la loi portant règlement des systèmes financiers décentralisés, effectué les diligences liées à ses prérogatives en tant qu'organe de gestion du crédit de la Fucec-Togo, Structure Faïtière. Au total, quatre (04) réunions ont été tenues durant la période sous revue portant sur les activités suivantes :

- les débloques de crédits de la Faïtière ;
- le suivi du portefeuille de crédits de la Faïtière ;

- le suivi des crédits sous visa de la Faïtière ;
- le suivi des déblocages de crédits des Coopec du réseau ;
- le suivi du portefeuille de crédits des Coopec du réseau ;
- le suivi des activités de recouvrement.

2.1.3.1. Les déblocages de crédits de la Faïtière

Au cours de l'exercice 2023, le Comité de Crédit de la Faïtière a étudié et accordé quarante et une (41) demandes de refinancement pour un montant total de 12 959 975 000 contre, trente (30) demandes de crédit pour un montant de 8 878 170 000, en fin décembre 2022, soit une progression relative de 45,98%.

2.1.3.2. Le suivi du portefeuille de crédit de la Faïtière

Au 31 décembre 2023, l'encours de crédit de la Faïtière se chiffre à 10 166 502 132 contre 8 901 012 640 en fin décembre 2022, soit une variation à la hausse de 14,22%. L'encours de crédit s'analyse comme suit :

- encours sains : 9 490 832 855 ;
- encours en retard à 1 jour : 675 669 277 avec le PAR 1 jr à 6,65% ;
- encours en retard à 30 jours et plus : 111 841 avec le PAR 30 jrs à 0,001% ;
- encours en retard à 90 jours : 111 841 avec le PAR 90 jrs à 0,001%.

2.1.3.3. Le suivi des crédits sous visa de la Faïtière

Au cours de l'exercice 2023, le Comité Interne de Crédit (CIC) de la Faïtière a recommandé 746 dossiers de crédit pour un montant total de 24 262 814 000 contre 920 dossiers de crédits recommandés au 31 décembre 2022 pour un montant total de 22 647 126 000, soit une variation relative en volume de 7,13%. Cela correspond à une augmentation en valeur absolue de 1 615 688 000.

L'encours des crédits des Coopec ayant reçu l'avis technique de la Faïtière au 31 décembre 2023 se chiffre à 25 932 076 237 avec des PAR 1, 30 et 90 jours respectivement de 7,21% ; 5,11% et 2,18% pour des normes inférieures respectivement à 10% ; 5% et 3%.

2.1.3.4. Les déblocages de crédits des Coopec

Rubriques	Décembre 2022	Décembre 2023	Variation 2023/2022
Déblocages	118 233 087 000	136 808 588 845	15,71%

Sur l'année 2023, les Coopec ont débloqué un montant de crédit de 136,809 milliards contre un montant de 118,233 milliards au 31 décembre 2022, soit une progression relative de 15,71% qui correspond à une augmentation en valeur absolue de 18,576 milliards.

2.1.3.5. Le suivi du portefeuille de crédit des Coopec du réseau

Rubriques	Décembre 2022	Décembre 2023	Variation 2023/2022
Encours de crédits	98 028 747 246	114 651 879 232	16,96%

Le Comité de Crédit de la Faïtière, dans ses prérogatives, fait le suivi du portefeuille de crédit lors de ses réunions. Ainsi, au 31 décembre 2023, l'encours du portefeuille de crédits des Coopec est de 114,652 milliards contre un encours de 98,029 milliards en glissement annuel, soit une variation relative de 16,96%.

2.1.3.6. L'évolution de la qualité du portefeuille de crédits

Rubriques	31 décembre 2022		31 décembre 2023		Variation 2023/2022
	Volume	PAR	Volume	PAR	
PAR 1 jour	5 972 944 155	6,09%	9 076 331 748	7,92%	51,96%
PAR 30 jours	3 327 935 982	3,39%	5 002 221 779	4,36%	50,31%
PAR 90 jours	2 365 291 613	2,41%	3 342 191 398	2,92%	41,31%

Comme le montre le tableau ci-dessus, la qualité du portefeuille de crédits des Coopec au 31 décembre 2023 a connu une dégradation même si les PAR 1 jour, 30 jours et 90 jours respectivement de 7,92% ; 4,36% et 2,92% sont en adéquation avec les normes de l'industrie qui sont strictement inférieures respectivement à 10% ; 5% et 3%.

En effet, l'encours global des crédits en retard au 31 décembre 2023 se chiffre à 9,076 milliards contre un montant en retard de 5,973 milliards en fin décembre 2022, soit une variation en volume de 51,96%. Cette tendance d'évolution accélérée des impayés des Coopec nécessite des dispositions idoines afin de réduire les provisions et les crédits radiés y afférents.

Au 31 décembre 2023, un montant total de 949,075 millions de crédits ont fait l'objet de radiation, soit un taux de 0,83% pour une norme de la BCEAO inférieure à 2%.

2.1.3.7. Le suivi des activités d'appui au recouvrement

Les activités d'appui au recouvrement dans les Coopec au cours de l'année 2023 ont fait l'objet de suivi du Comité de Crédit. Ainsi, les réalisations faites sur les objectifs consolidés du réseau pour l'exercice 2023 se présentent comme suit :

Eléments	Objectifs	Réalisations	Taux de réalisations
Impayés de + de 90 jours	453 603 430	342 015 183	75,40%
Encours radiés	221 295 583	161 759 713	73,10%

Le niveau de réalisation des objectifs de recouvrement est de 75,40% pour les crédits en souffrance et de 73,10% pour les crédits radiés.

2.1.4. Les activités du Conseil de Surveillance

Conformément aux dispositions de la loi et des Statuts de la Fucec-Togo, le conseil de surveillance a réalisé au cours de l'exercice sous revue, la vérification ou l'inspection des comptes, des livres et opérations de la Structure Faîtière. Il s'est également chargé du contrôle du fonctionnement du Conseil d'Administration et du Comité de Crédit.

2.1.4.1. Les contrôles effectués au titre de l'exercice 2023

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Conseil de Surveillance a réalisé, conformément à son programme annuel d'activités, trois (3) séances de contrôle. Il s'agit des séances effectuées respectivement du 05 au 07 avril 2023, du 26 au 28 juillet 2023 et du 04 au 06 octobre 2023.

Ces contrôles ont été consacrés :

- à la gestion des dépôts et de la trésorerie ;
- à la gestion des crédits ;
- à la gestion des risques ;

- à la comptabilité et gestion budgétaire ;
- à l'évaluation du Plan de Continuité d'Activité (PCA) de la Fucec-Togo ;
- à l'évaluation de la sécurité et du contrôle interne ;
- au fonds de sécurité et de solidarité de la Fucec-Togo ;
- à la gestion des stocks ;
- au suivi de la mise en œuvre des recommandations des contrôles antérieurs ;
- au suivi des activités de la Direction de l'Audit Interne du Réseau (DAIR) et ;
- au dépouillement des boîtes à suggestions.

2.1.4.2. Le compte rendu des missions d'inspection et de vérification

La Direction de l'Audit Interne du Réseau (DAIR) a procédé à l'inspection complète de toutes les Coopec du réseau en plus de la Structure Faïtière au titre de l'exercice 2023, conformément aux dispositions de l'article 113 de la loi n°2011-009 du 12 mai 2011 portant réglementation des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Elle a également mené une mission spéciale dans une Coopec pour investiguer sur un présumé cas de malversation.

En outre, les comptes annuels des Coopec et de la Structure Faïtière ont également fait l'objet de révision comptable. Ces missions ont été toutes sanctionnées par des rapports retraçant les constats et les recommandations.

2.1.4.3. La surveillance du fonds de sécurité

Au regard des dispositions de l'article 7 de l'instruction n° 019-12-2010 de la BCEAO et de l'article 20 du règlement intérieur du Fonds de Sécurité, il est fait obligation au Conseil de Surveillance de présenter, annuellement à l'Assemblée Générale, la situation du fonds de sécurité.

L'objectif de ce contrôle est de vous assurer du respect des textes précités et de la régularité de la gestion du fonds.

2.1.4.4. Le suivi de la mise en œuvre des recommandations dans le réseau

Conformément au point 1.2.1 de l'annexe à l'instruction n° 017-12-2010 portant organisation du contrôle interne au sein des SFD de l'UMOA, le Conseil de Surveillance est tenu d'évaluer le suivi de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit interne et externe et d'en rendre compte au moins une fois l'an à l'Assemblée Générale. A cet égard, il nous plait de vous en faire le compte rendu suivant :

- Au niveau des COOPEC

Dans le cadre des missions d'inspection réalisées par la Direction de l'Audit Interne du Réseau (DAIR) dans les COOPEC, il est procédé systématiquement à l'évaluation du suivi de la mise en œuvre des recommandations des inspections passées. Cette évaluation qui a porté sur les recommandations émises lors des missions d'inspection de 2022 donne un niveau de réalisation "BON" au regard de la procédure de mise en œuvre des recommandations des missions d'inspection et de vérification en vigueur au sein de la Fucec-Togo. En effet, les taux de mise en œuvre des recommandations varient entre 66% et 93%. Au total, 968 recommandations de la DAIR ont été exécutées sur les 1 162 formulées à l'issue des missions d'inspection réalisées en 2022 soit un taux de réalisation global de 83%.

Il faut souligner une progression des scores réalisés par les entités du réseau en 2023 par rapport aux scores de 2022 dont les taux de mise en œuvre des recommandations variaient entre 30,30% et 92,68% soit un taux moyen de 67,49% contre les 83% obtenus en 2023.

Par ailleurs, deux institutions du réseau, en l'occurrence les Coopec Solidarité et Ave, ont fait l'objet de missions de vérification globale de la part de la Commission Bancaire de l'UMOA (CBU). En effet, la Coopec Solidarité a reçu deux missions de la CBU du 27 août au 11 septembre 2018 et du 09 au 13 mars 2020. La Coopec Ave aussi

a reçu deux missions du 1^{er} au 12 décembre 2014 et du 05 au 22 juin 2023. La situation de la mise en œuvre des correctifs liés aux insuffisances relevées par les missions récentes se présente comme suit au 31 décembre 2023 :

N°	COOPEC	PERIODE DE LA MISSION	Nombre total de correctifs	Nombre (Taux)		
				Réalisés	En cours	Non Exécutées
1.	SOLIDARITE	Du 27 août au 11 septembre 2018	86	59 (68,60%)	27 (31,40%)	00 (0,00%)
2.	SOLIDARITE	Du 09 au 13 mars 2020	28	26 (92,86%)	2 (07,14%)	00 (0,00%)
3.	AVE	Du 1 ^{er} au 12 décembre 2014	79	76 (96,20%)	03 (3,80%)	00 (0,00%)
4.	AVE	Du 05 au 22 juin 2023	91	50 (54,95%)	09 (09,89%)	32 (35,16%)

- Au niveau de la Structure Faîtière

Le Comité en charge du suivi des recommandations au niveau de la Structure Faîtière procède à la fin de chaque trimestre, au suivi de la mise en œuvre des recommandations des missions de la CBU et de la CIF.

Le taux de mise en œuvre des recommandations se présentent comme suit au 31 décembre 2023 :

N°	Missions	Nbre de recommandations	Nombre (Taux)		
			Exécutées	En cours	Non Exécutées
1.	Vérification globale de la CBU d'août 2018	89	78 (87,6%)	8 (08,99%)	3 (3,37%)
2.	Vérification globale de la CBU de mars 2020	27	25 (92,59%)	2 (7,41%)	0 (0,00%)
3.	Inspection complète de la CIF de novembre 2019	38	33 (86,84%)	4 (10,53%)	1 (2,63%)
5.	Inspection complète de la CIF de septembre 2021	26	20 (76,9%)	3 (11,54%)	3 (11,54%)
6.	Inspection complète de la CIF d'octobre 2022	51	35 (68,63%)	6 (11,76%)	10 (19,61%)

2.1.4.5. Les recommandations

A la lumière des différents constats, le Conseil de Surveillance fait les recommandations suivantes :

- A l'encontre des agents responsables de détournements de fonds, veiller prendre des sanctions conformément aux dispositions du règlement intérieur en vigueur dans le réseau ;
- Face à la dégradation de la qualité du portefeuille de crédit, veiller :
 - au respect des dispositions, politiques et normes existant dans la gestion des risques de crédit notamment lors du montage des dossiers de crédit ;
 - au suivi rigoureux du remboursement des crédits mis en place ;
 - à la mise en place de l'organisation structurante de la fonction crédit au sein des COOPEC conformément aux instructions de la CIF ;
- Face aux manquements constatés dans les processus d'acquisition de biens et services :
 - amener les institutions du réseau au respect des procédures d'acquisition de biens et services décrites dans le manuel des procédures administratives et financières ;
- Concernant la non-transmission des rapports de contrôle du Conseil de Surveillance au Conseil d'Administration de certaines COOPEC :

- veiller au respect des dispositions de l'article 36 des statuts des COOPEC relatif aux compétences du Conseil de Surveillance en transmettant les rapports de contrôle du CS au CA dans chaque COOPEC ;
- Face aux dépassements budgétaires constatés dans certaines COOPEC sans autorisation préalable du CA :
 - prendre soin de soumettre tout dépassement budgétaire à l'autorisation préalable du CA afin de minimiser le risque d'abus dans les investissements ;
- Concernant l'absence de preuve de suivi post déblocage des crédits :
 - amener les COOPEC à faire systématiquement les visites post-déblocage et renseigner à chaque fois la fiche de suivi ;
- Concernant les règlements en espèces de certaines dépenses de montant supérieur à 500 000 :
 - proscrire les paiements en espèces au-delà du montant du seuil pour le paiement en espèces dans le réseau.

2.2. L'évolution de la situation financière

Dans un contexte de crise et de tensions dans divers endroits du globe, marqué notamment par la guerre russo-ukrainienne, les chiffres du réseau Fucec-Togo semblent bien se porter. Les principaux agrégats qui expriment la situation financière du réseau au 31 décembre 2023 sont présentés à travers le tableau ci-dessous contenant les principaux agrégats à savoir : les dépôts collectés, les fonds propres, la liquidité, les crédits consentis aux membres et les divers placements auprès des institutions financières. Ces agrégats sont rangés dans le tableau en classe de ressources (dépôts collectés et fonds propres) et d'emplois (liquidité, crédits consentis et placements) pour une bonne interprétation. L'analyse couvre la période de 2021 à 2023 afin de permettre une lecture de l'évolution des grandeurs dans le temps.

La ligne 4 du tableau ci-dessous exprimant le degré de couverture des actifs par les ressources internes affiche respectivement 96,19% ; 96,97% et 96,93% soit des taux d'indépendance financière confortable. Cette situation est corroborée par la ligne 9 qui exprime les degrés de sollicitation des actifs en emplois circulants évalués respectivement à 84,52% ; 85,84% et 86,96%.

Les ressources internes du réseau connaissent une variation à la hausse de 21,34% sur la période et sont alimentées à 77,23% par des dépôts collectés auprès des membres.

En conséquence, on note un gap positif d'autofinancement du réseau à travers la ligne 10 qui affiche respectivement 13,82% ; 12,96% et 11,47%.

Les ressources internes du réseau couvrent à suffisance les emplois, ce qui démontre une situation financière confortable.

Sur la rubrique des emplois, les encaisses et comptes ordinaires débiteurs connaissent une tendance haussière de 25,14% sur la période avec un montant de 13 milliards en 2023 tandis que les encours de crédits consentis aux membres connaissent une évolution significative de 48,75%. On observe sur la même période un décrochage des placements de 24,11%.

Evolution de la situation financière de 2021 à 2023

N°	Eléments	Montants			Variations		
		2021	2022	2023	Δ % 2021- 2022	Δ % 2022-2023	Δ % 2021-2023
1	Encours des dépôts collectés	110 768 708 888	124 637 005 185	136 146 110 269	12,52%	9,23%	22,91%
2	Fonds propres et assimilés	34 511 240 410	37 289 721 016	40 138 812 275	8,05%	7,64%	16,31%
3	Cumul ressources	145 279 949 298	161 926 726 201	176 284 922 544	11,46%	8,87%	21,34%
4	% de l'actif	96,19%	96,97%	96,93%	-	-	-
5	Encaisse et comptes ordinaires débiteurs	10 388 362 852	12 001 805 114	13 000 384 318	15,53%	8,32%	25,14%
6	Encours des crédits consentis aux membres	77 089 858 189	98 057 083 997	114 668 059 190	27,20%	16,94%	48,75%
7	Divers placements à terme dans les Inst Fin	40 162 458 399	33 285 724 467	30 478 424 467	-17,12%	-8,43%	-24,11%
8	Cumul emplois	127 640 679 440	143 344 613 578	158 146 867 975	12,30%	10,33%	23,90%
9	% de l'actif	84,52%	85,84%	86,96%	-	-	-
10	Gap Ressources/Emplois	13,82%	12,96%	11,47%	-	-	-
11	Actif	151 027 038 782	166 983 640 009	181 865 674 033	10,57%	8,91%	20,42%
12	Marges d'intérêts	13 904 853 011	16 224 281 791	18 612 577 836	16,68%	14,72%	33,86%
13	Résultats nets	1 615 387 149	1 484 417 508	2 739 291 188	-8,11%	84,54%	69,57%

2.3. Les prestations offertes aux Coopec

2.3.1. Les assistances diverses de la Faïtière aux Coopec

La Faïtière a apporté aux Coopec du réseau durant la période sous revue, une assistance technique notamment en matière de gestion, de comptabilité, de finances, d'éducation et de formation. Les Coopec ont ainsi bénéficié de l'appui et de l'assistance de la structure faïtière dans la mise en œuvre de leur plan de travail et de leurs budgets annuels au titre de 2023.

En outre, elle a accompagné les Coopec dans l'élaboration de leurs comptes annuels 2022 ainsi que de leurs plan de travail et budgets 2024. Son appui a, également consisté au refinancement des Coopec et à la gestion de leur excédent de trésorerie.

L'assistance aux Coopec à travers la formation a également été effective. En effet, les activités de formation se sont déroulées conformément au plan annuel de formation 2023, adopté par le Conseil d'Administration. En outre, certaines formations se sont déroulées pour répondre aux besoins spécifiques du réseau.

Ainsi sur la période considérée, les différents acteurs du réseau ont participé à cinquante-huit (58) sessions de renforcement de capacités, organisées par la Faïtière et animées par les cadres formateurs du réseau Fucec-Togo. A cela s'ajoute l'appui en matière de formation des partenaires externes au réseau notamment le cabinet DIGILUX, ADA, Entrepreneur Du Monde (EDM), GIZ, Orabank-Togo, Cabinet Djabalex Consulting, Cabinet Knowledge Consulting and Solution, MEDIA SOFT, Swiss Capacity Building Facility (SCBF), Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC) et la CIF à travers le projet DigiCoop-WA.

Mille trois cent quarante-six (1 346) acteurs du réseau dont deux cent soixante-un (261) élus et mille quatre-vingt-cinq (1 085) membres du personnel ont participé à des sessions de formation sur différents thèmes, notamment :

- la gestion des courriers ;
- le processus de planification, de budgétisation et d'élaboration du plan d'action ;
- la gestion du crédit ;
- le schéma d'accompagnement des jeunes artisans bénéficiaires du produit « YouthEspoir » dans le cadre de l'éducation financière des membres ;
- les transferts digitaux Western Union et Money-Gram ;
- l'andragogie, la gestion axée sur les résultats et l'e-formation ;
- la gestion globale du parc auto ;
- le logiciel paye Micro Fina ;
- les spécificités du financement agricole ;
- l'éducation financière ;
- la gestion des risques ;
- le référentiel comptable des SFD ;
- les enjeux et défis du financement agricole ;
- la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment de Capitaux et le financement du terrorisme (LBC /FT) et le dispositif de gestion des risques (Plan de Continuité d'Activité) ;
- la gestion administrative et gouvernance des Coopec ;
- la politique et procédures de crédit ;
- les procédures de contrôle des membres du Conseil de Surveillance ;
- l'histoire du réseau, sa mission, sa vision et ses valeurs ;
- la charte graphique du réseau ;
- le fonctionnement d'une Coopec ;

- la réglementation des SFD ;
- les produits et services du réseau;
- les produits de la CIF Assurances-Vie Togo ;
- le code de déontologie ;
- le règlement intérieur du personnel du réseau ;
- l'accueil et la fidélisation des clients ;
- la protection du client ;
- la gestion de la fraude ;
- les différentes fonctionnalités du logiciel SAF SYSDE ; et
- la charte de l'utilisation du système informatique.

Outre ces formations citées supra, cinq (5) membres du personnel ont suivi la formation de l'ITB de l'Ecole Supérieure de Banque.

2.3.2. L'appui de la Faïtière aux Coopec sur le plan institutionnel

Durant l'année 2023, la Faïtière a rempli au profit des Coopec, les fonctions qui lui sont dévolues par la loi et les textes internes. Pour ce faire, elle a veillé à la bonne gouvernance des Coopec du réseau en assistant leurs organes dans l'administration, la gestion et le contrôle des institutions. En outre, la Faïtière a assuré la représentation des institutions du réseau auprès des autorités monétaires et de tutelle auxquelles la transmission périodique des informations financières requises a été effective. La représentation des institutions de base s'est faite également notamment auprès de l'APSF, de la CIF à laquelle la Fucec-Togo est affiliée.

A travers la Direction de l'Audit Interne, la Faïtière a régulièrement procédé à l'inspection de toutes les institutions de base au titre de l'exercice 2023. Elle a également mené des missions spéciales de contrôle en cas de besoin. De plus, elle a procédé à la vérification ainsi qu'à la révision des comptes annuels de toutes les Coopec et de la Structure Faïtière.

2.3.3. L'appui de la Faïtière aux Coopec sur le plan organisationnel

Sur le plan organisationnel, la Faïtière a assuré au bénéfice des institutions de base la veille financière et commerciale. Elle a apporté son assistance technique en matière de gestion, de comptabilité, de finances, d'éducation et de formation. La veille dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et des systèmes d'information a été également effective. Elle a vérifié l'intégrité et la fiabilité des données des Coopec et géré, au mieux de leurs intérêts, leur trésorerie excédentaire ainsi que leurs besoins de trésorerie au travers de la Caisse Centrale.

2.3.4. Les innovations en cours concernant les services offerts

Les innovations relatives aux services offerts dans le réseau concernent l'implémentation d'un nouvel outil d'automatisation du Système de collecte sur place de l'épargne dénommé Syscofop, la digitalisation du processus de crédit et la poursuite du projet Mobile Banking.

En ce qui concerne l'automatisation du Syscofop, le réseau a déployé une nouvelle solution développée par la société Benin FinTech Technologie (BFT). L'objectif poursuivi est d'accroître la rentabilité et la sécurité du produit tout en diminuant la charge et la pénibilité du travail des agents. Cette solution a remplacé la première dénommée Asterbox, développée par le partenaire Sénégalais SENSOFT implémentée dans cinq (05) Coopec du réseau.

En outre, le réseau a mis en œuvre toujours avec la solution BFT, la digitalisation de la gestion crédit agricole, en prélude à son élargissement aux autres types de crédit.

S'agissant du Mobile Banking, le réseau a entamé son implémentation afin de permettre aux membres des Coopec de bénéficier de divers services à travers les canaux mobile, USSD et Web ceci grâce à des API (Application Programming Interface) développés par la société GAGECFI SA. Ce service sera offert en partenariat avec les Opérateurs de Téléphonie Mobile (OTM) présents sur le marché.

La mise en production est suspendue à l'autorisation de la Banque centrale dont la délivrance de l'agrément est toujours en cours.

2.4. Les activités sociales

Au cours de l'exercice 2023, le réseau a réalisé des activités sociales au bénéfice des membres, des élus, du personnel et de la communauté en général. Ces activités ont porté sur quatre (04) dimensions à savoir : le ciblage des pauvres et des exclus, l'adaptation des produits et services, les bénéfices pour les membres et la responsabilité sociale.

2.4.1. Dimension 1 : ciblage des pauvres et des exclus

Au 31 décembre 2023, le nombre de Coopec du réseau a stagné à 35 comme l'exercice précédent. Idem pour le nombre de points de vente qui est resté à 119 comme en 2022. Le nombre de sociétaires s'élève à 1 360 652 soit environ 16% de la population du Togo estimée à 8 553 525 en 2023 selon le département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et marquant ainsi une progression de 6% par rapport à 2022. La communication sur les produits digitaux, notamment le Syscofop digital, la participation active à la foire commerciale Togo 2000 et le partenariat avec la CIF Afrique de l'Ouest ont soutenu, entre autres actions, cette progression qui entre dans la droite ligne de la mission du réseau qui est : « offrir aux populations rurales et urbaines des services financiers et non financiers décentralisés afin d'améliorer leurs conditions de vie tout en assurant la pérennité du réseau. »

2.4.2. Dimension 2 : adaptation des produits et services

Afin de mieux répondre aux besoins des femmes travaillant dans le secteur agricole, la Fucec-Togo a lancé au cours de l'exercice 2023 l'expérimentation du produit dénommé « CEE agricole ». Arrivé à terme, le pilote a été évalué positivement et déployé sur tous les sites.

Dans son approche de faire du secteur agricole un axe de développement, la Fucec-Togo a mis en place un plan stratégique pour le financement agricole sur la période 2022-2026.

Au cours de l'exercice 2023, le réseau a continué de déployer dans les Coopec des Agents de Crédit à profil agricole qui apportent un appui et des conseils de proximité aux clients de ce secteur. Au 31 décembre 2023, l'encours de crédit pour la production agricole est de 11,6 milliards contre 9,6 milliards en 2022 soit un taux de progression de 21%.

Pour mieux répondre aux besoins exprimés par les clients, et afin de permettre à ces derniers de disposer de leur épargne à tout moment et en tout lieu, de réduire les tracasseries et les pertes de temps aux guichets, les frais de déplacement inutiles, etc., la Fucec-Togo a lancé son projet de digitalisation des produits et services pour le compte de toutes ses entités affiliées. Ceci a permis de dématérialiser la collecte Syscofop et les prises de fonds et de rendre disponible le Mobile Banking en permettant à ses membres, clients et usagers de retirer, déposer et transférer de l'argent, de faire des demandes de crédit et de consulter leurs activités de sur leur compte depuis leur téléphone.

2.4.3. Dimension 3 : bénéfices pour les membres

Au cours de l'exercice 2023, la Fucec-Togo a tenu des assemblées générales aussi bien au niveau de la structure Faïtière que des Institutions de base. De ce fait, tous les organes des institutions ont procédé au renouvellement de leurs membres suivant les dispositions des textes en vigueur.

La représentation des femmes dans les différents organes est d'environ 23% de l'effectif total des élus dans le réseau.

Sur cette période deux cent soixante-un (261) élus ont pris part à des sessions de formation sur différents thèmes, notamment : la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment des Capitaux et le financement du terrorisme (LBC /FT) et le dispositif de gestion des risques (Plan de Continuité des Activités) ; la gestion administrative et gouvernance des Coopec ; la politique et procédures de crédit ; les procédures de contrôle aux membres du Conseil de Surveillance ; l'histoire du réseau, sa mission, sa vision et ses valeurs ; la charte graphique du réseau; le fonctionnement d'une Coopec; la réglementation des SFD.

En outre, dans le cadre du projet YouthEspoir réalisé en partenariat avec ADA, quarante-deux (42) jeunes artisans ont été formés par les agents de crédit et supervisés conjointement par Miawodo et les responsables des Coopec.

Sur la période les intérêts servis sur les comptes dépôts des membres s'élèvent à 1 941 859 297 contre 1 681 301 203 en 2022, soit une augmentation de 15%.

2.4.4. Dimension 4 : responsabilité sociale

En 2023 la Fucec-Togo a poursuivi la mise en application de la politique de motivation du personnel et des mécanismes de l'accord d'établissement entre le réseau et son personnel. Ceci a permis de renforcer la gestion impartiale et équitable des employés, en termes de conditions de travail, garanties sociales, évaluation des performances, et divers autres avantages.

Le réseau a poursuivi les activités de formation au titre de l'année 2023.

Les activités de formation se sont déroulées conformément au plan annuel 2023, adopté par le Conseil d'Administration. En outre, certaines formations ont été déroulées pour répondre aux besoins spécifiques du réseau. Les détails se trouvent au point 2.3.1 relatif aux assistances diverses de la Faïtière aux Coopec.

Durant l'exercice 2023, le dialogue social s'est poursuivi entre les Délégués du Personnel et l'Employeur. Les négociations ont permis d'obtenir les acquis suivants :

- une augmentation de 35 000 à tous les travailleurs à compter de janvier 2023 pour faire face au phénomène de la vie chère. Cette dernière augmentation a été obtenue sous réserve de rémunérer les dépôts des membres à 3,5% en fin d'exercice de réaliser un résultat net de 4 milliards en fin d'année et d'œuvrer à la fusion de certaines Coopec suivant la stratégie du réseau ;
- un dénouement du blocage de la retraite complémentaire décidé auparavant par l'Employeur, vue la recrudescence des cas de démission, favorable aux agents démissionnaires durant l'année 2023. Ceci a permis de désamorcer diverses plaintes déposées contre l'Employeur auprès des autorités de réglementation du travail ;
- une enquête sur la satisfaction du personnel du réseau a été lancée en fin d'année.

2.5. La mise en œuvre des obligations en matière de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT)

Conformément aux dispositions de l'article 12 de l'Instruction n°007-09-2017 du 25 septembre 2017 portant modalités d'application par les institutions financières de la loi uniforme n°2018-004 du 04 mai 2018 relative à la LBC/FT dans les Etats membres de l'UMOA, le réseau Fucec-Togo a rempli ses obligations dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif de LBC/FT au titre de l'exercice 2023.

Ainsi, en dehors de la production aux Autorités de contrôle, du rapport de mise en œuvre du dispositif interne de prévention du Blanchiment de Capitaux et du Financement du Terrorisme (BC/FT), les activités essentielles réalisées portent notamment sur :

- l'organisation et les moyens du réseau en matière de prévention et de lutte contre le BC/FT;
- les actions de formation et de sensibilisation menées sur la problématique du BC/FT ;
- les contrôles effectués sur l'efficacité du dispositif LBC/FT, la Déclaration des Opérations Suspectes (DOS) et la Déclaration des Transactions en Espèces (DTE);
- les principales faiblesses relevées par l'audit sur la mise en œuvre du dispositif de LBC/FT ;
- les réponses aux requêtes de la CENTIF-TOGO ainsi que celles des Autorités d'enquête et de poursuite relatives aux informations sur certaines personnes physiques et morales ;
- les perspectives et programme d'actions pour l'année 2024.

2.5.1. Organisation et moyens du réseau en matière de prévention et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

La Fucec-Togo s'est dotée depuis le 15 février 2018 d'un Service Gestion des Risques, Contrôle Permanent et Conformité, rattaché à la Direction Générale. Le 13 mars 2018, il a été nommé un Responsable pour ce service à qui, il a été confié le pilotage et l'application du dispositif de LBC/FT. Le Responsable dispose d'une indépendance pour l'exercice de ses fonctions eu égard à son rattachement au Directeur Général et a, à sa disposition trente-six (36) Responsables de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (RLBC/FT) nommés dans chaque institution de base du réseau et à la Structure Faîtière. Les RLBC/FT ont également des Relais LBC/FT qui les accompagnent dans leurs Agences et Guichets. Le Responsable LBC/FT réseau est le correspondant de la CENTIF-TOGO pour l'ensemble du réseau et a pour attributions l'animation du réseau en matière de LBC/FT, l'analyse, la centralisation et la Déclaration des Transactions en Espèces (DTE), l'analyse et la centralisation des soupçons et des événements émanant du personnel, remontés après intervention des RLBC/FT, l'instruction des dossiers de soupçon, la rédaction des déclarations de soupçons et leur transmission à la CENTIF-TOGO, la réponse aux enquêtes régulières ou ponctuelles de la CENTIF-TOGO ou des Autorités d'enquête et de poursuite dans le cadre d'une procédure pénale.

Des programmes internes de prévention du BC/FT élaborés portant sur les obligations de vigilance à l'égard de la clientèle notamment l'identification de la clientèle (membres/clients), la conservation des pièces/documents et le traitement des transactions inhabituelles ou suspectes sont dispensés au personnel et aux dirigeants (administrateurs et autres élus des organes) lors des sessions de formation ou de recyclage.

Un dispositif a été mis en place pour le suivi permanent des opérations des Personnes Politiquement Exposées (PPE) et des personnes qui ont fait l'objet d'enquête et de poursuite à travers les réquisitions et requêtes reçues des Autorités d'enquête et de poursuite. De même, un suivi régulier est fait par rapport aux mouvements sur les comptes et l'identification des transactions à caractère inhabituel ou suspect.

2.5.2. Actions de formation et de sensibilisation menées sur la problématique du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme

Pour la mise en œuvre du dispositif de LBC/FT, le réseau a poursuivi en 2023, la formation et le renforcement de capacités du personnel et des élus (administrateurs et autres membres des organes) en matière de LBC/FT. A cet effet, les élus, les nouvelles recrues, les Responsables LBC/FT, les auditeurs internes, les contrôleurs permanents de même que d'autres employés du réseau notamment les Directeurs, les Chefs d'Agence et de Guichet, les Informaticiens et surtout les employés de front office (Caissiers, Agents de renseignement et Promotrices) ont été formés ou recyclés sur la réglementation et le dispositif interne en matière de LBC/FT.

Les modules développés ont porté notamment sur les normes internationales de LBC/FT, les Généralités sur la LBC/FT (notion, manifestations et impacts), les Obligations de vigilance vis-à-vis des clients/membres et de leurs activités notamment l'identification, la conservation, la Déclaration des Transactions en Espèces (DTE), les indicateurs et typologies BC/FT à travers les banques et autres Institutions Financières, les investigations liées aux opérations inhabituelles, les nouvelles formes de Blanchiment de Capitaux et la Déclaration des Opérations Suspectes (DOS).

Par ailleurs, des informations sur la LBC/FT notamment la liste récapitulative des sanctions du Conseil de Sécurité des Nations Unies, la liste des personnes à risque élevé de BC/FT constituée à l'interne sur la base des requêtes de la CENTIF-TOGO, des Autorités d'enquête et de poursuite, ont été tout au long de l'année 2023 diffusées aux Responsables LBC/FT du réseau en vue d'une meilleure identification et surveillance de la clientèle.

Au total, au cours de l'année 2023, deux cent quarante-quatre (244) personnes dont quarante-trois (43) Elus, trente-huit (38) Responsables LBC/FT et Comptables, vingt-deux (22) Directeurs, dix-sept (17) Chefs d'Agence et Chefs Guichets, cinquante-sept (57) Promotrices SYSCOFOP et CEE, six (6) Agents de renseignement, un Chef Caisse (01), huit (08) Responsables et Agents de crédit, quarante-cinq (45) Contrôleurs permanents et Auditeurs internes, quatre (4) Informaticiens, deux (2) Juristes et un (1) Chauffeur ont été formés ou recyclés sur la réglementation et le dispositif interne en matière de LBC/FT. Conformément au Recueil des procédures en matière de LBC/FT du réseau Fucec-Togo, toutes les quarante-et-une (41) nouvelles recrues ont signé la charte d'engagement du salarié dans la prévention du BC/FT. En somme, au cours de l'année 2023, soixante-seize (76) employés ont signé la charte d'engagement pour le respect du dispositif LBC/FT.

2.5.3. Déclaration des opérations suspectes (DOS) - Déclaration des Transactions en Espèces (DTE)

2.5.3.1. Déclaration des Opérations Suspectes (DOS)

Suivant les dispositions de l'article 79 de la loi uniforme n°2018-004 du 04 mai 2018, et pour le compte de l'année 2023, deux (2) Déclarations d'Opérations Suspectes (DOS) ont été produites et transmises par le réseau Fucec-Togo à la CENTIF-TOGO respectivement le 10 juillet et le 10 août 2023.

2.5.3.2. Déclaration des Transactions en Espèces (DTE)

Conformément à l'article 15 de la loi uniforme n°2018-004 du 04 mai 2018 et à l'Instruction n°010-09-2017 du 25 septembre 2017 fixant le seuil pour la déclaration des transactions en espèces, le réseau a déclaré pour le compte de l'année 2023, mille cinq cent soixante-dix-sept (1 577) transactions en espèces provenant de vingt-sept (27) institutions contre mille trois cent quatre-vingt-huit (1 388) transactions en

espèces provenant de vingt-sept (27) institutions déclarées au titre de l'exercice 2022 soit une hausse de cent quatre-vingt-neuf (189) transactions (13,62%). Pour rappel, en 2022 la hausse par rapport à 2021, était de trois cent quatre (304) transactions soit 28,04%.

2.5.4. Réponses aux requêtes de la CENTIF-TOGO ainsi que celles des Autorités d'enquête et de poursuite relatives aux informations sur certaines personnes physiques et morales

Pour le compte de l'année 2023, le réseau a répondu, aux requêtes de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières du Togo (CENTIF-TOGO) et de ses partenaires qui ont porté sur les demandes d'informations relatives à des personnes physiques et morales. Au titre de ces partenaires, on citera : l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB), la Gendarmerie Nationale/Service Central de Recherches et d'Investigations Criminelles (GN/SCRIC), la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN) et le Tribunal de Grande Instance de Lomé.

Quarante (40) requêtes reçues par la Fucec-Togo dont huit (08) de la CENTIF-TOGO, neuf (09) de l'OCRTIDB, quinze (15) de la DGPN, deux (02) de la GN/SCRIC et six (06) du Tribunal ont porté sur soixante-dix-huit (78) personnes physiques et morales dont vingt (20) sont détentrices de vingt-cinq (25) comptes dans onze (11) institutions du réseau.

Par ailleurs, cinquante-six (56) requêtes ont été reçues de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et deux cent trente-deux (232), de l'Office Togolais des Recettes (OTR). Ces deux cent quatre-vingt-huit (288) requêtes ont porté sur deux cent quatre-vingt-dix-huit (298) personnes physiques et morales dont quatre-vingt-dix-huit (98) sont détentrices de cent-neuf (109) comptes dans dix-huit (18) institutions du réseau.

Au total, trois cent vingt-huit (328) requêtes reçues ont porté sur trois cent soixante-seize (376) personnes physiques et morales dont cent dix-huit (118) sont détentrices de cent-trente-quatre (134) comptes dans vingt (20) institutions du réseau.

Toutes les informations demandées ont été fournies dans les délais impartis à la CENTIF-TOGO et à ses partenaires. De même, les restrictions demandées sur les comptes ont été appliquées.

2.5.5. Contrôles effectués sur l'efficacité du dispositif LBC/FT

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi n°2018-004 du 04 mai 2018 relatives aux procédures et contrôle interne et celles de l'article 10 de l'Instruction n°007-09-2017 du 25 septembre 2017 relatives au contrôle interne, le dispositif de LBC/FT a été contrôlé par les audits externes (Commissaires aux comptes, Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest) et par l'audit interne (Direction de l'Audit Interne du Réseau) lors de leurs missions de vérification et d'inspection sur place et sur pièces au cours de l'année dans les institutions du réseau.

Par ailleurs, la Commission Bancaire a effectué deux (2) missions de vérification dans deux (2) institutions du réseau Fucec-Togo au cours de l'année 2023 : une mission de vérification spécifique du 05 au 22 juin 2023 et une mission de vérification thématique sur la LBC/FT du 09 au 16 novembre 2023.

Pour l'efficacité du dispositif LBC/FT, les autocontrôles ont été effectués par les employés de front office. Ensuite, les contrôles hiérarchiques ont été exercés par les responsables hiérarchiques des employés de front office (contrôles de première ligne de défense) que sont les Responsables LBC/FT et leurs Relais. Les Contrôleurs permanents à travers leurs contrôles appropriés se sont également assurés de l'effectivité et de l'efficacité des contrôles de la première ligne de défense (contrôles de deuxième ligne de défense).

Par ailleurs, conformément aux dispositions des articles 22 et 54 de la Loi n°2018-004 du 04 mai 2018 relative à la LBC/FT dans les Etats membres de l'UMOA et celles de la page 14 du Recueil des procédures en matière de LBC/FT au sein du réseau Fucec-Togo, des contrôles et rapports spécifiques mensuels ont été produits sur les Personnes Politiquement Exposées (PPE) notamment sur leurs dépôts et crédits.

2.5.6. Principales faiblesses relevées par l'audit sur la mise en œuvre du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n°2018-004 du 04 mai 2018 relatives aux procédures et contrôle interne et celles de l'article 10 de l'Instruction n°007-09-2017 du 25 septembre 2017 relatives au contrôle interne, et à l'issue des différentes vérifications et contrôles sur le dispositif de LBC/FT effectués au titre de l'exercice 2023 par la Commission Bancaire, les audits externes (Commissaires aux comptes) et l'audit interne (Direction de l'Audit Interne du Réseau), les principales faiblesses relevées sont :

- défaut de formation des membres des organes, en particulier ceux du Conseil d'Administration qui n'ont bénéficié d'aucune formation sur le volet LBC/FT, contrairement aux exigences de l'article 9 de l'Instruction n°007-09-2017 du 25 septembre 2017 portant modalités d'application par les institutions financières de la Loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans les Etats membres de l'UMOA ;
- Non-précision dans les procédures de la démarche à suivre lorsque, dans des cas exceptionnels et en raison notamment de l'urgence, une personne non habilitée est amenée à prendre l'initiative d'effectuer elle-même une déclaration de soupçon à la CENTIF ;
- Non-indication dans les procédures des modalités d'actualisation des dossiers de la clientèle, contrairement aux prescriptions de l'article 5 de l'Instruction n°007-09-2017 sus-évoquée ;
- absence de programme de formation continue sur la LBC/FT pour les personnes en contact avec la clientèle au sein de l'établissement, notamment les promotrices SYSCOFOF et les caissières ainsi que les contrôleurs permanents et les élus ;
- défaut de déclaration des revenus des membres et des chiffres d'affaires des personnes morales dans le système d'information ;
- limite du système d'information ne permettant pas le profilage des clients, le filtrage en temps réel des clients et des transactions, le suivi des mouvements sur les comptes et la génération des alertes, la détermination du solde global de l'ensemble des comptes détenus par un même client, le recensement des opérations effectuées par un même client, qu'il soit occasionnel ou habituel et l'identification des transactions à caractère suspect ou inhabituel.

2.5.7. Perspectives et programme d'actions pour l'année 2024

En dehors des activités classiques, de réponses aux requêtes de la CENTIF-TOGO, de renforcement de capacités du personnel, de détection et de traitement des transactions inhabituelles ou suspectes le réseau en 2023 projette de :

- poursuivre la vulgarisation des indicateurs et typologies BC/FT aux agents de front office du réseau notamment les caissiers, les agents de renseignement et les promotrices pour une meilleure prévention des risques de BC/FT ;
- maintenir la surveillance accrue sur les opérations des PPE ;

- suivre la tenue effective et régulière du registre électronique des opérations inhabituelles ou suspectes et procéder au besoin aux investigations nécessaires et contrôles renforcés ;
- procéder à la nouvelle identification des membres pour lesquelles les pièces autorisées et les informations sur leur identité n'étaient pas bien retenues lors de leur ouverture de compte conformément à l'article 31 de la loi susmentionnée ;
- poursuivre efficacement l'identification de la clientèle, la conservation des pièces et documents, la DTE et au besoin la DOS ;
- procéder à l'identification du bénéficiaire effectif ou de l'ayant droit économique.

2.6. Les changements survenus dans l'organisation

Aucun changement majeur n'est intervenu dans l'organisation structurelle de l'institution au cours de l'exercice 2023. Cependant, on note le renouvellement des membres des organes d'administration, de gestion et de contrôle avec notamment, l'élection d'un nouveau Président de Conseil d'Administration. Par ailleurs, un nouveau Directeur Général a été nommé.

2.7. Les relations avec les autorités de contrôle

Dans ses relations avec les autorités, la Fucec-Togo a rempli les obligations à sa charge. Elle a transmis son rapport annuel au titre de l'exercice 2023. Elle a également centralisé puis communiqué dans les délais les rapports d'activités de toutes les institutions de base.

Elle a fait le reporting des données mensuelles et trimestrielles. L'état de mise en œuvre des mesures correctives des insuffisances relevées par les missions de contrôle est transmis à la Commission Bancaire à la fin de chaque trimestre. Sur un autre plan, la Faïtière et les Coopec visées à l'article 44 de la Loi portant réglementation des Systèmes Financiers Décentralisés ont été représentées à toutes les rencontres périodiques organisées par la BCEAO.

Par ailleurs, l'Administration provisoire de la Coopec Solidarité, l'une des Coopec affiliées, s'est poursuivie.

En outre, après la levée de l'administration provisoire de l'IMF « LE PAPILLON » en 2021 sous la direction de la Fucec-Togo, et après l'Assemblée générale extraordinaire organisée en 2022 pour présenter aux membres le rapport de l'administration provisoire et procéder à l'élection des membres des organes d'administration, de gestion et de contrôle, le processus de son affiliation à la Fucec-Togo a été enclenché et le dossier de demande d'autorisation préalable a été soumis au Ministre en charge des Finances.

2.8. Les activités avec les partenaires

La Fucec-Togo a exécuté au cours de l'année 2023, différents projets avec des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). La situation du portefeuille de crédits dans le cadre de ces partenariats au cours de l'année 2022 et les résultats des principales activités menées se présentent comme ci-après :

2.8.1. Le projet d'Appui à la Filière Céréalière au TOGO

Ce projet a été initié par l'ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) et l'Institut Africain pour le Développement Économique et Social-Centre Africain de Formation (INADES-Formation) en partenariat avec la Centrale des Producteurs de Céréales du Togo (CPC-Togo). Il vise à favoriser l'accès des agriculteurs au crédit pour soutenir le développement de la filière céréalière au Togo. Notre réseau finance, dans ce cadre, l'achat d'intrants.

En 2023, un montant de crédit de 51 464 300 a été débloqué pour 754 producteurs. L'encours de crédit au 31 décembre 2023 s'élève à 72 894 203.

2.8.2. Le partenariat avec ADA

Appui au Développement Autonome (ADA) est une ONG Luxembourgeoise qui travaille avec la Fucec-Togo en vue de favoriser l'inclusion des vulnérables de la population notamment les jeunes et les populations intervenants dans le secteur agricole.

Le partenariat d'ADA avec la Fucec-Togo porte sur deux (02) volets à savoir :

- volet financement agricole et ;
- volet financement des jeunes (YouthEspoir).

➤ Volet financement agricole

Le partenariat vise à améliorer la gestion du crédit agricole par le développement d'outils et de méthodologies de crédit, ainsi que de mécanismes de financement adaptés au secteur agricole.

En 2023, un effectif de 2 683 acteurs du secteur agricole a bénéficié d'un accompagnement financier dans les Coopec cibles, pour un montant total de 5 066 161 055. De plus, des accompagnements non financiers ont été apportés, permettant de former 1 059 producteurs sur des thèmes tels que l'éducation financière, les bonnes pratiques agricoles, la commercialisation des produits et la gestion des organisations paysannes.

Au 31 décembre 2023, l'encours de crédit s'élève à 4 374 035 137

➤ Volet YouthEspoir

Le Projet YouthEspoir (PYE) « agir pour l'insertion professionnelle des jeunes togolais à travers une offre de services financiers et non financiers adaptée » est un projet initié par l'ONG ADA au profit des jeunes dans la tranche de 18 à 35 ans.

Le pilote a pris officiellement fin en avril 2021, mais le produit n'est pas encore déployé dans toutes les COOPEC du réseau. En 2023, l'ONG Entrepreneur du Monde à travers son association MIAWODO, au vu de son expérience dans l'accompagnement et le renforcement des capacités des jeunes, a été retenue par ADA pour revoir le contenu des modules et les réadapter à chaque groupe de jeunes. Ainsi au cours de l'année 2023 :

- de février à mai : les activités se sont déroulées en deux phases. La phase d'élaboration des modules et schéma d'accompagnement et la phase de renforcement et d'appui des agents de crédit de la Fucec-Togo. Les outils ont été transmis en février 2023. Au total neuf (09) modules ont été élaborés (dont six (06) pour les jeunes artisans en création ou primo entrepreneurs (jeunes en démarrage d'activité) et trois (03) pour les artisans en développement d'activité (jeunes déjà en activité). La formation des agents de crédit s'est déroulée du 14 au 16 mars 2023. Deux (02) agents de crédit ont été formés. Quarante-deux (42) jeunes artisans ont été formés par les agents de crédit et supervisés conjointement par Miawodo et les responsables des Coopec.

En dehors de ces activités cités supra, plusieurs séances de travail en ligne ont été réalisées avec les partenaires techniques et financiers, ADA et EDM (Entrepreneur Du Monde) de même qu'avec les Coopec qui offrent le produit.

Il faut noter que ce projet a été officiellement clôturé. Au terme de la réunion du 13 octobre 2023 entre ADA et Fucec-Togo, un montant total de 8 418 410, soit 12 834 EUR de couverture des crédits impayés par le fonds de garantie est validé. Les Coopec concernées ont été remboursées en novembre 2023. Il s'agit des Coopec : Novissi, Maturité, Kloto, Ave et Gaïeté-Sokodé.

Au titre de ce projet, un montant de 43 965 500 a été débloqué au titre de l'année 2023 avec un encours de crédit de 30 362 312 et un PAR à 90 jours de 1,73% au 31 décembre 2023.

2.8.3. Le partenariat avec GIZ

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du Programme pour le Financement Agricole (ProFinA). Il vise à renforcer les capacités d'intervention de la Fucec-Togo auprès des acteurs des chaînes de valeurs agricoles par :

- le renforcement des compétences de son personnel sur le financement agricole ;
- l'appui au développement de produits et services financiers adaptés aux acteurs du secteur agricole ; et
- l'appui à la digitalisation de l'offre de services pour les acteurs du secteur agricole.

L'appui de GIZ a permis d'opérationnaliser l'analyse digitale des crédits agricoles, touchant 186 acteurs pour un montant total débloqué de 103 607 600. En outre, 130 membres du personnel et élus de la Fucec-Togo ont bénéficié de formations sur les enjeux et défis du financement agricole, ainsi que sur les spécificités du financement des acteurs des modèles économiques

2.8.4. Le partenariat avec AGRO-DR

La convention de partenariat signée entre l'Association de Groupe de Développement Rural (AGRO-DR) et la Fucec-Togo vise à octroyer des crédits, sur la base d'un fonds de garantie, aux producteurs maraîchers installés dans les bas-fonds du fleuve Zio. Ces crédits soutiennent les cultures de contre-saison.

En 2023, une vingtaine de producteurs ont été sensibilisés sur l'éducation financière pour leur permettre de mieux gérer les crédits alloués.

2.8.5. Le partenariat avec MIFA

Le partenariat avec le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA) vise le financement des acteurs des chaînes de valeurs agricoles à travers un mécanisme de partage de risque, intégrant l'accès au marché, l'accompagnement technique des producteurs et l'assurance agricole. Il regroupe les fonds du Ministère de l'Agriculture, de la Production Animale et Halieutique auprès de la Fucec-Togo pour soutenir les acteurs du secteur agricole.

En 2023, trois entreprises agricoles ont bénéficié de crédits pour un montant total de 129 935 000 FCFA pour la commercialisation de produits agricoles. Au 31 décembre 2023, l'encours de crédit s'élève à 114 330 437.

2.8.6. Le partenariat avec le FNFI

Dans le cadre du partenariat avec le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) un montant de crédit de 55 165 000 a été débloqué au titre de l'exercice 2023 avec un encours de 105 481 019 et un PAR à 90 jours 12,3% au 31 décembre 2023.

2.9. L'analyse des affiliations et désaffiliations d'institutions membres

Durant l'exercice sous revue, le réseau n'a enregistré ni affiliation ni désaffiliation de Coopec.

2.10. La liste des institutions financières auprès desquelles l'institution effectue des placements ou qui lui octroient du financement

Au titre de l'exercice 2023, les placements des institutions du réseau en dépôts à terme, en obligations et en fonds communs de placement sont faits dans les institutions suivantes : Coris Bank International Togo, BSIC, Orabank Togo, LA FINAO, UTB, SIAB, OAM, Banque Atlantique Togo, SGI-TOGO, SGI HUDSON & Cie Côte d'Ivoire. Sur l'exercice 2023, aucune institution financière n'a octroyé de financement au réseau.

2.11. Les difficultés rencontrées

Au rang des difficultés, on peut signaler :

- l'existence au sein du réseau de Coopec structurellement déficitaires ;
- le non-respect des indicateurs de rentabilité et de qualité de portefeuille par certaines Coopec ;
- la gestion non optimale des risques dans les institutions du réseau ;
- le déséquilibre de la taille des institutions du réseau ;
- les limitations du SIG en usage dans le réseau pour la production des informations financières à des fins d'analyse et de décisions.

III. PERSPECTIVES

Dans un contexte de rude concurrence sur le marché national de la microfinance marqué par l'adoption le 21 décembre 2023 de la décision n°019 relative à l'adoption du projet de loi uniforme portant réglementation de la microfinance dans les états membres de l'UMOA, les perspectives de notre réseau s'articulent autour des défis suivants :

- assurer l'unité du réseau en privilégiant la gestion des crises en interne, en veillant à l'adoption et à l'application des textes harmonisés et en mettant en œuvre les Politique et Procédures d'Optimisation de la Taille des Institutions du réseau (RPP-OTI) pour prévenir le risque systémique;
- continuer l'amélioration de la communication interne entre les entités du réseau pour une gouvernance plus participative et inclusive ;
- offrir des services d'épargne et de crédit adaptés aux besoins des membres selon une approche dynamique et modernisée, tout en renforçant l'efficacité du processus d'octroi et de suivi des crédits ;
- disposer d'un réseau rentable et présentant une sécurité financière à tous les niveaux (Coopec et Faïtière) ;
- rendre effective l'offre des services financiers numériques à travers la digitalisation des processus de crédit et le Mobile Banking.

En relevant les défis et difficultés ci-avant identifiés, notre institution s'inscrira plus que jamais dans sa mission, sa vision et ses valeurs.

Toutes ces perspectives se fondent sur les onze (11) objectifs stratégiques du plan d'affaires 2024-2028 adoptés par le Conseil d'Administration et qui sont la toile de fond des actions du réseau Fucec-Togo sur les années à venir. Ces objectifs se déclinent ainsi qu'il suit :

- 1- développer une offre diversifiée, innovante et une force de vente compétitives ;
- 2- améliorer le cadre d'accueil et la qualité de la Gestion de la Relation Clientèle (GRC) ;
- 3- renforcer le système d'informations et de gestion (SIG) ;
- 4- améliorer la rentabilité du réseau ;
- 5- renforcer la sécurité financière et physique des institutions ;
- 6- développer les compétences du capital humain et améliorer son administration ;
- 7- assurer le management stratégique de la performance du capital humain ;
- 8- redimensionner le réseau par l'exécution du plan de mise en œuvre du RPP-OTI ;
- 9- améliorer la qualité des relations d'affaires entre la Structure Faïtière et les Coopec ;
- 10- développer la culture coopérative et assurer la responsabilité sociétale ;
- 11- asseoir une gouvernance vertueuse conforme aux meilleures pratiques coopératives.

Par ailleurs, dans les perspectives, nous travaillerons à :

- la densification de la commercialisation du Mobile Banking et le déploiement de la digitalisation du process de crédit ;
- la mise en place d'une stratégie commerciale et l'élaboration d'un plan de communication sur les produits et services ;
- le renforcement de la force de vente à travers l'introduction des Standards de Qualité de Services (SQS) ;
- l'amélioration de la gestion de la relation clientèle à travers la mise place d'un dispositif efficace de traitement des plaintes et des réclamations ;
- le renforcement de la communication institutionnelle à travers l'animation dynamique du site web du réseau et la présence plus accrue sur les réseaux sociaux ;
- la vulgarisation et le pilotage harmonieux du plan de mise en œuvre du RPP-OTI ;
- l'évaluation finale des plans de redressement des Coopec et la poursuite du suivi rapproché et structuré des institutions à rentabilité précaire ;
- l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie de Financement Agricole (SFA) et son ajustement au besoin pour répondre aux défis du moment ;
- l'évaluation du manuel de gestion de la trésorerie du réseau et la veille sur l'optimisation de la gestion des liquidités des institutions ;
- la réalisation du diagnostic organisationnel de la Structure Faïtière ;
- l'évaluation du mode de financement du budget de fonctionnement de la Structure Faïtière ;
- l'optimisation du traitement des données des entités de base afin d'assurer efficacement le reporting périodique et réglementaire ;
- le renforcement de la surveillance institutionnelle en vue de sécuriser davantage le patrimoine des institutions du réseau.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président,



Pouguime KOMBATE

IV – ETATS FINANCIERS

BILAN COMBINE										DIMF 2000	
Etat : C											
Facile des Unions Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucoc-Togo)											
F.01 / NT.003											
D : A40											
N.S. :										(En francs CFA)	
M : 1											
Code Poste	ACTIF	2023		2022		Code Poste	PASSIF	2023	2022		
		BRUT	AMT/PROV	NET	NET						
A01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	43 952 350 306	0	43 952 350 306	45 842 170 548	F01	OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	26 120 201	103 789 407		
A10	Valeur en caisse	5 743 756 531	0	5 743 756 531	3 841 338 296	F1A	Comptes ordinaires créditeurs	646 865	7 307 473		
A11	Billets et monnaies	5 725 772 428	0	5 725 772 428	3 841 338 296	F2A	Autres comptes de dépôts créditeurs	2 768 000	70 608 457		
	Monnaie électronique acquise	0	0	0	0	F2B	Dépôts à terme reçus	0	0		
						F2C	Dépôts de garantie reçus	2 768 000	70 608 457		
						F2D	Autres dépôts reçus	0	0		
A12	Comptes ordinaires débiteurs	7 270 611 889	0	7 270 611 889	8 160 466 818	F3A	Comptes d'emprunts	0	0		
A2A	Autres comptes de dépôts débiteurs	30 219 148 167	0	30 219 148 167	33 026 448 167	F3E	Emprunts à moins d'un an	0	0		
A2H	Dépôts à terme constitués	30 175 424 467	0	30 175 424 467	32 985 724 467	F3F	Emprunts à terme	0	0		
A2I	Dépôts de garantie constitués	0	0	0	0	F50	Autres sommes dues aux institutions financières	0	0		
A2J	Autres dépôts constitués	40 723 700	0	40 723 700	40 723 700	F55	Ressources affectées	22 190 827	22 190 827		
A3A	Comptes de prêts	300 571 848	0	300 571 848	368 667 230	F60	Dettes rattachées	522 508	3 482 650		
A3B	Prêts à moins d'un an	0	0	0	0						
A3C	Prêts à terme	300 571 848	0	300 571 848	368 667 230						
A60	Créances rattachées	432 245 973	0	432 245 973	427 250 129						
A70	Prêts en souffrance et immobilisés	0	0	0	0						
	Prêts immobiliers	0	0	0	0						
A71	Prêts en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0						
A72	Prêts en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0						
A73	Prêts en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0						
B01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	119 873 992 489	1 703 830 804	118 170 141 685	101 947 708 519	G01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	137 711 099 690	125 866 727 165		
B2D	Credits court terme	56 718 543 243	0	56 718 543 243	56 540 314 117	G10	Comptes ordinaires créditeurs	98 776 512 259	91 226 866 612		
B2N	Comptes ordinaires	0	0	0	0	G15	Dépôts à terme reçus	9 357 822 138	9 041 118 245		
B30	Credits à moyen terme	34 581 518 754	0	34 581 518 754	29 838 955 170	G2A	Comptes d'épargne à régime spécial	0	0		
B40	Credits à long terme	19 194 658 385	0	19 194 658 385	14 275 768 894	G30	Autres dépôts de garantie reçus	27 072 269 006	23 354 904 404		
B65	Créances rattachées	5 596 595 147	0	5 596 595 147	4 707 663 224	G35	Autres dépôts reçus	936 000 000	936 000 000		
B70	Credits en souffrance et immobilisés	3 952 766 960	1 703 830 804	2 248 936 156	1 685 365 127	G60	Emprunts	0	0		
	Credits immobiliers	693 144 724	0	693 144 724	690 105 250	G70	Autres sommes dues	0	0		
B71	Credits en souffrance de 6 mois au plus	1 165 351 714	386 457 860	780 893 854	542 415 457	G90	Dettes rattachées	1 568 387 277	1 307 837 909		
B72	Credits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	1 416 076 504	820 029 266	596 047 238	317 222 378						
B73	Credits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	660 194 037	487 463 647	182 730 390	135 952 049						
C01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	7 156 721 660	55 126 256	7 101 595 304	7 552 831 107	H01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	3 969 650 877	3 723 402 426		
C10	Titres de placement	1 419 676 895	0	1 419 676 895	1 528 658 147	H10	Versements restant à effectuer	0	0		
C30	Comptes de stocks	151 211 333	0	151 211 333	110 294 842	H40	Créditeurs divers	419 251 166	1 015 355 067		
C31	Stocks de meubles	0	0	0	0		Comptes de valeurs à imputer	0	0		
C32	Stocks de marchandises	0	0	0	0	H6A	Comptes d'ordre et divers	3 570 399 711	2 708 847 360		
C33	Stocks de fournitures	151 211 333	0	151 211 333	110 294 842	H6B	Comptes de liaison	10 569 064	9 801 328		

BILAN COMBINE											DIMF 2000	
Fédération des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (Fucoco-Togo)											(En francs CFA)	
F.02 / NT.003												
D : A40												
N.S. : TOG 9100												
M : 1												
P : A	Code Poste	ACTIF	2023		2022		Code Poste	PASSIF	2023	2022		
			BRUT	AMT/PROV	NET	NET						
	C34	Autres stocks et assimilés	0	0	0	0	H3C	Comptes de différences de conversion	0	0		
	C40	Débiteurs divers	4 548 265 014	55 126 250	4 493 138 758	5 064 041 776	H3G	Comptes de régularisation - passif	3 566 328 472	2 464 671 925		
	C55	Créances rattachées	25 910 604	0	25 910 604	26 619 763	H3P	Comptes d'attente - passif	193 482 176	233 574 115		
	C56	Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	324 735 412	0	324 735 412	211 964 217						
	C59	Valeurs à rejeter	0	0	0	0						
	C6A	Comptes d'ordre et divers	686 922 302	0	686 922 302	690 222 366						
	C6B	Comptes de liaison	202 782 049	0	202 782 049	167 892 262						
	C6C	Comptes de différence de conversion	0	0	0	0						
	C6G	Comptes de régularisation actif	266 062 438	0	266 062 438	186 524 867	K01	VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0		
	C6Q	Comptes transitoires	0	0	0	0	K20	Titres de participation	0	0		
	C6R	Comptes d'attente - actif	218 077 815	0	218 077 815	254 805 217						
	D01	VALEURS IMMOBILISEES	18 575 285 596	5 933 698 858	12 641 586 738	12 540 931 743	L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	40 138 812 275	37 269 721 016		
	D1A	Immobilisations financières	4 507 950 000	0	4 507 950 000	4 597 950 000	L10	Subventions d'investissement	2 648 780	3 935 290		
	D1E	Titres de participation	4 207 950 000	0	4 207 950 000	4 207 950 000						
	D1L	Titres d'investissement	300 000 000	0	300 000 000	300 000 000	L20	Fonds affectés	5 757 029 666	5 110 728 495		
	D1O	Prêts et titres subordonnés	0	0	0	0	L21	Fonds de garantie	228 315 723	230 053 644		
	D1S	Dépôts et cautionnements	86 791 118	0	86 791 118	88 716 030	L22	Fonds d'assurance	0	0		
	D23	Immobilisations en cours	750 900 356	7 094 582	743 805 774	745 514 040	L23	Fonds de bonification	5 484 277 641	4 836 238 560		
	D24	Incorporelles	10 841 874	0	10 841 874	300 000	L24	Fonds de sécurité	44 436 301	44 436 301		
	D25	Corporelles	740 258 482	0	740 258 482	745 214 040	L25	Autres fonds affectés	646 320 383	774 849 027		
	D30	Immobilisations d'exploitation	12 214 924 333	5 724 465 768	6 489 558 565	6 433 108 268	L27	Fonds de crédit	2 585 373 795	2 382 681 891		
	D31	Incorporelles	186 643 455	150 743 924	35 899 531	38 073 747	L30	Provisions pour Risques et Charges	754 841 294	789 659 858		
	D36	Corporelles	12 027 380 878	5 573 721 844	6 453 659 034	6 395 034 538	L31	Provisions pour charges de retraite	0	0		
	D40	Immobilisations hors exploitation	0	0	0	0	L32	Provisions pour risque d'exécution des engagements par signature	0	0		
	D41	Incorporelles	0	0	0	0	L33	Autres provisions pour risques et charges	1 820 532 501	1 592 822 033		
	D45	Corporelles	0	0	0	0	L35	Provisions réglementées	0	0		
	D46	Immobilisations acquises par réalisation de garantie	990 200 200	202 138 506	788 061 692	761 446 487	L36	Provisions pour risques afférents aux opérations de crédits à moyen et long termes	0	0		
	D47	Corporelles	990 200 200	202 138 506	788 061 692	761 446 487	L37	Provision spéciale de réévaluation	0	0		
	D50	Credit bail et opérations assimilées	0	0	0	0	L41	Emprunts et titres émis subordonnés	0	0		
	D51	Credit-bail	0	0	0	0	L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés	0	0		
	D52	L.O.A.	0	0	0	0	L45	Fonds pour risques financiers généraux	1 917 169 250	1 923 931 032		
	D53	Location-vente	0	0	0	0	L50	Primes liées au capital	0	0		
							L55	Réserves	14 598 139 213	14 356 912 045		
							L56	Réserve générale	3 353 212 188	3 157 042 978		
							L57	Réserves facultatives	664 307 519	777 287 074		
							L58	Autres réserves	10 528 519 595	10 422 581 968		
							L59	Ecart de réévaluation des immobilisations	0	0		
							L60	Capital	10 789 211 135	10 830 741 500		

BILAN COMBINE										DIMF 2000	
Etat : C											
Date d'arrêté : 31/12/2023											
Faillière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucoc-Togo)											
F:03 / NT:003											
D : AA0											
N.S. : TOG 900											
M : 1											
(En francs CFA)											
Code Poste	ACTIF	2023		2022		Code Poste	PASSIF	2023		2022	
		BRUT	AMT/PROV	NET	NET						
D60	Créances rattachées	25 326 589		25 326 589	4 196 900	L61	Capital appelé	10 789 211 135		10 830 741 503	
						L62	Capital non appelé	0		0	
D70	Créances en souffrance	0	0	0	0	L65	Fonds de dotation	352 713 144		352 713 144	
D71	Créances en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0	L70	Report à nouveau (+ ou -)	732 915 722		68 811 083	
D72	Créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0						
D73	Créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0						
E01	ACTIONNAIRES, ASSOCIES OU MEMBRES	0	0	0	0						
E02	Actionnaires, associés ou membres, capital non appelé	0	0	0	0						
E03	Actionnaires, associés ou membres, capital appelé non versé	0	0	0	0						
E05	EXCEDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	0	0	0	0	L75	Excédent des produits sur les charges	0		0	
						L80	Résultat de l'exercice (+ ou -)	2 739 291 188		1 484 417 508	
						L81	Excédent ou déficit en instance d'approbation	2 739 291 188		1 484 417 508	
						L82	Excédent ou déficit de l'exercice	0		0	
E90	TOTAL ACTIF	189 558 349 551	7 692 673 918	181 865 674 033	166 983 640 009	L90	TOTAL PASSIF	181 865 674 033		166 983 640 009	

HORS BILAN COMBINÉ		DIMF 2000 (en francs CFA)	
Etat : C		Etablissement: FUCEC - TOGO	
Date d'arrêt : 31/12/2023		F:01/001	
D:AC0			
P: A	N.S.:	M:1	
Code poste	LIBELLES	2023	2022
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	(125 000 000)	(75 000 000)
N1A	Engagements donnés en faveur des institutions financières	110 000 000	75 000 000
N1H	Engagements reçus des institutions financières		
N1J	Engagements donnés en faveur des membres, bénéficiaires ou clients	15 000 000	
N1K	Engagements reçus des membres, bénéficiaires ou clients		
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	(85 343 963)	(505 792 123)
N2A	D'ordre des institutions financières	25 000 000	60 000 000
N2H	Reçus des institutions financières		
N2J	D'ordre des membres, bénéficiaires ou clients	60 343 963	445 792 123
N2M	Reçus des membres, bénéficiaires ou clients		
	ENGAGEMENTS SUR TITRES		
N3A	Titres à livrer		
N3B	Intervention à l'émission		
N3C	Marché gris		
N3D	Autres titres à livrer		
N3E	Titres à recevoir		
N3F	Intervention à l'émission		
N3G	Marché gris		
N3H	Autres titres à livrer		
	ENGAGEMENTS SUR OPERATIONS EN DEVISES		
P1A	Francs CFA achetés non encore reçus		
P1B	Devises achetées non encore reçues		
P1C	Francs CFA vendus non encore livrés		
P1D	Devises vendues non encore livrées		
	PRÊTS OU EMPRUNTS EN DEVISES		
P1E	Devises prêtées non encore livrées		
P1F	Devises empruntées non encore reçues		
	OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME		
P1G	Opérations de change à terme francs CFA à recevoir contre devises à livrer		
P1H	Opérations de change à terme devises à recevoir contre francs CFA à livrer		
P1J	Opérations de change à terme devises à recevoir contre devises à livrer		
P1K	Opérations de change à terme devises à livrer contre devises à recevoir		
P1L	Report /déport non couru à recevoir		
P1M	Report /déport non couru à payer		
P1R	Intérêts non courus en devises couverts à recevoir		
P1S	Intérêts non courus en devises couverts à payer		
P1V	Ajustements devises hors bilan		
	AUTRES ENGAGEMENTS		
Q1A	Engagements donnés		
Q1B	Engagements reçus		
	OPERATIONS EFFECTUEES POUR LE COMPTE DE TIERS	1 862 968 332	870 670 335
Q1C	Valeurs à l'encaissement non disponibles	78 435 633	103 680 835
Q1F	Comptes exigibles après encaissement	(78 435 633)	(103 680 835)
Q1J	Comptes de suivi des engagements de financement consortiaux		
Q1K	Comptes de suivi des engagements de garantie consortiaux		
Q1L	Comptes de suivi des crédits consortiaux	1 494 398 774	451 610 373
Q1M	Crédits distribués pour le compte de tiers	211 698 292	211 698 292
	ENGAGEMENTS DOUTEUX		
N90			

COMPTE DE RESULTAT COMBINE										DINF 2060
Fédération des Unions Coopératives d'Espérance et de Crédit du Togo (F-ucoo-Togo)										
F 01 / NT 004										
D : RA0										
N.S. :										
M-1										
(En francs CFA)										
P. A										
Code Poste										
CHARGES										
2023										
2022										
Code Poste										
PRODUITS										
2023										
2022										
CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES										
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs										
R08										
R1A										
R1B										
R1C										
R1D										
R1E										
R1F										
R1H										
R1I										
R1K										
R1L										
R1N										
R1P										
R1Q										
R2A										
R2F										
R2G										
R2R										
R2T										
R2Z										
R3A										
R3C										
R3D										
R3F										
R3G										
R3H										
R3J										
R3N										
R3Q										
R3T										
CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS										
Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients										
R3D										
R3F										
R3G										
R3H										
R3J										
R3N										
R3Q										
R3T										
MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE										
TOTAL CHARGES D'INTERETS										
CHARGES SUR OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES										
Charges et pertes sur titres de placement										
R4C										
R4K										
R4N										
CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES										
Frais d'acquisition										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5B										
R5C										
R5D										
Produits et profits sur titres d'investissement										
R5F										

COMPTE DE RESULTAT COMBINE										DMF 2000
Fédération des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (Fucoc-Togo)										
F 02 / NT004										
D : RAU										
N.S. : TOG 900										
M : 1										
(En francs CFA)										

COMPTES DE RESULTAT COMBINE							DMF 2020
Fédération des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (Fusco-Togo)							
F 03 / NT 004							
M 1							(En francs CFA)
P : A	D : RD	N.S. : TOG 900	2 023	2 022	Code Poste	PRODUITS	2 022
Code Poste	CHARGES		2 023	2 022			
RBG	Achats de marchandises		488 547 727	347 153 659	V8B	MARGE COMMERCIALE	0
RBJ	Stocks vendus		0	0	V8C	VENTES DE MARCHANDISES	0
RBL	Variations de stocks marchandises		-40 916 491	-15 305 366			
S02	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION		18 123 001 212	15 065 643 525		PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	2 908 091 135
S03	FRAIS DE PERSONNEL		9 229 219 447	8 013 180 884	W4A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	35 571 000
S04	Salaires et traitements		7 163 678 887	6 085 169 951	W4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0
S05	Charges sociales		2 004 331 422	1 875 800 917	W4D	Indemnités de fonction et rémunération d'administrateurs, gérants reçus	0
S1A	Rémunérations versées aux stagiaires		61 209 138	52 210 016			
S1B	IMPOTS ET TAXES		134 698 220	108 864 870	W4G	Plus-values de cession	13 204 075
S1C	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		5 363 249	1 272 368	W4H	sur immobilisations incorporelles et corporelles	13 204 075
S1D	Autres impôts, taxes et versements assimilés versés à l'administration des impôts		128 838 472	106 925 102	W4J	sur immobilisations financières	0
S1G	Impôts directs		0	0	W4K	Revenus des immeubles hors exploitation	7 258 550
S1H	Impôts indirects		467 591	0	W4L	Transferts de charges d'exploitation non financière	592 500
S1I	Droits d'enregistrement et de timbre		456 973	408 636	W4M	Charges réduites	0
S1J	Impôts et taxes divers		127 873 908	105 516 456	W4N	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0
S1K	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés aux autres organismes		495 500	667 400	W4P	Autres transferts de charges	592 500
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION		4 073 834 739	3 429 950 227	W4Q	AUTRES PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	14 515 875
S2B	Services extérieurs		1 083 763 671	1 064 293 722			
S2C	Redevances de crédit bail		0	0	W50	PRODUCTION IMMOBILISEE	0
S2D	Loyers		105 307 957	116 304 949	W51	Immobilisations incorporelles	0
S2F	Charges locatives et de co-propriété		485 000	75 000	W52	Immobilisations corporelles	0
S2H	Entretien et réparations		317 829 001	313 385 971			
S2J	Primes d'assurance		459 880 948	473 980 310	W53	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0
S2K	Etudes et recherches		427 500	11 546 549	X50	REPRISES DU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	0
S2M	Frais de formation du personnel		105 729 923	91 363 680			
S2L	Divers		90 103 342	57 647 363	X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	2 078 633
S3A	Autres services extérieurs		2 446 097 940	1 900 740 948	X54	Reprises d'amortissements des immobilisations	9 653 456
S3B	Personnel extérieur à l'institution		48 680 000	46 034 117	X56	Reprises de provisions sur immobilisations	1 337 630
S3C	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		551 601 729	465 577 857			
S3E	Publicité, publications et relations publiques		407 951 052	210 197 352	X6B	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	2 081 582 571
S3G	Transports de biens		130 500	925 500	X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance	1 144 812 456
S3J	Transports collectifs du personnel		0	0	X6D	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	151 460 403
S3L	Déplacements, missions et réceptions		473 953 782	351 483 829	X6E	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	331 466 228
S3M	Achats non stockés de matières et fournitures		622 067 611	538 870 212	X6F	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	661 865 831
S3N	Frais postaux et frais de télécommunication		333 369 290	284 750 501	X6G	Reprises de provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	23 083 552
S3P	Divers		10 323 176	2 901 580	X6H	Reprises de provisions pour risques et charges	535 515 081
					X6I	Reprises de provisions réglementées	0
					X6J	Récupération sur créances amorties	378 171 441
S4A	Charges diverses d'exploitation		543 973 126	464 915 557	X6J		402 966 447
S4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires		121 413 332	105 377 629	X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	133 427 723
S4D	Indemnités de fonction versées		24 000	0			
S4I	Frais de tenue d'assemblée		239 448 021	202 117 640	X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	310 084 204

COMPTÉ DE RESULTAT VERSION DEVELOPPEE							DINF 2020	
Filière des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (Fucoc-Togo)								
F.04 / NT.004								
D : RA0		M1						
N.S. : TOG 900								
CHARGES		2 023	2 022	Code Poste	PRODUITS	2 023	2 022	
Codé Poste								
S4K	Monts-values de cession sur immobilisations	0	0	L80	DEFICIT	0	0	
S4L	sur immobilisations corporelles et incorporelles	0	0					
S4M	sur immobilisations financières	0	0					
S4P	Transferts de produits d'exploitation non financière	900 825	1 103 600					
S4Q	Produits rétrocessés	900 825	1 103 600					
S4R	Autres transferts de produits	0	0					
S4S	Autres charges diverses d'exploitation non financière	102 186 950	156 316 708					
T50	DOTATIONS AU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	0	87 721 051					
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	912 014 870	880 871 381					
T53	Dotation aux amortissements de charges à répartir	23 179 903	31 422 137					
T54	Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation	884 612 406	764 564 523					
T55	Dotations aux amortissements des immobilisations hors exploitation	675 270	0					
T56	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours	3 547 291	4 884 522					
T57	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations d'exploitation	0	0					
T58	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations hors exploitation	0	0					
T68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURNABLES	3 773 233 935	2 625 054 913					
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	1 691 746 083	1 235 419 556					
T6D	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	366 850 200	180 660 948					
T6E	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	747 517 131	376 773 844					
T6F	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	487 338 752	677 584 763					
T6G	Dotations aux provisions pour dépréciation d'autres éléments d'actif	45 136 937	11 482 016					
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges	1 177 276 269	726 390 340					
T6J	Dotations aux provisions réglementées	0	0					
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	584 581 848	583 885 745					
T6L	Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	444 492 798	67 957 256					
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	398 425 093	1 054 217 060					
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	364 133 632	810 797 329					
T82	IMPOTS SUR LES EXCEDENTS	110 048 273	163 616 370					
L80	EXCEDENT	2 739 291 188	1 484 417 508					
T84	TOTAL CHARGES	24 979 611 165	21 390 193 987	X84	TOTAL PRODUITS	24 979 611 165	21 390 193 987	

BILAN COOPEC DE BASE										DIMF 2000	
Fucoc-Togo - Ensemble Coopoc											
F.01 / NT.003											
D : A40											
N.S. :											
M : 1											
(En francs CFA)											
Code	Poste	ACTIF	BRUT	2023	AMT/PROV	NET	2022	Code	PASSIF	2023	2022
							NET	Poste			
OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES											
A01		OPERATIONS DE TRESORERIE	53 536 505 950	0	0	53 536 505 950	55 557 680 680	F01	OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	9 577 444 389	8 927 445 106
A10		Valeur en caisse	4 700 137 979	0	0	4 700 137 979	3 628 520 212	F1A	Comptes ordinaires créditeurs	646 865	7 507 473
A11		Billets et monnaies	4 700 137 979	0	0	4 700 137 979	3 628 520 212	F2A	Autres comptes de dépôts créditeurs	2 760 000	87 778 451
		Monnaie électronique acquise	0	0	0	0	0	F2B	Dépôts à terme reçus	0	0
								F2C	Dépôts de garantie reçus	2 760 000	87 778 451
								F2D	Autres dépôts reçus	0	0
A12		Comptes ordinaires débiteurs	17 031 111 848	0	0	17 031 111 848	16 247 506 277	F3A	Comptes d'emprunts	9 540 811 403	8 685 969 441
A2A		Autres comptes de dépôts débiteurs	31 228 799 919	0	0	31 228 799 919	34 588 799 919	F3E	Emprunts à moins d'un an	4 796 345 033	5 441 537 445
A2H		Dépôts à terme constitués	31 228 799 919	0	0	31 228 799 919	34 588 799 919	F3F	Emprunts à terme	4 744 468 370	3 244 431 991
A2I		Dépôts de garantie constitués	0	0	0	0	0	F50	Autres sommes dues aux institutions financières	0	0
A2J		Autres dépôts constitués	0	0	0	0	0	F55	Ressources affectées	22 190 827	22 190 827
A3A		Comptes de prêts	300 571 848	0	0	300 571 848	766 111 974	F60	Dettes rattachées	11 035 303	123 996 914
A3B		Prêts à moins d'un an	0	0	0	0	183 268 209				
A3C		Prêts à terme	300 571 848	0	0	300 571 848	582 843 765				
A60		Créances rattachées	275 884 356	0	0	275 884 356	326 742 286				
A70		Prêts en souffrance et immobilisés	0	0	0	0	0				
		Prêts immobilisés	0	0	0	0	0				
A71		Prêts en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0	0				
A72		Prêts en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0	0				
A73		Prêts en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0	0				
OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS											
B01		OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	119 857 126 797	1 703 738 963	1 703 738 963	118 153 387 834	101 018 616 665	G01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	137 707 835 943	125 846 497 356
B20		Credits court terme	56 718 543 243	0	0	56 718 543 243	50 540 314 117	G10	Comptes ordinaires créditeurs	98 773 257 522	91 223 806 803
B2N		Comptes ordinaires	0	0	0	0	0	G15	Dépôts à terme reçus	9 357 922 138	9 041 118 245
B30		Credits à moyen terme	34 501 518 754	0	0	34 501 518 754	29 838 595 170	G2A	Comptes d'épargne à régime spécial	0	0
B40		Credits à long terme	19 178 590 246	0	0	19 178 590 246	14 247 432 132	G30	Autres dépôts de garantie reçus	27 872 269 006	23 337 734 404
B65		Créances rattachées	5 505 819 413	0	0	5 505 819 413	4 766 910 119	G35	Autres dépôts reçus	936 000 000	936 000 000
B70		Credits en souffrance et immobilisés	3 952 655 139	0	0	3 952 655 139	1 685 365 127	G60	Emprunts	0	0
		Credits immobilisés	690 144 724	0	0	690 144 724	690 144 724	G70	Autres sommes dues	0	0
B71		Credits en souffrance de 6 mois au plus	1 168 351 714	385 457 860	385 457 860	760 893 854	542 416 451	G90	Dettes rattachées	1 568 387 277	1 307 837 905
B72		Credits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	1 415 964 663	820 817 455	820 817 455	955 147 208	317 222 378				
B73		Credits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	680 194 037	497 463 647	497 463 647	182 730 390	135 562 048				
OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES											
C01		OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	2 095 768 062	52 194 964	52 194 964	2 147 963 026	1 662 393 579	H01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	3 895 335 997	2 995 028 050
C10		Titres de placement	133 890 000	0	0	133 890 000	183 579 994	H10	Versements restant à effectuer	0	0
C30		Comptes de stocks	130 513 566	0	0	130 513 566	92 299 651	H40	Crediteurs divers	510 580 549	499 900 858
C31		Stocks de meubles	0	0	0	0	0		Comptes de valeurs à imputer	0	0
C32		Stocks de marchandises	0	0	0	0	0	H6A	Comptes d'ordre et divers	3 388 755 448	2 495 127 192
C33		Stocks de fournitures	130 513 566	0	0	130 513 566	92 299 651	H6B	Comptes de liaison	10 589 064	9 801 322

BILAN COOPEC DE BASE												DINF 2000	
Filière: Togo - Ensemble Coopéc												F-02 / NT-003	
D - AA0												(En francs CFA)	
0 N.S. : TOG 9000													
M - 1													
Code Poste	ACTIF	2023		2022		Code Poste	PASSIF	2023		2022			
		BRUT	AMT/PROV	NET	NET			2023	2022				
C34	Autres stocks et assimilés					H6C	Comptes de différences de conversion						
C40	Débiteurs divers	840 129 085	52 194 964	787 934 121	604 609 227	H6G	Comptes de régularisation - passif	3 186 080 814	2 251 751 757				
C55	Créances rattachées	3 916 641		3 916 641	5 336 475	H6P	Comptes d'attente - passif	192 085 571	233 574 115				
C56	Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	309 791 664		309 791 664	186 469 368								
C59	Valeurs à régler												
C6A	Comptes d'ordre et divers	677 527 106		677 527 106	590 098 865								
C6B	Comptes de liaison	202 782 049		202 782 049	162 480 579								
C6C	Comptes de différence de conversion												
C6G	Comptes de régularisation actif	262 971 336		262 971 336	172 813 069								
C6Q	Comptes transitoires												
C6R	Comptes d'attente - actif	211 773 721		211 773 721	254 805 217								
D01	VALEURS IMMOBILISEES	16 222 699 207	5 385 784 801	10 916 914 406	10 839 105 760	K01	VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
D1A	Immobilisations financières	3 113 410 000		3 113 410 000	3 112 410 000	K20	Titres de participation						
D1E	Titres de participation	3 113 410 000		3 113 410 000	3 112 410 000	L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	33 465 764 948	31 308 826 160				
D1L	Titres d'investissement					L10	Subventions d'investissement	2 648 780	3 935 250				
D10	Prêts et titres subordonnés												
D1S	Dépôts et cautionnements	84 656 328		84 656 328	86 573 815	L20	Fonds affectés						
D23	Immobilisations en cours	673 139 394	7 094 582	680 233 976	680 238 963	L21	Fonds de garantie						
D24	Incorporelles	10 641 874	7 094 582	3 547 292	7 394 583	L22	Fonds d'assurance						
D25	Corporelles	682 487 520		682 487 520	672 844 380	L23	Fonds de bonification						
D30	Immobilisations d'exploitation	11 347 783 285	5 096 551 711	6 251 231 574	6 194 239 595	L24	Fonds de sécurité						
D31	Incorporelles	188 155 508	137 503 061	20 652 447	14 156 876	L25	Autres fonds affectés						
D36	Corporelles	11 189 627 777	4 959 048 650	6 230 579 127	6 180 083 719	L27	Fonds de crédit						
D40	Immobilisations hors exploitation					L30	Provisions pour Risques et Charges	2 023 135 068	1 938 664 227				
D41	Incorporelles					L31	Provisions pour charges de retraite	524 274 867	549 293 431				
D45	Corporelles					L32	Provisions pour risque d'exécution des engagements par signature						
D46	Immobilisations acquises par réalisation de garantie	990 293 200	202 138 508	788 154 692	761 446 487	L33	Autres provisions pour risques et charges	1 438 660 141	1 388 370 796				
D47	Incorporelles	990 293 200	202 138 508	788 154 692	761 446 487	L35	Provisions réglementées						
D50	Credit bail et opérations assimilées					L36	Provisions pour risques afférents aux opérations de crédits à moyen et long termes						
D51	Credit-bail					L37	Provision spéciale de réévaluation						
D52	L.O.A.					L41	Emprunts et titres émis subordonnés	504 431 956	475 401 261				
D53	Location vente					L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés	15 855 813	20 290 438				
D60	Créances rattachées	13 417 000		13 417 000	4 196 900	L45	Fonds pour risques financiers généraux	1 787 169 250	1 793 931 032				
						L50	Primes liées au capital						
						L55	Reserves	14 585 692 810	14 345 885 643				
						L56	Reserve générale	3 378 793 634	3 152 624 422				
						L57	Reserves facultatives	682 098 224	775 077 778				
						L58	Autres réserves	10 524 200 651	10 418 163 446				
						L59	Ecart de réévaluation des immobilisations						
						L60	Capital	10 789 211 000	10 830 741 700				
						L61	Capital appelé	10 769 211 000	10 830 741 700				

BILAN COOPEC DE BASE											DIMF 2000

COMPTES DE RESULTAT COOPEC DE BASE									
Futuro-Logo - Ensemble Coopoc									
D : RAQ									
N.S. :									
M.1									
F.01 / NT.004									
(En francs CFA)									
Code	Poste	CHARGES	2023	2022	Code Poste	PRODUITS	2023	2022	
R08		CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES			V08	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES			
R1A		Interêts sur comptes ordinaires créditeurs	3 142 716 079	2 543 000 589	V1A	Interêts sur comptes ordinaires débiteurs	2 449 953 633	2 600 292 654	
R1B		Organisme financier	7 831 839	100 270	V1B	Organisme financier	332 573 749	267 479 854	
R1C		Caisse centrale			V1C	Caisse centrale	229 580 553	162 095 731	
R1D		Tresor Public			V1D	Tresor Public	3 295 297	2 443 870	
R1E		CCP			V1E	CCP	69 697 900	96 226 025	
R1F		Banques et correspondants	84 245		V1F	Banques et correspondants			
R1H		Etablissements financiers	7 747 594	100 270	V1H	Etablissements financiers			
R1I		SFD			V1I	SFD			
R1K		Autres institutions financières			V1K	Autres institutions financières			
R1L		Interêts sur autres comptes de dépôts créditeurs			V1L	Interêts sur autres comptes de dépôts débiteurs	2 013 986 121	2 296 806 925	
R1N		Dépôts à terme reçus			V1Q	Interêts sur dépôts à terme constitués	2 013 975 400	2 296 806 240	
R1P		Dépôts de garantie reçus			V1R	Interêts sur dépôts de garantie constitués			
R1Q		Autres dépôts reçus			V1S	Interêts sur autres dépôts constitués	20 721	685	
R2A		Interêts sur comptes d'emprunts	586 894 638	305 887 925	V2A	Interêts sur comptes de prêts	102 117 600	34 452 146	
R2F		Interêts sur emprunts à moins d'un an	308 760 616	112 357 200	V2C	Interêts sur prêts à moins d'un an	57 115 793	16 849 511	
R2G		Interêts sur emprunts à terme	280 114 022	193 510 726	V2G	Interêts sur prêts à terme	45 001 806	17 602 635	
R2R		Autres interêts	2 146	10 393	V2Q	Autres interêts			
R2T		Divers interêts	2 146	10 393	V2S	Divers interêts			
R2Z		Commissions	2 547 987 457	2 237 021 991	V2T	Commissions	1 266 183	1 554 529	
R3A		CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	1 942 643 967	1 681 885 203	V3A	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	19 098 802 665	16 105 140 555	
R3C		Interêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	1 941 859 297	1 681 301 203	V3B	Interêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients	14 208 468 104	11 975 557 709	
R3D		Interêts sur comptes ordinaires créditeurs	1 471 182 269	1 227 984 835	V3G	Autres crédits à court terme	7 489 230 967	6 021 801 037	
R3F		Interêts sur dépôts à terme reçus	410 512 486	392 135 790	V3M	Interêts sur crédits à moyen terme	4 848 159 714	4 432 780 669	
R3H		Interêts sur comptes d'épargne à régime spécial			V3N	Interêts sur crédits à long terme	1 891 068 423	1 520 976 573	
R3J		Interêts sur dépôts de garantie reçus	2 234 522	4 603 986	V3R	Interêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients			
R3L		Interêts sur autres dépôts reçus	57 500 000	56 576 592	V3T	Autres interêts	81 004 146	62 698 354	
R3N		Interêts sur emprunts et autres sommes dues			V3V	Divers interêts	61 004 146	62 698 354	
R3Q		Autres interêts			V3X	Commissions	4 809 330 356	4 065 894 462	
R3T		Commissions	804 670	584 000					
R4B		MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	16 463 376 211	14 480 547 437		MARGE D'INTERET DEFICITAIRE			
R4C		TOTAL CHARGES D'INTERETS	5 965 380 047	4 224 885 772	V4B	TOTAL PRODUITS D'INTERETS	21 548 756 258	18 705 433 209	
R4K		CHARGES SUR OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	201	1 744	V4C	PRODUITS SUR OPERATIONS SUR TITRES ET SUR OPERATIONS DIVERSES	8 988 841	12 803 665	
R4M		Charges et pertes sur titres de placement	201	244	V4D	Produits et profits sur titres de placement	8 988 840	12 803 662	
R4N		Charges sur opérations diverses		1 500	V4E	Interêts sur crédit accordés au personnel non membre			
R4P		Commissions			V4F	Produits sur opérations diverses	1	3	
R5B		CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES			V5B	PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	45 776 300	20 149 250	
R5C		Frais d'acquisition			V5C	Produits sur prêts et titres subordonnés			
R5D		Étalement de la prime			V5D	Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	45 776 300	20 149 250	
					V5F	Produits et profits sur titres d'investissement			

COMPTÉ DE RESULTAT COOPEC DE BASE										DIMF 2020	
Fucoc-Logo - Ensemble Coopoc											
F.02 / NT.004											
D : R40											
N.S. : TOG 900											
M.1											
CHARGES										PRODUITS	
Code	Poste	2023	2022	Code	Poste	2023	2022	2023	2022	(En francs CFA)	
RSE	CHARGES SUR CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES				V5G						
RSG	Charges sur opérations de crédit bail	0	0		V5H			320 750	3 674 550		
RSH	Dotations aux amortissements	0	0		V5J			0	55 000		
RSJ	Dotations aux provisions	0	0		V5K			0	55 000		
RSK	Moins-values de cession	0	0		V5L			0	0		
RSL	Autres charges	0	0		V5M			0	0		
RSN	CHARGES sur opérations de location avec option d'achat				V5N			0	0		
RSO	Dotations aux amortissements	0	0		V5P			0	0		
RSP	Dotations aux provisions	0	0		V5Q			0	0		
RSQ	Moins-values de cession	0	0		V5R			0	0		
RSR	Autres charges	0	0		V5S			0	0		
RSS	Charges sur opérations de location -vente	0	0		V5T			320 750	3 619 550		
RST	Dotations aux amortissements	0	0		V5V			320 750	3 619 550		
RSU	Dotations aux provisions	0	0		V5W			0	0		
RSV	Moins-values de cession	0	0		V5X			0	0		
RSX	Autres charges	0	0		V5Y			0	0		
RSY	Charges sur emprunts et titres émis subordonnés / capital social	20 071 494	9 134 130								
REA	CHARGES SUR OPERATIONS DE CHANGE				V6A			0	0		
RBB	Pertes sur opérations de change	0	0		V6B			0	0		
RBC	Commissions	0	0		V6C			0	0		
RBF	CHARGES SUR OPERATIONS HORS BILAN				V6F			12 414 274	4 424 852		
RBG	Charges sur engagements de financements reçus des institutions financières	0	0		V6K			0	0		
RBL	Charges sur engagements de financements reçus des membres, clients ou bénéficiaires	0	0		V6L			2 389 915	632 500		
RBM	Charges sur engagements de garantie reçus des institutions financières	0	0		V6N			0	0		
RBP	Charges sur engagements de garantie reçus des membres, bénéficiaires ou clients	0	0		V6P			10 024 359	3 792 352		
RBS	Charges sur engagements sur titres	0	0		V6Q			0	0		
RBT	Charges sur autres engagements reçus	0	0		V6R			0	0		
					V6S			0	0		
RBV	CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS				V6U			266 086	133 730		
RBW	Charges sur les moyens de paiement	26 427 936	25 231 037		V6V			223 986	31 480		
RBX	Autres charges sur prestations de services financiers	8 900	3 600		V6W			42 500	102 250		
		26 419 036	25 227 437								
RZA	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIERE				V7A			18 090 032	12 004 509		
RZB	Moins-values sur cession d'éléments d'actif	34 750	9 000		V7B			5 873 500	6 782 354		
RZC	Transferts de produits d'exploitation financière	34 750	9 000		V7C			0	0		
RZD	Diverses charges d'exploitation financière	0	0		V7D			12 216 532	5 222 155		
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	39 321 901	18 812 666					0	0		
	AUTRES CHARGES FINANCIERS NETTES	46 534 381	34 377 911					65 656 262	53 190 578		
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	16 463 376 211	14 480 547 437					0	0		
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	39 321 901	18 812 666					0	0		
	PRODUIT FINANCIER NET	16 502 688 112	14 499 360 103					0	0		
	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	425 144 137	308 409 167					0	0		

COMPTES DE RESULTAT COOPEC DE BASE						DMF 2080	
Fonction - Ensemble Coopac						(En francs CFA)	
F.03 / NT.004							
M.1							
D - RA0							
N.S. : TOG 9/00							
Code Poste	CHARGES	2023	2022	Code Poste	PRODUITS	2023	2022
R8G	Achats de marchandises	483 358 052	313 372 514	V8B	MARGE COMMERCIALE	0	0
R8J	Stocks vendus	0	0	V8C	VENTES DE MARCHANDISES	0	0
R8L	Variations de stocks marchandises	-38 213 915	-4 983 347				
	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	16 028 446 095	13 415 775 684		PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	2 723 533 340	1 947 576 213
S92	FRAIS DE PERSONNEL	8 114 209 576	7 006 474 563				
S93	Salaires et traitements	6 321 673 019	5 338 017 698	W4A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	309 037 862	30 696 456
S94	Charges sociales	1 736 005 419	1 622 301 849	W4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0	0
S95	Rémunérations versées aux stagiaires	56 331 138	46 150 016	W4D	Indemnités de fonction et rémunération d'administrateurs, gérants reçus	0	0
S1A	IMPOTS ET TAXES	104 681 182	87 907 902				
S1B	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	5 363 249	1 272 398	W4G	Plus-values de cession	234 589 255	13 204 075
S1C	Autres impôts, taxes et versements assimilés versés à l'administration des impôts	98 621 434	85 968 134	W4H	sur immobilisations incorporelles et corporelles	234 589 255	13 204 075
S1D	Impôts directs	0	0	W4J	sur immobilisations financières	0	0
S1G	Impôts indirects	171 591	0	W4K	Revenus des immeubles hors exploitation	0	0
S1H	Droits d'enregistrement et de timbre	248 273	88 131	W4L	Transferts de charges d'exploitation non financière	0	0
S1J	Impôts et taxes divers	98 401 570	85 975 003	W4M	Charges rélatées	0	0
S1K	Autres impôts, taxes et versements assimilés versés aux autres organismes	496 500	667 400	W4N	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0
				W4P	Autres transferts de charges	0	562 500
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	3 505 292 840	3 056 764 158	W4Q	AUTRES PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	72 024 607	14 515 875
S2B	Services extérieurs	1 009 189 091	962 682 158				
S2C	Redevances de crédit-bail	0	0	W50	PRODUCTION IMMOBILISEE	0	0
S2D	Loyers	102 107 957	109 104 946	W51	Immobilisations incorporelles	0	0
S2F	Charges locatives et de co-proprété	485 000	75 000	W52	Immobilisations corporelles	0	0
S2H	Entretien et réparations	284 184 666	280 056 647				
S2J	Primes d'assurance	427 796 530	442 112 894	W53	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0	0
S2K	Etudes et recherches	427 500	25 000	X59	REPRISES DU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	0	0
S2M	Frais de formation du personnel	120 573 083	85 075 655				
S2L	Divers	73 614 053	46 232 013	X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	9 653 456	2 078 633
S3A	Autres services extérieurs	2 051 541 812	1 658 576 295	X54	Reprises d'amortissements des immobilisations	9 653 456	741 003
S3B	Personnel extérieur à l'institution	46 690 000	46 004 117	X56	Reprises de provisions sur immobilisations	0	1 337 630
S3C	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	473 824 457	400 372 862				
S3E	Publicité, publications et relations publiques	383 405 684	193 751 241	X6B	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	2 404 842 023	1 914 801 131
S3G	Transports de biens	8 000	0	X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance	1 209 860 156	1 141 034 636
S3J	Transports collectifs du personnel	0	0	X6D	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	160 078 792	151 460 403
S3L	Déplacements, missions et réceptions	401 502 381	280 100 263	X6E	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	353 574 973	331 496 223
S3M	Achats non stockés de matières et fournitures	577 658 903	491 300 262	X6F	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	684 200 433	658 078 211
S3N	Frais postaux et frais de télécommunication	161 001 511	244 366 940	X6G	Reprises de provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	40 550 664	19 610 092
S3P	Divers	7 456 676	1 974 580	X6H	Reprises de provisions pour risques et charges	752 824 714	378 784 761

COMPTÉ DE RESULTAT COOPEC DE BASE							DMF 2000
Etat : M		Fusée-Logo - Ensemble Coopéc		F.04 / NT.004		(En francs CFA)	
Date d'arrêt : 31/12/2023		D. RA0		M.1			
P. A.		N.S. : TOG 900					
Code Poste	CHARGES	2023	2022	Code Poste	PRODUITS	2023	2022
S4A	Charges diverses d'exploitation	444 561 937	435 511 705	X6I	Reprises de provisions réglementées	0	0
S4B	Redevances pour concessions brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	47 103 141	95 465 144	X6J	Régularisation sur créances amorties	401 496 447	378 171 441
S4D	Indemnités de fonction versées	0	600 000				
S4I	Frais de tenue d'assemblée	218 428 021	182 006 253	X69	PRODUITS EXCEPTIONNELS	93 772 587	45 100 172
S4K	Monts-values de cession sur immobilisations	0	0				
S4L	sur immobilisations corporelles et incorporelles	0	0				
S4M	sur immobilisations financières	0	0				
S4P	Transferts de produits d'exploitation non financière	900 825	1 103 600	X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	327 981 680	310 084 204
S4Q	Produits rétrogradés	900 825	1 103 600				
S4R	Autres transferts de produits	0	0	L80	DEFICIT	0	0
S4S	Autres charges diverses d'exploitation non financière	178 128 950	156 316 708				
T50	DOTATIONS AU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	0	87 721 051				
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	825 460 398	727 726 513				
T53	Dotation aux amortissements de charges à répartir	9 468 084	14 612 216				
T54	Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation	811 789 743	700 660 504				
T55	Dotations aux amortissements des immobilisations hors exploitation	675 270	7 568 872				
T56	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours	3 547 291	4 884 922				
T57	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations d'exploitation	0	0				
T58	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations hors exploitation	0	0				
T6B	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	3 478 802 109	2 449 181 498				
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	1 601 634 242	1 235 419 555				
T6D	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	356 830 200	180 660 948				
T6E	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	747 405 250	376 773 644				
T6F	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	487 338 752	677 964 762				
T6G	Dotations aux provisions pour dépréciation d'autres éléments d'actif	42 205 645	11 482 016				
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges	885 857 575	554 294 545				
T6J	Dotations aux provisions réglementées	0	0				
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	504 581 848	580 028 126				
T6L	Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	444 492 796	67 957 256				
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	68 708 339	839 180 642				
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	357 162 244	361 626 157				
T82	IMPOTS SUR LES EXCEDENTS	110 048 273	163 616 370				
L80	EXCEDENT	2 658 536 631	1 713 512 671				
T84	TOTAL CHARGES	24 779 900 148	21 061 384 375	X84	TOTAL PRODUITS	24 779 900 148	21 061 384 375

BILAN FAÏTIERE										DIMF 2000	
Fédération des Unions Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (FUCoC-Togo)										En francs CFA	
F.01 / NT.003											
M : 1											
D : AAO											
N.S. :											
Code Poste	ACTIF	BRUT	AMT/PROV	NET	NET	Code Poste	PASSIF	2023	2022		
A01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	24 770 337 125	0	24 770 337 125	23 042 504 891	F01	OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	22 068 257 451	21 014 123 438		
A10	Valeur en caisse	1 029 634 449	0	1 029 634 449	212 818 084	F1A	Comptes ordinaires créditeurs	13 445 745 989	10 903 834 763		
A11	Billets et monnaies	1 029 634 449	0	1 029 634 449	212 818 084	F2A	Autres comptes de dépôts créditeurs	8 385 000 000	9 865 000 000		
	Monnaie électronique acquise					F2B	Dépôts à terme reçus	8 385 000 000	9 865 000 000		
						F2C	Dépôts de garantie reçus	0	0		
						F2D	Autres dépôts reçus	0	0		
A12	Comptes ordinaires débiteurs	3 044 891 931	0	3 044 891 931	2 275 395 107	F3A	Comptes d'emprunts	0	0		
A2A	Autres comptes de dépôts débiteurs	10 595 348 248	0	10 595 348 248	11 762 643 248	F3E	Emprunts à moins d'un an	0	0		
A2H	Dépôts à terme constitués	10 554 624 548	0	10 554 624 548	11 661 924 548	F3F	Emprunts à terme	0	0		
A2J	Dépôts de garantie constitués	0	0	0	0	F50	Autres sommes dues aux institutions financières	0	0		
A3A	Autres dépôts constitués	40 723 700	0	40 723 700	40 723 700	F55	Ressources affectées	0	0		
A3B	Comptes de prêts	9 627 893 648	0	9 627 893 648	8 397 274 448	F60	Dettes rattachées	287 511 462	245 288 676		
A3C	Prêts à moins d'un an	3 384 009 401	0	3 384 009 401	5 827 353 438						
A3D	Prêts à terme	6 243 884 247	0	6 243 884 247	2 569 881 010						
A60	Créances rattachées	472 588 848	0	472 588 848	454 363 804						
A70	Prêts en souffrance et immobilisés	0	0	0	0						
A71	Prêts immobilisés	0	0	0	0						
A72	Prêts en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0						
A73	Prêts en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0						
	Prêts en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0						
B01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	16 865 691	111 841	16 753 851	29 089 854	G01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	3 254 737	3 059 809		
B2D	Credits court terme	0	0	0	0	G10	Comptes ordinaires créditeurs	3 254 737	3 059 809		
B2N	Comptes ordinaires	0	0	0	0	G15	Dépôts à terme reçus	0	0		
B30	Credits à moyen terme	0	0	0	0	G2A	Comptes d'épargne à régime spécial	0	0		
B40	Credits à long terme	0	0	0	0	G30	Autres dépôts de garantie reçus	0	0		
B65	Créances rattachées	16 068 117	0	16 068 117	28 336 752	G35	Autres dépôts reçus	0	0		
B70	Crédits en souffrance et immobilisés	685 734	0	685 734	753 102	G60	Emprunts	0	0		
		111 841	111 841	0	0	G70	Autres sommes dues	0	0		
B71	Credits Immobilisés	0	0	0	0	G90	Dettes rattachées	0	0		
B72	Credits en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0						
B73	Credits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	111 841	111 841	0	0						
	Credits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0						
C01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	3 071 145 663	2 931 232	3 068 214 371	2 867 991 229	H01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	945 766 819	744 154 388		
C10	Titres de placement	1 285 706 895	0	1 285 706 895	1 345 078 147	H10	Versements restant à effectuer	0	0		
C30	Comptes de stocks	20 687 767	0	20 687 767	17 995 191	H40	Crediteurs divers	764 122 556	531 234 230		
C31	Stocks de meubles	0	0	0	0		Comptes de valeurs à imputer	0	0		
C32	Stocks de marchandises	0	0	0	0	H6A	Comptes d'ordre et divers	181 644 263	212 920 168		
C33	Stocks de fournitures	20 687 767	0	20 687 767	17 995 191	H6B	Comptes de liaison	0	0		

BILAN FAÏTÈRE										DMF 2000	
Faïtère des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit du Topo (Fuoco-topo)										En francs CFA	
F 02 / NT 003											
D : AAO											
0 N.S. : TOG 900											
M : 1											
Code Poste	ACTIF	2023		2022		Code Poste	PASSIF	2023	2022		
		BRUT	AMT/PROV	NET	NET						
C34	Autres stocks et assimilés					H6C	Comptes de différences de conversion				
C40	Débiteurs divers	1 718 328 094	2 931 292	1 715 396 802	1 436 986 253	H6G	Comptes de régularisation - passif	180 247 658	212 520 168		
C55	Créances rattachées	21 993 943		21 993 943	23 283 288	H6P	Comptes d'attente - passif	1 396 806	0		
C56	Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	14 943 748		14 943 748	25 524 848						
C59	Valeurs à rejeter				0						
C6A	Comptes d'ordre et divers	9 395 196		9 395 196	19 123 501						
C6B	Comptes de liaison				5 411 683						
C6C	Comptes de différence de conversion				0						
C6G	Comptes de régularisation actif	3 091 102		3 091 102	13 711 818						
C6Q	Comptes transitoires				0						
C6R	Comptes d'attente - actif	6 304 094		6 304 094	0						
D01	VALEURS IMMOBILISEES	3 914 222 679	627 914 057	3 286 308 622	3 199 338 627	K01	VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR				
D1A	Immobilisations financières	2 818 978 526		2 818 978 526	2 771 951 261	K20	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
D1E	Titres de participation	1 996 550 000		1 996 550 000	1 996 550 000		Titres de participation	8 094 334 962	7 377 586 755		
D1L	Titres d'investissement	300 000 000		300 000 000	300 000 000	L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES				
D10	Prets et titres subordonnés	522 428 526		522 428 526	475 401 261	L10	Subventions d'investissement				
D1S	Dépôts et cautionnements	2 134 790		2 134 790	2 142 215						
D23	Immobilisations en cours	77 760 962		77 760 962	72 369 660	L20	Fonds affectés	5 757 029 666	5 110 728 489		
D24	Incorporelles				0	L21	Fonds de garantie	228 315 723	230 053 614		
D25	Corporelles	77 760 962		77 760 962	72 369 660	L22	Fonds d'assurance				
D30	Immobilisations d'exploitation	866 241 048	627 914 057	238 326 991	231 774 108	L23	Fonds de bonification	5 484 277 641	4 836 238 580		
D31	Incorporelles	28 487 947	13 240 633	15 247 314	16 823 288	L24	Fonds de sécurité	44 436 301	44 436 301		
D36	Corporelles	837 753 101	614 673 224	223 079 877	214 950 820	L25	Autres fonds affectés	646 320 383	774 849 027		
D40	Immobilisations hors exploitation				0	L27	Fonds de crédit	562 238 787	444 017 664		
D41	Incorporelles				0	L30	Provisions pour Risques et Charges	240 566 427	240 566 427		
D45	Corporelles				0	L31	Provisions pour charges de retraite				
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie				0	L32	Provisions pour risque d'exécution des engagements par annuités	321 672 360	203 451 237		
D46	Incorporelles				0	L33	Autres provisions pour risques et charges				
D47	Corporelles				0	L35	Provisions réglementées				
					0	L36	Provisions pour risques afférents aux opérations de crédits à moyen et long termes				
					0	L37	Provision spéciale de réévaluation				
					0	L41	Emprunts et titres émis subordonnés				
					0	L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés				
					0	L45	Fonds pour risques financiers généraux	130 000 000	130 000 000		
D50	Credit bail et opérations assimilées				0	L50	Primes liées au capital				
D51	Credit-bail				0	L55	Reserves	11 046 403	11 046 403		
D52	L.O.A.				0	L56	Reserve générale	4 418 554	4 418 554		
D53	Location-vente				0	L57	Reserves facultatives	2 209 295	2 209 295		

BILAN FAÏTIÈRE									
0 Faîtière des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)									
F.03 / NT.003									
D : A40									
0 N.S. : TOG 900									
M : 1									
En francs CFA									
DIMF 2020									
Etat : M									
Date d'arrêté : 31/12/2023									
P : A									
Code Poste	ACTIF	2023			2022			PASSIF	2023
		BRUT	AMT/PROV	NET	NET	NET	NET		
Code Poste									
		BRUT	AMT/PROV	NET	NET	NET	NET		
D60	Créances rattachées	149 107 353	0	149 107 353	121 101 383	0	0	L58	Autres réserves
D70	Créances en souffrance	0	0	0	0	0	0	L59	Ecart de réévaluation des immobilisations
D71	Créances en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0	0	0	L60	Capital
D72	Créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0	0	0	L61	Capital appelé
D73	Créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0	0	0	L62	Capital non appelé
E01	ACTIONNAIRES, ASSOCIES OU MEMBRES	0	0	0	0	0	0	L65	Fonds de dotation
E02	Actionnaires, associés ou membres, capital non appelé	0	0	0	0	0	0	L70	Report à nouveau (+ ou -)
E03	Actionnaires, associés ou membres, capital appelé non versé	0	0	0	0	0	0		
E05	EXCEDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	0	0	0	0	0	0	L75	Excédent des produits sur les charges
								L80	Résultat de l'exercice (+ ou -)
								L81	Excédent ou déficit en instance d'approbation
								L82	Excédent ou déficit de l'exercice
E90	TOTAL ACTIF	31 772 571 158	630 957 190	31 141 613 968	29 138 924 401	0	0	L90	TOTAL PASSIF
									31 141 613 968
									29 138 924 401

❖ La déclaration de conformité au Référentiel Comptable Spécifique des SFD

Les états financiers ont été préparés sur la base de l'instruction N°025-02-2009 du 03 février 2009 de la BCEAO relative à l'obligation pour les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) de produire des états financiers suivant les principes comptables conformes au Référentiel Comptable Spécifique des SFD (RCSFD) notamment :

- Continuité de l'exploitation ;
- Spécialisation des exercices ;
- Coût historique ;
- Prudence ;
- Permanence des méthodes ;
- Importance relative ou l'importance significative ;
- Non compensation
- Intangibilité du bilan d'ouverture.

Ces huit (8) principes ont pour but de préparer des états financiers qui donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de notre institution.

Les présents états financiers sont donc élaborés conformément au Référentiel Comptable Spécifique des SFD.

❖ Les méthodes d'évaluation des différents postes du bilan, du hors bilan, du compte de résultats ainsi que les annexes

a. Les amortissements

A la clôture de l'exercice, un inventaire détaillé de l'ensemble des immobilisations est dressé. La dépréciation des immobilisations qu'elle résulte de l'usure, du changement de technique ou de toute autre cause est constatée par des amortissements. Les dotations aux amortissements sont calculées annuellement de manière à amortir le coût des immobilisations au cours de leur vie économique de façon linéaire avec le principe de coût historique et aux taux ci-après :

Type d'immobilisation	Durée de vie économique	Taux d'amortissement
Licences	3 ans	33%
Bâtiments	20 ans	5%
Ouvrages d'infrastructures	10 ans	10%
Installations techniques	10 ans	10%
Aménagements de bureau	5 ans	20%
Matériels de bureau	5 ans	20%
Mobiliers de bureau	10 ans	10%
Agencements et aménagements du matériel	5 ans	20%
Matériels informatiques	3 ans	33%
Matériels de transport	4 ans	25%
Matériels de transport d'occasion	3 ans	33%

b. Les provisions sur les crédits en souffrance et les radiations

Les crédits en souffrance de plus de 3 mois sont provisionnés (après déduction des dépôts de garantie) comme suit :

- 3 à 6 mois de retard : 40% de provision,
- 6 à 12 mois de retard : 80% de provision,
- 12 à 24 mois de retard : 100% de provision,
- Plus de 24 mois : les crédits sont radiés

c. Les stocks

Ils concernent les fournitures de bureau et autres fournitures comptables. Ils sont valorisés en fin d'année au coût du dernier stock entré.

d. Les titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés au prix d'acquisition et figurent à l'actif au montant brut.

e. Les titres de placement

Les titres de placement comprennent les actions, les obligations et les bons aisément négociables sur un marché réglementé. Représentatifs de créances souscrites, ils sont réalisables immédiatement, en cas de nécessité.

Les titres de placement sont comptabilisés au prix d'achat et à l'inventaire, ils sont évalués au cours en bourse, ou, pour les titres non cotés, à leur valeur probable de négociation.

❖ Les dérogations aux principes généraux, règles et méthodes d'évaluation, ainsi qu'aux règles d'établissement et de présentation des états financiers.

Il n'y a pas eu de dérogation aux principes généraux, règles et méthodes d'évaluation ainsi qu'aux règles d'établissement et de présentation des états financiers.

❖ Les changements de méthode et de présentation des états financiers ainsi que leur incidence sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'exercice de référence

La méthode et la présentation des états financiers n'ont pas changé.

Annexes des états financiers combinés

- **La liste des entités incluses dans le périmètre de combinaison et les modalités de détermination de ce périmètre**

1	FAITIÈRE	13	COOPEC CFAE	25	COOPEC KOUVE
2	COOPEC AFAGNAN	14	COOPEC ECHOPPE	26	COOPEC LUMIERE
3	COOPEC AGBELOUVE	15	COOPEC EELO	27	COOPEC MATUREITE
4	COOPEC AHEPE	16	COOPEC ELAVAGNON	28	COOPEC NATAAN
5	COOPEC AKEPE	17	COOPEC ENTENTE	29	COOPEC NIAMTOUGOU
6	COOPEC ARIZIKI	18	COOPEC ENYO	30	COOPEC NOVISSI
7	COOPEC AVE	19	COOPEC GAÏETE-SOKODE	31	COOPEC NYAMENKO
8	COOPEC BETHESDA	20	COOPEC KANDE	32	COOPEC SITSOPE
9	COOPEC BILIMON	21	COOPEC KARA	33	COOPEC SOLIDARITE
10	COOPEC BLITTA	22	COOPEC KATCHERE	34	COOPEC TDE
11	COOPEC CAR-NAOLO	23	COOPEC LANDO	35	COOPEC TRASSTO
12	COOPEC CECEAO	24	COOPEC KLOTO	36	COOPEC TSEVIE

Le périmètre de combinaison englobe les entreprises coopératives d'épargne et de crédit fondé sur les principes d'union, de solidarité et d'entraide mutuelle. Sont alors visées les Coopératives d'épargne et de crédit constituant un ensemble homogène à stratégie et direction communes ayant signé une convention d'affiliation avec le réseau Fucec-Togo et détenant des titres de participation dans la structure faïtière.

- **La nature des liens à l'origine de l'établissement des comptes combinés ou consolidés**

Les modalités de combinaison sont l'affiliation et la prise de participation dans la Structure Faïtière.

- **La qualité des ayants droit aux capitaux propres et des éventuels bénéficiaires d'intérêts minoritaires**

Les ayants droit aux capitaux propres sont constitués des Coopec affiliées. Il n'existe pas de bénéficiaires d'intérêts minoritaires

- **Les régimes de taxation des résultats inhérents aux diverses forme juridiques des SFD inclus dans le périmètre de combinaison ou de consolidation.**

Les SFD inclus dans le périmètre de combinaison sont soumis à l'impôt sur les activités autres que l'épargne et le crédit.

- **Les structures qui remplissent les conditions pour faire partie du périmètre de combinaison ou de consolidation.**

Toutes les structures qui remplissent les conditions pour faire partie du périmètre de combinaison sont effectivement les Coopec affiliées et la Structure Faïtière.

- **Les circonstances qui ont conduit à faire entrer une entité dans le périmètre de combinaison ou de consolidation pour la première fois ou à exclure une entité précédemment incluse.**

Toutes les Coopec faisant partie du périmètre de combinaison ont rempli les critères d'affiliation et de participation au capital de la Structure Faïtière.

Aucune entité n'a été exclue et aucune nouvelle entité n'a été admise.

V – ANNEXES

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES				DIMF 2005	
Etat : TOGO		Etablissement : FUCEC - TOGO			
Date d'arrêté : 2023/12/31		F : 01/001			
P : A		M : 1			
N.S. :		D : BG0		(en Francs CFA)	
Code	LIBELLES	Amortissements/ Provisions	Montants nets		
ACTIF					
B02	Créances sur les membres, bénéficiaires ou clients		112 663 636 538		
B2D	Crédits à court terme		56 718 543 243		
B30	Crédits à moyen terme		34 501 518 754		
B40	Crédits à long terme		19 194 658 365		
B70	Crédits en souffrance	1 703 850 804	2 248 916 176		
D50	Crédit-bail et opérations assimilées		0		
D51	Crédit-bail et opérations assimilées		0		
D52	Location avec option d'achat		0		
D53	Location-vente		0		
D70	Créances en souffrance sur crédit-bail et opérations assimilées		0		
PASSIF					
G02	Dettes à l'égard des membes, bénéficiaires ou clients		108 134 434 398		
G10	Comptes ordinaires créditeurs		98 776 512 259		
G15	Dépôts à terme reçus		9 357 922 138		
G2A	Comptes d'épargne à régime spécial		0		
G60	Emprunts		0		
G70	Autres sommes dues		0		

ETAT DES BIENS DONNES EN CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES					
DIMF 2006					
Etat : TOGO					
Date d'arrêté : 2023/12/31					
P : A					
D : BGO					
N.S. :					
F : 01/001					
M : 1					
(en Francs CFA)					
LIBELLES	Durée	Montants bruts	Amortissements / Provisions	Montants nets	
CREDIT - BAIL					
Crédit bail Mobilier					
Crédit bail Immobilier					
Crédit bail sur actifs incorporels		N/A			
LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT					
LOCATION - VENTE					
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DE CREDIT - BAIL ET ASSIMILEES					
TOTAL					

[illegible]

ETAT DES BIENS DETENUS DANS LE CADRE DE LA CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE						DIMF 2008
Etat : TOGO		D : GBO		Etablissement : FUCEC - TOGO		(en Francs CFA)
Date d'arrêté : 2023/12/31		N.S. : TOG X/XX		F : 01/001		
P : A				M : 1		
Libellés des biens inscrits à l'actif frappés de la clause de Réserve de Propriété	Objet clause de reserve	Montants bruts	Calendrier arrêté			Créanciers
			Date d'inscription	Durée de jouissance		
		N/A				
TOTAL						

DIMF 2009											
DETAIL DU COMPTE 6221 - PERSONNEL EXTERIEUR A L'INSTITUT											
Etat : TOGO											
Date d'arrêté : 2023/12/31											
P : A											
D : BGO											
N.S. :											
Etablissement: FUCEC - TOGO											
F : 01/001											
M : 1											
(en Francs CFA)											
LIBELLES	NATIONAUX	EFFECTIF (en unités)			Hors UMOA	Autres Etats de l'UMOA	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	TOTAL	FACTURATION A L'INSTITUTION
1. Cadres supérieurs	1								1	1	46 690 000
2. Techniciens supérieurs et cadres moyens											
3. Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés											
4. Employés, manoeuvres, ouvriers et apprentis											
TOTAL	1								1	1	46 690 000
PERMANENTS											
SAISONNIERS	1								1	1	

ETAT DES CREDITS EN SOUFFRANCE						DIMF 2010
Etablissement : FUCEC - TOGO						
Etat : TOGO						
Date d'arrêté : 2023/12/31		D : BAO		F : 01/001		
P : A		N.S. :		M : 1		(en Francs CFA)
	A	B	C=A-B	D	E = C - D	
	191,192 et 193 291,292 et 293 Crédits et prêts en souffrance	162 et 254 Dépôts de garantie	Solde restant dus	199 et 299 Provisions	Crédits et Prêts en souffrance nets	
CREDITS EN SOUFFRANCE						
Crédits comportant au moins une échéance impayée ≤ à 6 mois	1 166 351 714	202 707 063	963 644 651	385 457 860	578 186 790	
Crédits comportant au moins une échéance impayée > 6 mois à ≤ 12 mois	1 416 076 504	389 914 884	1 026 161 620	820 929 296	205 232 324	
Crédits comportant au moins une échéance impayée > 12 mois à ≤ 24 mois	680 194 037	182 730 390	497 463 647	497 463 647	0	
TOTAL	3 262 622 255	775 352 337	2 487 269 918	1 703 850 804	783 419 114	

ETAT DES INFORMATIONS ANNEXES			DIMF 2011
Etablissement : FUCEC - TOGO			
Etat : TOGO			
Date d'arrêté : 2023/12/31	D : BBO	F : 01/001	
P : A	N.S. :	M : 1	(en Francs CFA)
LIBELLES	Montant / Effectif		
Encours des engagements par signature à court terme			
Encours des engagements par signature à moyen et long terme			-
Montant total consacré par l'institution aux opérations autres que les activités d'épargne et de crédit		226 052 250	
Nombre total de membres , bénéficiaires ou clients de l'institution		1 360 652	
Nombre total de groupements de l'institution ainsi que leurs membres		112 805	
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients de sexe masculin de l'institution		667 526	
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients de sexe féminin de l'institution		580 321	
Nombre total de groupements bénéficiaires		10 151	
Nombre total d'usagers bénéficiaires		38 146	
Nombre total de sociétaires bénéficiaires		1 350 501	
Population cible de la caisse (ou son estimation)		1 749 577	
126-127-128 Dépôts à plus d'un an du SFD auprès des institutions financières		4 845 864 712	
252- Dépôts à terme à plus d'un an des membres, bénéficiaires ou clients auprès de la caisse		8 425 913 401	
253- Comptes d'épargne à régime spécial		-	
254-255- Autres dépôts à plus d'un an des membres, bénéficiaires ou clients auprès de la caisse		9 361 693 110	
Recouvrements sur prêts intervenus au cours de l'exercice		402 996 447	
Recouvrement sur prêts attendus au cours de l'exercice		674 899 013	

ETAT DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE			DIMF 2011-1
Etat : TOGO			
Date d'arrêté : 2023/12/31			
P : A			
	D : BCO	F : 01/001	
	N.S. :	M : 1	(en Francs CFA)
LIBELLES			90-91-92-93-95-96-99
			Montant
Encours des engagements par signature donnés à court terme			-
Encours des engagements par signature donnés à moyen et long termes			-
TOTAL			

ETAT DE L'ENCOURS DES CREDITS DES DIX (10) DEBITEURS LES PLUS IMPORTANTS					Etablissement : FUCEC - TOGO		DIMF 2012	
Etat : TOGO		Date d'arrêté : 2023/12/31		D : BFO		F : 01/001		
P : A				N.S. :		M : 1		
						(en Francs CFA)		
PRENOMS/NOMS/N° D'IDENTIFICATION								
Ordre	Nom & Prénoms		DUREE INITIALE DU CREDIT	DUREE RESTANTE A COUVRIR	MONTANT NET EN CFA			
1	SOCIETE TRESOR AGRICOL SARL 00000010387		255	97	250 000 000			
			296	249	50 000 000			
					200 000 000			
2	KISSI KOSSI GILBERT 00000002218		1 816	1 527	176 904 505			
3	AIDE-TOI LE CIEL T'AIDERA SARL U 00000034116		214	29	150 000 000			
4	AGRO-VISION-INITIATIVE SARL 00000100021		179	85	150 000 000			
5	IRENEE TCHIKPE 00000100975		182	130	150 000 000			
6	AFRIK EXCEL 00200048642		184	184	133 857 450			
			1 479	1 105	23 023 751			
					110 833 700			
7	GOLD NESHER 00000042335		217	130	121 749 338			
			1 471	1 195	100 000 000			
					21 749 338			
8	BOUKPESSI TOUMOYE 00000011491		611	381	113 597 226			
			784	501	76 021 009			
					37 576 216			
9	HOUKPONDE MITRONOUGNAN 00000033567		198	111	105 910 250			
			784	593	20 000 000			
					85 910 250			
10	CAJOU DU CENTRE SARLU 00000030007		361	37	100 000 000			
	TOTAL				1 452 018 770			

Etablissement : FUCEC - TOGO

Etat : TOGO

Date d'arrêt : 2023/12/31

D : BE0

F : 01/001

P : A

N.S. :

M : 1

(en Francs CFA)

PRENOMS/NOM/N° D'IDENTIFICATION		ENCOURS DES PRETS (BRUTS)
DIRIGEANTS		
1	COOPEC AFAGNAN	15 061 997
2	COOPEC AGBELOUVE	1 245 230
3	COOPEC AHEPE	5 551 750
4	COOPEC AKEPE	3 728 466
5	COOPEC ARIZIKI	2 308 498
6	COOPEC AVE	23 937 574
7	COOPEC BETHESDA	12 667 929
8	COOPEC BILIMON	11 264 916
9	COOPEC BLITTA	3 934 252
10	COOPEC CAR-NAOLO	1 013 486
11	COOPEC CECEAO	3 850 526
12	COOPEC CFAE	883 363
13	COOPEC ECHOPPE	121 976 691
14	COOPEC EELO	30 839 874
15	COOPEC ELAVAGNON	4 559 967
16	COOPEC ENTENTE	3 184 583
17	COOPEC ENYO ADETA	10 230 634
18	COOPEC GAITE-SOKODE	1 305 493
19	COOPEC KANDE	715 070
20	COOPEC KARA	5 924 945
21	COOPEC KATCHERE	6 596 271
22	COOPEC KLOTO	6 496 885
23	COOPEC KOUVE	6 397 755
24	COOPEC LANDO	5 507 435
25	COOPEC LUMIERE	6 719 557
26	COOPEC MATURITE	25 978 624
27	COOPEC NATAAN	1 125 505
28	COOPEC NIAMTOUGOU	8 976 686
29	COOPEC NOVISSI	2 244 760
30	COOPEC NYAMENKO	32 185 868
31	COOPEC SITSOPE	2 294 456
32	COOPEC SOLIDARITE	0
33	COOPEC TDE	60 123 925
34	COOPEC TRASSTO	132 259 626
35	COOPEC TSEVIE	3 792 446
36	FAITIERE	0
TOTAL		564 885 044

PERSONNEL		
1	COOPEC AFAGNAN	967 500
2	COOPEC AGBELOUVE	322 900
3	COOPEC AHEPE	460 000
4	COOPEC AKEPE	2 698 333
5	COOPEC ARIZIKI	0
6	COOPEC AVE	30 512 757
7	COOPEC BETHESDA	585 484
8	COOPEC BILIMON	685 000
9	COOPEC BLITTA	0
10	COOPEC CAR-NAOLO	0
11	COOPEC CECEAO	1 294 086
12	COOPEC CFAE	2 179 131
13	COOPEC ECHOPPE	0
14	COOPEC EELO	103 055 775
15	COOPEC ELAVAGNON	222 500
16	COOPEC ENTENTE	0
17	COOPEC ENYO ADETA	1 142 083
18	COOPEC GAITE-SOKODE	2 240 000
19	COOPEC KANDE	0
20	COOPEC KARA	1 740 784
21	COOPEC KATCHERE	722 870
22	COOPEC KLOTO	2 727 288
23	COOPEC KOUVE	0
24	COOPEC LANDO	231 822
25	COOPEC LUMIERE	330 000
26	COOPEC MATURITE	6 500 000
27	COOPEC NATAAN	1 170 833
28	COOPEC NIAMTOUGOU	0
29	COOPEC NOVISSI	25 417
30	COOPEC NYAMENKO	0
31	COOPEC SITSOPE	0
32	COOPEC SOLIDARITE	734 008 812
33	COOPEC TDE	20 236 093
34	COOPEC TRASSTO	137 894 539
35	COOPEC TSEVIE	1 497 500
36	FAITIERE	16 179 958
TOTAL		1 069 631 465
AUTRES		
1	COOPEC AGBELOUVE	3 591 065
2	COOPEC ECHOPPE	724 216
3	COOPEC ENYO ADETA	11 568 994
4	COOPEC KARA	27 358 554
5	COOPEC LANDO	7 175 183
6	COOPEC SITSOPE	1 011 161
TOTAL		51 429 173
TOTAL		1 685 945 682

DIMF 2014				
ETAT DES RESSOURCES AFFECTEES ET DES CREDITS CONSENTIS SUR RESSOURCES AFFECTEES				
Etat : TOGO				
Etablissement : FUCEC - TOGO				
Date d'arrêté : 2023/12/31	D : BFO	F : 01/001		
P : A	N.S. :	M : 1	(en Francs CFA)	
LIBELLES	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME	TOTAL
RESSOURCES AFFECTEES	0	22 190 827	0	22 190 827
CREDITS CONSENTIS SUR RESSOURCES AFFECTEES	0	211 698 292	0	211 698 292
dont crédits en souffrance		211 698 292		211 698 292
TOTAL	0	233 889 119	0	233 889 119

Etat : TOGO			ETAT DES VALEURS IMMOBILISEES		DIMF 2015	
Date d'arrêté : 2023/12/31			Etablissement : FUCEC - TOGO			
P : A			F : 01/001			
			M : 1		(en francs CFA)	
			D : BG0			
			N.S. :			
Code	LIBELLES	Montants bruts	Amortissements Provisions	Montant nets		
D1A	Immobilisation financière	4 507 950 000	0	4 507 950 000		
D1E	Titres de participation	4 207 950 000	0	4 207 950 000		
D1L	Titres d'investissement	300 000 000	0	300 000 000		
D1S	Dépôts et cautionnements	86 791 118	0	86 791 118		
D23	Immobilisations en cours	750 900 356	0	743 805 774		
D24	Incorporelles	10 641 874	7 094 582	3 547 292		
D25	Corporelles	740 258 482	0	740 258 482		
D30	Immobilisations d'exploitation	12 214 024 333	5 724 465 768	6 489 558 565		
D31	Incorporelles	186 643 455	150 743 924	35 899 531		
D32	Droit au bail	0	0			
D33	Autres éléments du fonds commercial	0	0			
D34	Frais d'établissement	0	0			
D35	Autres immobilisations incorporelles	0	0			
D36	Corporelles	12 027 380 878	5 573 721 844	6 453 659 034		
D40	Immobilisations hors exploitation	0	0	0		
D41	Incorporelles	0	0	0		
D42	Droit au bail	0	0	0		
D43	Autres éléments du fonds commercial	0	0	0		
D44	Autres immobilisations incorporelles	0	0	0		
D45	Corporelles	0	0	0		
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie	990 293 200	202 138 508	788 154 692		
D46	Incorporelles	0	0	0		
D47	Corporelles	990 293 200	202 138 508	788 154 692		

ETAT D'AFFECTATION DU RESULTAT				DIMF 2016	
Etat : TOGO		Etablissement : FUCEC - TOGO			
Date d'arrêté : 2023/12/31		F : 01/001			
P : A		M : 1			
		D : BH0			
		N.S. :			
Code	LIBELLES		Proportion de répartition	Répartition effective	
	DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER				
L80	Résultat de l'exercice (+/-)	2 739 291 188			
L70	Report à nouveau (+/-)	752 915 722			
770	RESULTAT A AFFECTER	2 739 291 188			
	AFFECTATION DU RESULTAT BENEFICIAIRE		2 767 014 735	2 767 014 735	
772	Réserve générale		370 694 300	370 694 300	
773	Réserves facultatives		166 279 993	166 279 993	
774	Autres réserves		676 844 552	676 844 552	
776	Report à nouveau bénéficiaire		1 395 774 642	1 395 774 642	
777	Autres affectations		157 421 249	157 421 249	
	AFFECTATION DU RESULTAT DEFICITAIRE		-27 723 547	-27 723 547	
776	*Report à nouveau déficitaire		-27 723 547	-27 723 547	
778	*Prélèvements sur les réserves				
779	Autres				

ETAT DE TRAITEMENT DE REEVALUATION							DIMF 2018	
Etat : TOGO		Date d'arrêté : 2023/12/31		BGO		Etablissement : FUCEC - TOGO		
P : A				NS :		F : 01/001		
						M : 1		(en Francs CFA)
Biens réévalués	Date de Réévaluation	Nature de Réévaluation		Méthodes de Réévaluation		Valeurs Avant Réévaluation (1)	Valeur Réévaluée (2)	Ecart de Réévaluation (2)-(1)
		Libre	Légale	Indiciaire	Coûts actuels			
				N/A				
TOTAL								

I- DONNEES GENERALES

Tableau n°1.1: Nombre de membres, bénéficiaires ou clients

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients (les groupements sont comptés sur une base unitaire) (1)+(2)	1 285 913	1 360 652	5,81%
Nombre de personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a) + (b)	1 177 958	1 247 847	5,93%
- Hommes (a)	630 742	667 526	5,83%
- Femmes (b)	547 216	580 321	6,05%
Nombre de personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	107 955	112 805	4,49%
Nombre de groupements de personnes physiques - bénéficiaires	9 789	10 151	3,70%
Nombre total des membres des groupements de personnes physiques bénéficiaires (3)=(c)+(d)	73 780	74 425	0,87%
- Hommes (c)	31 104	31 398	0,95%
- Femmes (d)	42 676	43 027	0,82%

Tableau n°1.2: Effectif des dirigeants et personnel employé

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Nombre de membres du Conseil d'administration ou de l'organe équivalent	217	233	7,37%
Nombre de membres du Conseil de surveillance (*)	96	94	-2,08%
Nombre de membres du Comité de crédit (*)	96	99	3,13%
Nombre de membres des autres comités créés par le SFD	-	-	
Effectif total des employés (3)=(1)+(2)	1 322	1 346	1,82%
Dirigeants (employés exerçant des fonctions de direction ou de gérance) (1)	66	66	0,00%
- Autres employés (2) = (a)-(b)+(c)	1 256	1 280	1,91%
Agents permanents (a)	1 092	1 098	0,55%
Agents contractuels (b)	164	182	10,98%
Personnel expatrié (c)	-	-	

Tableau n° 1.3: Données sur la gouvernance

Tableau sur l'état des rémunérations des dirigeants et du personnel de l'institution

Rubriques	2022	2023	Variation (%)
Masse salariale globale en FCFA	8 013 180 884	9 229 219 447	15,18%
Personnel dirigeant (Directeur Général et son adjoint, Directeurs de service)	277 229 542	283 818 043	2,38%
Autre personnel	7 735 951 342	8 945 401 404	15,63%
Montant des frais généraux en FCFA	11 639 717 031	13 437 752 406	15,45%
Ratio Masse salariale rapportée aux frais généraux	68,84%	68,68%	-0,16%
Proportion salaire du Directeur Général rapporté aux frais généraux	0,49%	0,44%	-0,05%

Tableau sur les remboursements de frais des dirigeants élus

Rubriques	2022	2023	Variation (%)
Indemnités de fonctions versées aux administrateurs non salariés en FCFA	-	-	-
Frais de tenue des réunions des organes et des assemblées en FCFA	201 517 640	243 889 821	21,03%
- Perdiem	59 528 850	72 153 645	21,21%
- Transport	1 690 000	4 227 500	150,15%
- Hébergement	1 283 000	3 395 000	164,61%
- Téléphone	1 334 500	1 505 500	12,81%
- Carburant	1 137 387	801 500	-29,53%
- Autres	136 543 903	161 806 676	18,50%

II- DONNEES SUR LES POINTS DE SERVICE

Tableau n°2: Evolution du nombre de points de service

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Nombre d'institutions de base	35	35	0,00%
Nombre de guichets et d'agences	83	83	0,00%

III- DONNEES SUR LES OPERATIONS DE COLLECTE DE DEPOTS

Tableau n°3.1: Evolution du montant des dépôts

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Montant total des dépôts des membres, bénéficiaires ou clients (1)+(2)	124 637 005	136 146 110	9,23%
Montant des dépôts des personnes physiques non membres d'un groupement (1)	108 060 783	118 685 826	9,83%
Montant des dépôts des hommes	59 500 563	65 817 711	10,62%
Montant des dépôts des femmes	48 560 219	52 868 115	8,87%
Montant des dépôts des personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.)	16 576 222	17 460 285	5,33%

Tableau n°3.2: Décomposition des dépôts à terme des membres

Dépôts à vue		Dépôts à terme		Autres dépôts	
Montant en FCFA	Part (en %)	Montant en FCFA	Part (en %)	Montant en FCFA	Part (en %)
98 777 159 125	72,55%	9 357 922 138	6,87%	28 011 029 006	20,57%

Tableau n°3.3: Evolution du nombre de déposants (membres bénéficiaires ou clients ayant un dépôt dans les livres du SFD) et des comptes inactifs

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Nombre total de déposants (1)+(2)	633 181	644 339	1,76%
Nombre de déposants personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	571 295	581 111	1,72%
Nombre de déposants hommes (a)	304 094	310 439	2,09%
Nombre de déposants femmes (b)	267 201	270 672	1,30%
Nombre de déposants - personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.... ..)	61 886	63 228	2,17%
Nombre de comptes inactifs	1 144	2 810	145,63%
Montants des soldes des comptes inactifs	58 226 570	91 722 369	57,53%
Nombre total de comptes	1 984 199	2 145 182	8,11%

Tableau n°3.4: Evolution du capital social *

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Montant du capital social (en milliers de FCFA)	N/A	N/A	

* Pour les sociétés de capitaux

Tableau n°3.5: Répartition du capital social entre les principaux actionnaires

Noms et prénoms des principaux actionnaires	Montant du capital détenu (Année n)	Part du capital détenu (Année n)	Montant du capital détenu (Année n-1)	Part du capital détenu (Année n-1)
	N/A	N/A	N/A	N/A
	N/A	N/A	N/A	N/A
	N/A	N/A	N/A	N/A

IV- DONNEES SUR LES CREDITS (PRETS ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE)

Tableau n°4.1: Evolution du montant annuel des prêts accordés (en milliers de FCFA)

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Montant des prêts accordés (1)+(2)	118 233 088	136 808 589	15,71%
Montant des prêts accordés aux personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	95 221 082	112 417 377	18,06%
Montant des prêts accordés aux hommes (a)	57 865 825	68 637 392	18,61%
Montant des prêt accordés aux femmes (b)	37 355 257	43 779 985	17,20%
Montant des prêt accordés aux personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc... ..)	23 012 006	24 391 212	5,99%

Tableau n°4.2: Evolution du nombre des prêts accordés dans l'année (en unité)

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Nombre de prêts accordés (1)+(2)	105 563	109 177	3,42%
Nombre de prêts accordés aux personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	93 754	98 236	4,78%
Nombre de prêts accordés aux hommes (a)	56 133	59 408	5,83%
Nombre de prêts accordés aux femmes (b)	37 621	38 828	3,21%
Nombre de prêts accordés aux personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc... ..)	11 809	10 941	-7,35%
Montant moyen des prêts accordés(somme des prêts rapportée au nombre de prêts accordés)	975 244	1 253 090	28,49%

Tableau n°4.3: Engagements par signature (en milliers de FCFA)

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Nature de l'engagement donné			
Engagements de financement donnés en faveur des institutions financières	75 000	15 000	-
Engagements de financement donnés en faveur des membres, bénéficiaires ou clients	-	110 000	0,00%
Engagements de garantie d'ordre des institutions financières	60 000	25 000	-58,33%
Engagements de garantie d'ordre des membres, bénéficiaires ou clients	445 792	60 344	-86,46%

Tableau n°4.4: Encours de crédits au 31 décembre (en milliers de FCFA)

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Encours total de crédits (1)+(2)	98 057 084	114 668 059	16,94%
Encours de crédits sur les personnes physiques non membres d'un groupement (1)=(a)+(b)	81 832 789	96 870 987	18,38%
Encours des crédits sur les hommes (a)	51 395 523	61 155 115	18,99%
Encours des crédits sur les femmes (b)	30 437 267	35 715 872	17,34%
Encours des crédits sur les personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc... (2)	16 224 295	17 797 072	9,69%

Tableau n°4.5: Nombre de crédits en cours au 31 décembre (en milliers de FCFA)

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Nombre de crédits encours (1)+(2)	91 677	94 906	3,52%
Nombre de crédits en cours sur les personnes physiques non membres d'un groupement (1)=(a)+(b)	83 181	86 171	3,59%
Nombre de crédits en cours sur les hommes (a)	47 367	49 623	4,76%
Nombre de crédits en cours sur les femmes (b)	35 814	36 548	2,05%
Nombre de crédits en cours sur les personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc... (2)	8 496	8 735	2,81%

Tableau n°4.6: Evolution de l'encours des crédits par terme

Encours total des crédits en milliers de FCFA 2023		Encours total des crédits en milliers de FCFA 2022		Variation de l'encours des crédits à court terme	Variation de l'encours des crédits à moyen et long terme
Court terme	Moyen et long terme	Court terme	Moyen et long terme		
58 675 116	55 992 943	53 555 730	44 501 354	9,56%	25,82%

Tableau n°4.7: Encours des crédits des agents relevant des Autorités de contrôle (Ministère chargé des Finances, BCEAO et Commission Bancaire de l'UMOA)

Nom et prénoms	Encours total des crédits (en FCFA)	Structure dont relève l'emprunteur
	-	
TOTAL	-	

Tableau n°4.8: Opérations sur les ressources affectées

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Nombre de crédits accordés sur ressources affectées	-	-	-
Montant des crédits accordés sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	-	-	-
Nombre de crédits encours sur ressources affectées	70	70	0,00%
Montant des crédits encours sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	211 698	211 698	0,00%

Tableau n°4.9: Gestion du portefeuille

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Encours des créances en souffrance (en milliers de FCFA)	3 015 739	3 952 767(*)	31,07%
Taux brut des créances en souffrance	3,08%	3,45%	0,37%
Taux de remboursement des crédits accordés	ND	ND	
Taux de recouvrement des créances en souffrance	ND	ND	
Encours des créances en souffrance sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	211 698	211 698	0,00%
Taux brut des créances en souffrance sur ressources affectées	100%	100%	0,00%
Taux de remboursement des crédits accordés sur ressources affectées	0,00%	0,00%	0,00%
Taux de recouvrement des créances en souffrance sur ressources affectées	0,00%	0,00%	0,00%
Montant des crédits passés en perte (en milliers de FCFA)	803 621	949 075	18,10%
Taux de perte sur créances	0,81%	0,82%	0,01%

(*) dont 690 144 724 de crédits immobilisés

V- DONNEES SUR LES ACTIVITES AUTORISEES

5.1 Activités de transtert rapide d'argent

Informations d'ordre général:

. Nom et adresse du représentant : ORABANK TOGO, Av. des Nîmes et Nicolas GRUNITZKY BP 325 Lomé, T

. Nombre d'opérations exécutées au cours de l'année :

. A l'émission : 232

. A la réception : 4 419

Tableau n°5.1.1 : Opérations de transferts (en milliers de FCFA) MONEY GRAM

Rubriques	2022	2023	Variation (%)
Transferts reçus (1)	99 201	124 312	25,31%
Transferts émis (2)	-	4 070	0,00%
Solde des transferts (3)=(1)-(2)	99 201	120 242	21,21%

Tableau n°5.1.2 : Opérations de transferts (en milliers de FCFA) RIA

Rubriques	2022	2023	Variation (%)
Transferts reçus (1)	861 829	869 646	0,91%
Transferts émis (2)	40 475	69 238	71,07%
Solde des transferts (3)=(1)-(2)	821 355	800 407	-2,55%

Tableau n°5.1.3 : Opérations de transferts (en milliers de FCFA) SMALL WORLD

Rubriques	2022	2023	Variation (%)
Transferts reçus (1)	19 678	34 707	76,38%
Transferts émis (2)	-	-	0,00%
Solde des transferts (3)=(1)-(2)	19 678	34 707	0,00%

Tableau n°5.1.4 : Opérations de transferts (en milliers de FCFA) WESTERN UNION

Rubriques	2022	2023	Variation (%)
Transferts reçus (1)	-	325 439	0,00%
Transferts émis (2)	-	43 375	0,00%
Solde des transferts (3)=(1)-(2)	-	282 064	0,00%

5.2 Activités de micro assurance

5.2.1 Informations d'ordre général:

. Nombre de bénéficiaires : 218 393

. Catégorie de prestations offertes : Assurance - vie

Tableau n°5.2.2 : Opérations de micro assurance (en milliers de FCFA) *

Rubriques	2022	2023	Variation (%)
Montant des primes émises	4 005 747	3 911 035	-2,36%
Assurance - vie	4 005 747	3 911 035	-2,36%
Assurance non vie	NA	NA	-
Montant des arriérés de primes	-	-	-
Montant des sinistres à payer	342 899	584 483	70,45%

* Il s'agit des services assurés par les coopec de base pour le compte de la CIF-VIE TOGO

Tableau n°5.3: Opérations de change

Devises concernées	Montant des devises achetées	Contrevaleur en FCFA des devises achetées	Montant des devises vendues	Contre valeur en FCFA des devises vendues
EURO (EUR)	-	-	-	-
Dollar des EU (USD)	-	-	-	-
Franc Suisse (CHF)	-	-	-	-
Livre sterling (GBP)	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-

VI- AUTRES INFORMATIONS SUR LES OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Tableau n°6.1: Tarification des opérations avec la clientèle

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Taux d'intérêt créditeur minimum servi sur les dépôts des membres, bénéficiaires ou clients	0%	0%	0,00%
Taux d'intérêt créditeur maximum servi sur les dépôts des membres, bénéficiaires ou clients	5%	5%	0,00%
Taux d'intérêt nominal débiteur minimum servi sur les crédits accordés aux membres, bénéficiaires ou clients	5%	5%	0,00%
Taux d'intérêt nominal débiteur maximum sur les crédits accordés aux membres, bénéficiaires ou clients	18%	18%	0,00%
Taux d'intérêt effectif global	ND	ND	-

Tableau n°6.2: Répartition des crédits selon leurs objets (en milliers de FCFA)

Objet du crédit	2022	2023	Variation (%)
Crédits immobiliers	12 700 115	14 860 054	17,01%
Crédits d'équipement	6 959 625	7 690 638	10,50%
Crédits à la consommation	7 728 765	9 652 869	24,90%
Crédits de trésorerie	86 282 257	98 252 414	13,87%
Autres crédits	4 562 326	6 352 614	39,24%
TOTAL	118 233 088	136 808 589	15,71%

Tableau n°6.3: Dons et œuvres sociales

Références du bénéficiaire	Nature du don ou des œuvres sociales	Evaluation financière (en FCFA)
Comité d'organisation journée du 08 mars-préfecture de Yoto (Coopec Ahépé)	espèces	25 000
Comité d'organisation fête traditionnelle Hogbézan de Tabligbo (Coopec Ahépé)	espèces	50 000
Bureau préfectoral de la chambre des métiers de l'Avé (Coopec Aképé)	espèces	15 000
Comité d'organisation 13è EDITION cérémonie de remise de prix aux meilleurs de UJAD (Coopec Ahépé)	espèces	15 000
Groupe Bobo GBOFOZI lors du tournoi de football (Coopec Ahépé)	espèces	10 000
CEPPE Centre de prière parole de vie (Coopec Ahépé)	espèces	10 000
Comité d'organisation Lutte traditionnelle codifié Mairie Commune Blitta 1 (Coopec Blitta)	espèces	30 000
Comité d'organisation journée du 08 mars à Bassar (Coopec Bilimon)	espèces	5 000
Comité d'organisation fête du 1er mai à Djarkpanga (Coopec Bilimon)	espèces	5 000
Comité d'organisation fête des ignames 2023 à Kabou (Coopec Bilimon)	espèces	10 000
Comité d'organisation fête des ignames 2023 à Bassar (Coopec Bilimon)	espèces	45 000
Comité d'organisation fête des ignames 2023 à Guérin-Kouka (Coopec Bilimon)	espèces	10 000
Bureau de l'équipe de football de Djarkpanga (Coopec Bilimon)	espèces	10 000
La sœur responsable du Centre d'accueil St JOSEPH de Bassar pour enfants en situation difficile (Coopec Bilimon)	espèces	30 000
Comité d'organisation Jubilé de perle de l'Eglise Catholique de Notsé (Coopec Car-Naolo)	espèces	10 000
Comité d'organisation construction temple Eglise de Pentecôte Notsé-Kpota (Coopec Car-Naolo)	espèces	15 000
Comité d'organisation journée du 08 mars à Notsé (Coopec Car-Naolo)	espèces	97 500
ONG IYF pour camp national à Wahala (Coopec Car-Naolo)	espèces	20 000
LIFE CLUB de Lomé (Coopec Car-Naolo)	espèces	25 000
Comité d'organisation fête patronale et rallye Diocèse de Kpalimé (Coopec Car-Naolo)	espèces	10 000
Comité d'organisation fête traditionnelle Agbogbozan 2023 (Coopec Car-Naolo)	espèces	20 000
Comité paroissial Eglise Catholique de Tado (Coopec Car-Naolo)	espèces	100 000
Comité d'organisation fête de l'indépendance, coupe du district d'Agou (Coopec Cfae)	espèces	20 000
Ballons de football à l'Inspection de la jeunesse et sport D'Elavagnon (Coopec Elavagnon)	Nature	30 000
Comité d'organisation semaine culturelle Lycée d'Elavagnon-interclasses (Coopec Elavagnon)	espèces	5 000
Comité d'organisation fête traditionnelle de Tslim (Coopec Kandé)	espèces	15 000
Comité d'organisation journée du 08 mars 2023 (Coopec Kara)	espèces	300 000
Centrale des Syndicats des Travailleurs du Togo section Kozah (Coopec Kara)	espèces	15 000
Comité d'organisation intronisation de Togbui DAKEYVI Kouma de Abobo (Coopec Enyo)	espèces	30 000
Comité d'organisation fête de l'indépendance 2023, tournoi de foot (Coopec Enyo)	espèces	50 000
Comité d'organisation fête traditionnelle Ovazu édition 2023 à Amou-Oblo (Coopec Enyo)	espèces	10 000

Comité d'organisation 15 ^e édition fête traditionnelle du riz local de Kpélé "EVEMOLZA" (Coopec Enyo)	espèces	10 000
Comité d'organisation Championnat scolaire Ministère de la Jeunesse et du Sport de Dapaong (Coopec Lando)	espèces	20 000
Radio communautaire de Dapaong (Coopec Lando)	espèces	20 000
SOS VILLAGE D'ENFANTS, organisation des fêtes de fin d'année 2022 (Coopec Lando)	espèces	10 000
Gaillard Club Douane de Dapaong (Coopec Lando)	espèces	10 000
Comité d'organisation jubilé de 30 ans Ecole Catholique diocèse de Kpalimé (Coopec Kloto)	espèces	20 000
Inspection Gendarmerie de Kpalimé (Coopec Kloto)	espèces	10 000
Comité d'organisation remise premiers prix au CEPD-IEPP Kloto-ouest (Coopec Kloto)	espèces	10 000
Orphelinat ESSOZIMNA pour rentrée scolaire 2023-2024 enfants démunis (Coopec Kloto)	espèces	10 000
Comité d'organisation soirée récréative organisée par Studio Oti River Side Music (Coopec Lumière)	espèces	10 000
Comité d'organisation remise de prix aux élèves par SAM G3 (Coopec Lumière)	espèces	25 000
Comité d'organisation fête traditionnelle Odontchou (Coopec Novissi)	espèces	25 000
Comité d'organisation Championnat scolaire Inspection préfectorale des Sports de Doufelgou (Coopec Niamtougou)	espèces	5 000
Comité d'organisation fête traditionnelle Sintu-Janjagu (Coopec Niamtougou)	espèces	5 000
Union musulmane de Niamtougou (Coopec Niamtougou)	espèces	5 000
Comité de réfection des hangars du marché de Niamtougou (Coopec Niamtougou)	espèces	10 000
ONG AJAT pour noel des enfants (Coopec Niamtougou)	espèces	10 000
Comité d'organisation Championnat scolaire Inspection des Sports et Loisirs (Coopec Nataan)	espèces	15 000
Comité d'organisation journée du 08 mars (Coopec Nataan)	espèces	25 000
Comité d'organisation semaine culturelle Lycée de Bombouaka (Coopec Nataan)	espèces	5 000
Comité des jeunes Catholique de Bombouaka (Coopec Nataan)	espèces	10 000
Don au canton de Bombouaka pour cérémonies (Coopec Nataan)	espèces	10 000
Comité d'organisation course de pirogue Commune Lacs 1 (Coopec Nyameneko)	espèces	50 000
Comité d'organisation intronisation du Chef AHOTOU (Coopec Sitsopé)	espèces	25 000
Comité d'organisation fête traditionnelle AVEZAN 2023 (Coopec Sitsopé)	espèces	50 000
Total		1 447 500

Tableau n°6.4: Répartition sectorielle des crédits accordés (*) en milliers de FCFA

Secteurs d'activités	2022	2023	Variation (%)
Agriculture, Syviculture et pêche	10 478 553	12 064 455	15,13%
Industries extractives	224 196	403 644	80,04%
Industries manufacturières	849 502	902 559	6,25%
Bâtiments et travaux publics	1 728 721	2 709 622	56,74%
Commerce, restaurants, hôtels	78 120 940	89 741 376	14,87%
Electricité, gaz, eau	1 659 507	1 737 363	4,69%
Transports, entrepôts et communications	3 115 158	3 678 649	18,09%
Assurance, services aux entreprises	323 495	367 947	13,74%
Immobiliers	13 221 368	15 657 141	18,42%
Services divers	8 511 649	9 545 833	12,15%
Immobiliers	13 221 368	15 657 141	18,42%
Services divers	8 511 649	9 545 833	12,15%
TOTAL	118 233 088	136 808 589	15,71%

(*) La sectorisation retenue dans ce tableau est celle prévue par le référentiel comptable spécifique des SFD

VII- OPERATIONS AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES

Tableau n°7: Opérations avec les autres institutions financières (établissement de crédit, SFD, autres institutions financières) et les partenaires au développement

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Encours des placements auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)	41 186 915	37 489 760	-8,98%
Encours des emprunts auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)	-	-	0,00%
Montant total des emprunts obtenus dans l'année auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)	-	-	-
Taux d'intérêt moyen des emprunts obtenus dans l'année auprès des autres institutions financières	0%	0%	0,00%
Ressources affectées (en milliers de FCFA)	22 191	22 191	0,00%
Subventions d'exploitation reçues (en milliers de FCFA)	-	-	0,00%
Subventions d'équipement reçues (en milliers de FCFA)	3 935	2 649	-32,69%

VIII- DONNEES SUR LA PERFORMANCE DES MEMBRES DES RESEAUX (UNIONS, FEDERATIONS ET CONFEDERATIONS)

Tableau n°8: Indicateurs de performance des institutions affiliées au réseau (*)

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Nombre d'institutions affiliées déficitaires	6	4	-33,33%
Montant total du déficit d'exploitation des institutions affiliées (en milliers de FCFA)	45 412	27 724	-38,95%
Nombre d'institutions affiliées excédentaires	29	31	6,90%
Montant total de l'excédent d'exploitation des institutions affiliées (en milliers de FCFA)	1 758 925	2 686 260	52,72%

(*) Tableau à renseigner par les structures faitières

IX- FONCTIONNEMENT ET VIE DES ORGANES

Tableau n°9: Nombre de réunions tenues au cours de l'année

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Par l'Assemblée Générale	37	38	2,70%
Par le Conseil d'Administration ou l'organe équivalent	344	358	4,07%
Par le Conseil de Surveillance (*)	275	205	-25,45%
Par le Comité de Crédit (*)	1340	1293	-3,51%
Par les autres comités (**)	0	0	0,00%

(*) A renseigner par les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit

(**) A préciser

X- PERFORMANCES FINANCIERES

Tableau n°10: Indicateurs de performance financières

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Marge d'intérêt en milliers de FCFA	16 224 282	18 612 578	14,72%
Produit financier net en milliers de FCFA	16 334 063	18 776 282	14,95%
Résultat net en milliers de FCFA	1 484 418	2 739 291	84,54%
Taux de marge nette (1)	9,15%	14,72%	-2,47

(1) Le taux de marge nette est égal au rapport entre le résultat net et la marge d'intérêt

FAITIERE DES UNITES COOPERATIVES D'EPARGNE ET DE CREDIT DU TOGO (FUCEC-TOGO)

Siège Social : Bretelle Bè Klikamé Atikoumé
BP : 3541 Tél. : 22 21 06 32/22 22 25 74
LOME-TOGO

FAITIERE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport définitif

Audit & Consulting Center – A2C
8 BP 80073 Lomé 8 Tél. : 22-21-95-28
TOGO

Avril 2024

RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Aux membres de la Faïtière des Unités Coopérative d'Epargne et Crédit du Togo (FUCEC TOGO)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Faïtière, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

I- Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Faïtière, comprenant le bilan au 31 décembre 2023 avec des fonds propres et assimilés est de huit mille quatre-vingt-quatorze (8 094) millions F CFA, le compte de résultat faisant ressortir un profil de quatre-vingt-un (81) millions F CFA, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives contenues dans l'état annexé.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'institution à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables du Plan Comptable des SFD éditées par l'UMOA portant organisation et harmonisation des comptabilités des Systèmes Financiers Décentralisés.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Faïtière conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA

et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis par la Direction Générale et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables du Nouveau Référentiel Comptable des SFD éditées par l'UMOA portant organisation et harmonisation des comptabilités des Systèmes Financiers Décentralisés, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la Faïtière à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si Conseil d'Administration a l'intention de mettre la Faïtière en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la FUCEC - TOGO.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du commissaire aux comptes.

II- Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

2.1. Vérifications spécifiques prévues par l'acte uniforme de l'OHADA

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et les documents adressés aux membres de la FUCEC TOGO.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Rapport de gestion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les autres informations adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Irrégularités et inexactitudes

En application des dispositions de l'article 716 de l'acte uniforme de l'OHADA sur le droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous signalons que nous n'avons pas relevé d'irrégularité, et d'inexactitude au cours de nos travaux.

2.2. Autres informations : vérifications spécifiques prévues par la réglementation des SFD.

Ratios prudentiels

Nous avons procédé aux vérifications relatives au respect de la réglementation prudentielle et nous vous informons que deux (02) ratios prudentiels de la FUCEC TOGO ne sont pas respectés. Il s'agit de :

- Couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables ;
- Limitation des risques pris sur une seule signature.

Encours de crédits accordés aux personnes participant à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la Faïtière.

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi portant réglementation des SFD, les crédits accordés aux dirigeants et au personnel ont fait l'objet de l'autorisation du Conseil d'Administration.

Les crédits consentis aux personnes visées par les dispositions de la loi précitée s'élèvent à FCFA 16 179 958 au 31 décembre 2023. Il s'agit de l'encours résiduel du crédit au personnel. Ces crédits ont été autorisés conformément à la politique du crédit adoptée par le Conseil d'Administration.

Lomé, le 16 avril 2024



Koffi EKON
Expert-comptable Diplômé
Commissaire aux comptes
inscrit au Tableau de l'ONECCA-TOGO

ANNEXE 1

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Faïtière ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Faïtière à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Faïtière à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les états annexés, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons à la Direction Générale l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes et commentaires sur les comptes annuels, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Annexe 2

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

BILAN				DIMF2000	
		Bases de données pour la caisse 00001			
		Reçues :	1		
		Manquantes :	0		
État: C		CAISSE CENTRALE (00001)			
Date d'arrêté : 2023/12/31		D : AA0		F : 1 / 2	
P : A		N.S. :		M : 1 (en FCFA)	
CODE	ACTIF	BRUT	AMT/PROV	NET (N)	NET (N-1)
A01	OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS..	24 770 337 125		24 770 337 125	23 042 504 691
A10	Valeurs en caisse	1 029 634 449		1 029 634 449	212 818 084
A11	Billets et monnaies	1 029 634 449		1 029 634 449	212 818 084
A12	Compte ordinaires débiteurs	3 044 891 931		3 044 891 931	2 275 395 107
A2A	Autres comptes de dépôts débiteurs	10 595 348 248		10 595 348 248	11 702 648 248
A2H	Dépôts à terme constitués	10 554 624 548		10 554 624 548	11 661 924 548
A2I	Dépôts de garantie constitués				
A2J	Autres dépôts constitués	40 723 700		40 723 700	40 723 700
A3A	Comptes de prêts	9 627 893 648		9 627 893 648	8 397 274 448
A3B	Prêts à moins d'un an	3 384 009 401		3 384 009 401	5 827 393 438
A3C	Prêts à terme	6 243 884 247		6 243 884 247	2 569 881 010
A60	Créances rattachées	472 568 848		472 568 848	454 368 804
A70	Prêts en souffrance et immobilisés				
	Prêts immobilisés				
A71	Prêts en souffrance de 6 mois au plus				
A72	Prêts en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus				
A73	Prêts en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus				
B01	OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES OU..	16 865 691	(111841)	16 753 851	29 089 854
B2D	Crédits à court terme				
B2N	Comptes ordinaires débiteurs				
B30	Crédits à moyen terme				
B40	Crédits à long terme	16 068 117		16 068 117	28 336 752
B65	Créances rattachées	685 734		685 734	753 102
B70	Crédits en souffrance et immobilisés	111 841	(111841)		
	Credits immobilisés				
B71	Crédits en souffrance de 6 mois au plus				
B72	Crédits en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus	111 841	(111841)		
B73	Crédits en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus				
C01	OPÉRATIONS SUR TITRES ET OPÉRATIONS DIVERSES	3 071 145 663	(2 931 292)	3 068 214 371	2 867 991 229
C10	Titres de placement	1 285 786 895		1 285 786 895	1 345 078 147
C30	Comptes de stock	20 697 767		20 697 767	17 995 191
C31	Stocks de biens et de meubles				
C32	Stocks de marchandises				
C33	Stocks de fournitures	20 697 767		20 697 767	17 995 191
C34	Autres stocks et assimilés				
C40	Débiteurs divers	1 718 328 094	(2 931 292)	1 715 396 802	1 436 986 253
C55	Créances rattachées	21 993 963		21 993 963	23 283 288
C56	Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	14 943 748		14 943 748	25 524 849
C59	Valeurs à rejeter				
C6A	Comptes d'ordre et divers	9 395 196		9 395 196	19 123 501
C6B	Compte de liaison				5 411 683
C6C	Comptes de différence de conversion				
C6G	Comptes de régularisation-actif	3 091 102		3 091 102	13 711 818
C6Q	Autres comptes transitoires				
C6R	Comptes d'attente-actif	6 304 094		6 304 094	
D01	VALEURS IMMOBILISÉES	3 914 222 679	(627 914 057)	3 286 308 622	3 199 338 627
D1A	Immobilisations financières	2 818 978 526		2 818 978 526	2 771 951 261
D1E	Titres de participation	1 996 550 000		1 996 550 000	1 996 550 000
D1L	Titres d'investissement	300 000 000		300 000 000	300 000 000
D10	Prêts et titres subordonnés	522 428 526		522 428 526	475 401 261
D1S	Dépôts et cautionnements	2 134 790		2 134 790	2 142 215
D23	Immobilisations en cours	77 760 962		77 760 962	72 369 660
D24	Incorporelles				
D25	Corporelles	77 760 962		77 760 962	72 369 660
D30	Immobilisations d'exploitation	866 241 048	(627 914 057)	238 326 991	231 774 108
D31	Incorporelles	28 487 947	(13 240 833)	15 247 114	16 823 288
D36	Corporelles	837 753 101	(614 673 224)	223 079 877	214 950 820
D40	Immobilisations hors exploitation				
D41	Incorporelles				
D45	Corporelles				
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie				
D46	Incorporelles				
D47	Corporelles				
D50	Crédit bail et opérations assimilées				
D51	Crédit bail				
D52	Location avec option d'achat				
D53	Location-vente				
D60	Créances rattachées	149 107 353		149 107 353	121 101 383
D70	Créances en souffrance				
D71	Créances en souffrance de 6 mois au plus				
D72	Créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus				
D73	Créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus				
E01	ACTIONNAIRES, ASSOCIÉS OU MEMBRES				
E02	Actionnaires, associés ou membres, capital non appelé				
E03	Actionnaires, associés ou membres, capital appelé non versé				
E05	EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS				
E90	TOTAL ACTIFS	31 772 571 158	(630 957 190)	31 141 613 968	29 138 924 401

BILAN			DIMF2000
État: C		CAISSE CENTRALE (00001)	
Date d'arrêté : 2023/12/31		D : AB0	F : 2 / 2
P : A		N.S. :	M : 1 (en FCFA)
CODE	PASSIF	NET (N)	NET (N - 1)
F01	OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	22 098 257 451	21 014 123 438
F1A	Compte ordinaires créditeurs	13 445 745 989	10 903 834 763
F2A	Autres comptes de dépôts créditeurs	8 385 000 000	9 865 000 000
F2B	Dépôts à terme reçus	8 385 000 000	9 865 000 000
F2C	Dépôts de garantie reçus		
F2D	Autres dépôts reçus		
F3A	Comptes d'emprunts		
F3E	Emprunts à moins d'un an		
F3F	Emprunts à terme		
F50	Autres sommes dues aux institutions financières		
F55	Ressources affectées		
F60	Dettes rattachées	267 511 462	245 288 676
G01	OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES OU CLIENTS	3 254 737	3 059 809
G10	Comptes ordinaires créditeurs	3 254 737	3 059 809
G15	Dépôts à terme reçus		
G2A	Comptes d'épargne à régime spécial		
G30	Dépôts de garantie reçus		
G35	Autres dépôts reçus		
G60	Emprunts		
G70	Autres sommes dues		
G90	Dettes rattachées		
H01	OPÉRATIONS SUR TITRES ET OPÉRATIONS DIVERSES	945 766 819	744 154 398
H10	Versements restant à effectuer		
H40	Créditeurs divers	764 122 556	531 234 230
H6A	Comptes d'ordre et divers	181 644 263	212 920 168
H6B	Compte de liaison		
H6C	Comptes de différence de conversion		
H6G	Comptes de régularisation-passif	180 247 658	212 920 168
H6P	Comptes d'attente-passif	1 396 605	
K01	VERSEMENT RESTANT À EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
K20	Titres de participation		
L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILÉS	8 094 334 962	7 377 586 755
L10	Subventions d'investissement		
L20	Fonds affectés	5 757 029 666	5 110 728 495
L21	Fonds de garantie	228 315 723	230 053 614
L22	Fonds d'assurance		
L23	Fonds de bonification		
L24	Fonds de sécurité	5 484 277 641	4 836 238 580
L25	Autres fonds affectés	44 436 301	44 436 301
L27	Fonds de crédit	646 320 383	774 849 027
L30	Provisions pour risques et charges	562 238 787	444 017 664
L31	Provisions pour charges de retraite	240 566 427	240 566 427
L32	Provisions pour risque d'exécution des engagements par signature		
L33	Autres provisions pour risques et charges	321 672 360	203 451 237
L35	Provisions réglementées		
L36	Provisions pour risques afférents aux opérations de crédit à moyen et long termes		
L37	Provision spéciale de réévaluation		
L41	Emprunts et titres émis subordonnés		
L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés		
L45	Fonds pour risques financiers généraux	130 000 000	130 000 000
L50	Primes liées au capital		
L55	Réserves	11 046 403	11 046 403
L56	Réserve générale	4 418 554	4 418 554
L57	Réserves facultatives	2 209 295	2 209 295
L58	Autres réserves	4 418 554	4 418 554
L59	Écart de réévaluation des immobilisations		
L60	Capital	901 000 000	901 000 000
L61	Capital appelé	901 000 000	901 000 000
L62	Capital non appelé		
L65	Fonds de dotation	213 300 982	213 300 982
L70	Report à nouveau (+ ou -)	(207 355 816)	21 739 347
L75	Excédent des produits sur les charges		
L80	Résultat de l'exercice (+ ou -)	80 754 557	(229 095 163)
L81	Excédent ou déficit en instance d'approbation	80 754 557	(229 095 163)
L82	Excédent ou déficit de l'exercice		
L90	TOTAL PASSIFS	31 141 613 968	29 138 924 401

COMPTE DE RÉSULTATS		DIMF2080	
État: C		CAISSE CENTRALE (00001)	
Date d'arrêté : 2023/12/31		D : RA0	
P : A		F : 1 / 4	
		M : 1 (en FCFA)	
CODE	CHARGES	N	N - 1
R08	CHARGES SUR OPÉRATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	738 383 026	714 669 856
R1A	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	235 406 499	170 844 705
R1B	Organe financier		
R1C	Caisse centrale		
R1D	Trésor Public		
R1E	CCP		
R1F	Banques et correspondants		
R1H	Établissements financiers		
R1I	SFD	235 406 499	170 844 705
R1K	Autres institutions financières		
R1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts créditeurs	502 976 527	543 825 151
R1N	Intérêts sur dépôts à terme reçus	502 976 527	543 825 151
R1P	Intérêts sur dépôts de garantie reçus		
R1Q	Intérêts sur autres dépôts reçus		
R2A	Intérêts sur comptes d'emprunts		
R2F	Intérêts sur emprunts à moins d'un an		
R2G	Intérêts sur emprunts à terme		
R2R	Autres intérêts		
R2T	Divers intérêts		
R2Z	Commissions		
R3A	CHARGES SUR OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES OU CLIENTS	95 687 562	98 949 188
R3C	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients		
R3D	Intérêts sur comptes ordinaires créditeur		
R3F	Intérêts sur dépôts à terme reçu		
R3G	Intérêts sur comptes d'épargne à régime spécial		
R3H	Intérêts sur dépôts de garantie reçu		
R3J	Intérêts sur autres comptes de dépôts reçu		
R3N	Intérêts sur emprunts et autres sommes dues		
R3Q	Autres intérêts dus		
R3T	Commissions	95 687 562	98 949 188
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	408 923 445	242 541 444
	TOTAL CHARGES D'INTERETS	738 383 026	714 669 856
R4B	CHARGES SUR OPÉRATIONS SUR TITRES ET OPÉRATIONS DIVERSES		
R4C	Charges et pertes sur titres de placement		
R4K	Charges sur opérations diverses		
R4N	Commissions		
R5B	CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
R5C	Frais d'acquisition		
R5D	Étalement de la prime		
R5E	CHARGES SUR CRÉDIT BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
R5G	Charges sur opérations de crédit-bail		
R5H	Dotations aux amortissements		
R5J	Dotations aux provisions		
R5K	Moins-values de cession		
R5L	Autres charges		
R5M	Charges sur opération de location avec option d'achat		
R5N	Dotations aux amortissements		
R5P	Dotations aux provisions		
R5Q	Moins-values de cession		
R5R	Autres charges		
R5S	Charges sur opérations de location vente		
R5T	Dotations aux amortissements		
R5U	Dotations aux provisions		
R5V	Moins-values de cession		
R5X	Autres charges		
R5Y	CHARGES SUR EMPRUNTS ET TITRES ÉMIS SUBORDONNÉS		
R6A	CHARGES SUR OPÉRATIONS DE CHANGE		
R6B	Pertes sur opération de change		
R6C	Commissions		
R6F	CHARGES SUR OPÉRATIONS HORS BILAN		
R6K	Charges sur engagements de financements reçus des institutions financières		
R6L	Charges sur engagements de financement reçues des membres, bénéficiaires ou clients		
R6M	Charges sur engagements de garanties reçues des institutions financières		
R6P	Charges sur engagements de garanties reçues des membres, bénéficiaires ou clients		
R6S	Charges sur engagements sur titres		
R6T	Charges sur autres engagements reçus		
R6V	CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	9 194 408	8 073 155
R6W	Charges sur les moyens de paiement		
R6X	Autres charges sur prestations de services financiers	9 194 408	8 073 155
R7A	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIÈRE		
R7B	Moins-values sur cession d'éléments d'actif		
R7C	Transfert de produits d'exploitation financière		

R7D	Diverses charges d'exploitation financière		
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	1 842 961 770	1 563 867 048
	TOTAL AUTRES CHARGES FINANCIERES	104 881 970	107 022 343
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	408 923 445	242 541 444
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	1 842 961 770	1 563 867 048
	PRODUIT FINANCIER NET	2 251 885 214	1 806 408 492
	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	64 482 199	65 464 276
R8G	Achats de marchandises	67 184 775	75 806 295
R8J	Stocks vendus		
R8L	Variations de stocks de marchandises	(2 702 576)	(10 342 019)
	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	2 134 400 117	1 682 352 941
S02	FRAIS DE PERSONNEL	1 115 009 871	1 006 706 321
S03	Salaires et traitements	841 805 868	747 152 253
S04	Charges sociales	268 326 003	253 499 068
S05	Rémunération versée aux stagiaires	4 878 000	6 055 000
S1A	IMPOTS ET TAXES	30 017 038	20 956 968
S1B	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		
S1C	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés à l'administration des impôts	30 017 038	20 956 968
S1D	Impôts directs		
S1G	Impôts indirects	296 000	
S1H	Droits d'enregistrements et de timbre	248 700	319 475
S1J	Impôts et taxes divers	29 472 338	20 637 493
S1K	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés aux autres organismes		
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	608 386 899	405 671 169
S2B	Services extérieurs	114 419 580	134 096 664
S2C	Redevances de crédit-bail		
S2D	Loyers	7 200 000	7 200 000
S2F	Charges locatives et de co-propriété		
S2H	Entretien et réparations	33 644 033	33 329 324
S2J	Primes d'assurances	32 084 418	31 867 416
S2K	Etudes et recherches		11 521 549
S2M	Frais de formation du personnel	25 001 840	38 763 025
S2L	Divers	16 489 289	11 415 350
S3A	Autres services extérieurs	394 556 128	242 170 653
S3B	Personnel extérieur à l'institution		
S3C	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	77 777 272	65 203 965
S3E	Publicité, publications et relations publiques	24 555 968	16 446 111
S3G	Transports de biens	122 500	925 500
S3J	Transports collectifs du personnel		
S3L	Déplacements, missions et réceptions	72 451 401	71 377 566
S3M	Achats non stockés de matières et de fournitures	44 408 708	46 939 950
S3N	Frais potaux et frais de télécommunication	172 367 779	40 350 561
S3P	Divers	2 872 500	927 000
S4A	Charges diverses d'exploitation	99 411 191	29 403 852
S4B	Redevances pour concession, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	74 310 191	9 892 465
S4D	Indemnités de fonction versées		
S4I	Frais de tenue d'assemblée	21 043 000	19 511 387
S4K	Moins-values de cession sur immobilisations		
S4L	Sur immobilisations corporelles et incorporelles		
S4M	Sur immobilisations financières		
S4P	Transfert de produits d'exploitation non financière		
S4Q	Produits rétrocédés		
S4R	Autres transferts de produits		
S4S	Autres charges diverses d'exploitation non financières	4 058 000	
T50	DOTATIONS AUX FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX		
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	86 554 482	73 145 068
T53	Dotations aux amortissements des charges à répartir	13 711 819	16 809 921
T54	Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation	72 842 663	56 335 147
T55	Dotations aux amortissements des immobilisations hors exploitation		
T56	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours		
T57	Dotations aux provisions pour dépréciation d'exploitation		
T58	Dotations aux provisions pour dépréciation hors exploitation		
T6B	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	294 431 827	175 873 415
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	111 841	1
T6D	Dotation aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus		
T6E	Dotation aux provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	111 841	
T6F	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus		1
T6G	Dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	2 931 292	
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges	291 388 694	172 095 795
T6J	Dotation aux provisions réglementées		
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions		3 777 619
T6L	Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions		
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	307 697 512	183 067 708
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	7 031 388	449 171 172
T82	IMPÔTS SUR LES EXCEDENTS		
L80	EXCEDENT	80 754 557	
T84	TOTAL CHARGES	3 437 630 769	3 201 748 296

COMPTE DE RÉSULTATS			DIMF2080	
État: C		CAISSE CENTRALE (00001)		
Date d'arrêté : 2023/12/31		D : RB0		F : 3 / 4
P : A		N.S. :		M : 1 (en FCFA)
CODE	PRODUITS	N	N - 1	
V08	PRODUITS SUR OPÉRATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	2 966 468 396	2 520 323 425	
V1A	Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	244 187	197 272	
V1B	Organe financier			
V1C	Caisse centrale			
V1D	Trésor Public			
V1E	CCP			
V1F	Banques et correspondants	244 187	187 629	
V1H	Établissements financiers			
V1I	SFD			
V1K	Autres institutions financières		9 643	
V1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts débiteurs	630 667 279	680 373 422	
V1Q	Intérêts sur dépôts à terme constitués	630 667 279	680 373 422	
V1R	Intérêts sur dépôts de garantie constitués			
V1S	Intérêts sur autres dépôts constitués			
V2A	Intérêts sur comptes de prêts	509 851 182	270 618 809	
V2C	Intérêts sur prêts à moins d'un an	197 204 133	105 995 803	
V2G	Intérêts sur prêts à terme	312 647 049	164 623 006	
V2Q	Autres intérêts			
V2S	Divers intérêts			
V2T	Commissions	1 825 705 748	1 569 133 922	
V3A	PRODUITS SUR OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES OU CLIENTS	13 753 816	12 394 782	
V3B	Intérêts sur crédit aux membres, bénéficiaires ou clients	6 523 834	6 009 922	
V3G	Intérêts sur crédit à court terme			
V3M	Intérêts sur crédit à moyen terme			
V3N	Intérêts sur crédit à long terme	6 523 834	6 009 922	
V3R	Autres intérêts	19 988	11 875	
V3T	Divers intérêts	19 988	11 875	
V3X	Commissions	7 209 994	6 372 985	
	MARGE D'INTERET DEFICITAIRE			
	TOTAL PRODUITS D'INTERETS	1 147 306 470	957 211 300	
V4B	PRODUITS SUR OPÉRATIONS SUR TITRES ET SUR OPÉRATIONS DIVERSES	56 916 156	54 079 872	
V4C	Produits et profits sur titres de placement	56 916 156	54 079 872	
V4E	Produits sur opérations diverses			
V4F	Commissions			
V5B	PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	58 011 842	41 302 612	
V5C	Produits sur prêts et titres subordonnés	1 102 253	1 802 612	
V5D	Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	56 909 589	39 500 000	
V5F	Produits et profits sur titres d'investissement			
V5G	PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CRÉDIT BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES			
V5H	Produits sur opérations de crédit-bail			
V5J	Loyers			
V5K	Reprises de provisions			
V5L	Plus-values de cession			
V5M	Autres produits			
V5N	Produits sur opérations de location avec option d'achat			
V5P	Loyers			
V5Q	Reprises de provisions			
V5R	Plus-values de cession			
V5S	Autres produits			
V5T	Produits sur opérations de location-vente			
V5V	Loyers			
V5W	Reprises de provisions			
V5X	Plus-values de cession			
V5Y	Autres produits			
V6A	PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CHANGE			
V6B	Gains sur opérations de change			
V6C	Commissions			
V6F	PRODUITS SUR OPÉRATIONS HORS BILAN			
V6K	Produits sur engagements de financement donnés aux institutions financières			
V6L	Produits sur engagements de financement donnés aux membres			
V6N	Produits sur engagements de garanties donnés aux institutions financières			
V6P	Produits sur engagements de garanties donnés aux membres			
V6Q	Produits sur engagements sur titres			
V6R	Produits sur autres engagements donnés			
V6S	Produits sur opérations effectuées pour le compte de tiers			
V6U	PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS			
V6V	Produits sur les moyens de paiement			
V6W	Autres produits sur prestations de services financiers			
V7A	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION FINANCIÈRE			
V7B	Plus values sur cession d'éléments d'actif			
V7C	Transferts de charges d'exploitation financières			

V7D	Divers produits d'exploitation financières		
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES		
	TOTAL AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 947 843 740	1 670 889 391
	MARGE D'INTERET DEFICITAIRE		
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES		
	CHARGE FINANCIERE NETTE		
	VENTES		
V8B	Marge commerciale		
V8C	Vente de marchandises		
	PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	266 077 145	242 501 690
W4A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	92 485 100	75 710 250
W4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires		
W4D	Indemnités de fonction et rémunérations d'administrateurs, gérant reçues		
W4G	Plus-values de cession	9 445 000	
W4H	Sur immobilisations incorporelles et corporelles	9 445 000	
W4J	Sur immobilisations financières		
W4K	Revenus des immeubles hors exploitation	1 200 000	1 200 000
W4L	Transferts de charges d'exploitation non financière	41 995 100	42 025 150
W4M	Charges refacturées	41 995 100	42 025 150
W4N	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
W4P	Autres transferts de charges		
W4Q	Autres produits divers d'exploitation	39 845 000	32 485 100
W50	PRODUCTION IMMOBILISEE		
W51	Immobilisations corporelles		
W52	Immobilisations incorporelles		
W53	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
X50	REPRISE DU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX		
X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
X54	Reprises d'amortissements des immobilisations		
X56	Reprises de provisions sur immobilisations		
X6B	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	173 592 045	166 791 440
X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance		3 777 620
X6D	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus		
X6E	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus		
X6F	Reprises de provisions sur créances en souffrances de plus de 12 mois à 24 mois au plus		3 777 620
X6G	Reprises de provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif		6 283 500
X6H	Reprises de provisions pour risques et charges	172 092 045	156 730 320
X6I	Reprises de provisions réglementées		
X6J	Récupération sur créances amorties	1 500 000	
X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	39 655 136	102 050 752
X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	36 748 278	
L80	DEFICIT		229 095 163
X84	TOTAL PRODUITS	3 437 630 769	3 201 748 296

**NOTES ET COMMENTAIRES SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

FAITIÈRE

NOTES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023 (Montants en millions de francs CFA)

1. PRESENTATION DE LA FAITIÈRE

1.1. Historique et structure juridique

La Faïtière des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit du TOGO (Fucec-Togo) est le réseau de Coopératives d'Épargne et de Crédit (Coopec) le plus ancien évoluant dans le secteur de la microfinance dans notre pays. Cette expérience a démarré en 1969 avec l'initiation de la première Caisse d'Entraide dans la sous-préfecture d'Akébou (Sud-Ouest du pays) par un volontaire américain du nom de James Winter, en mission au centre rural agricole de Kougnohou auprès de l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo. Des bénévoles togolais ont pris son relais pour poursuivre l'essaimage des Coopec sur le territoire national. En 1983, la Fucec-Togo fut portée sur les fonts baptismaux par les Coopec regroupées en unions régionales. Après un travail de fond, ce qu'il est convenu d'appeler désormais la Faïtière des Unités de Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo) a vu le jour dans sa forme actuelle le 23 juin 2001 à Kara. En Juin 2001, la Fédération des Unions Coopératives d'Épargne et de Crédit, par changement de dénomination est devenue la Faïtière des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit (Fucec Togo) pour mieux coller à sa nouvelle vision d'un réseau à deux niveaux. Les Unions Régionales sont supprimées au bénéfice d'une Union Nationale dénommée Faïtière.

De nouveaux textes ont été adoptés en 2014 pour s'arrimer sur la loi réglementant les SFD.

1.2. Structure organisationnelle

L'organisation de la Faïtière repose en plus de la Direction sur huit directions qui sont :

- Direction de l'Audit Interne du Réseau (DAIR),
- Direction de l'Analyse et de la Planification (DAP),
- Direction des Services Informatiques et Technologie (DSIT),
- Direction des Finances et du Patrimoine (DFP),
- Direction des Ressources Humaines (DRH),
- Direction du Crédit et de l'Exploitation (DCE),
- Direction Commerciale et Marketing (DCM),
- Direction Générale Adjointe (DGA).

1.3. Cadre fiscal

La Faïtière est soumise en matière fiscale, aux dispositions des articles 118 et 119 de la loi sur les systèmes financiers décentralisés qui stipulent :

Article 118 : Les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit sont exonérées de tout impôt direct ou indirect, taxe ou droit afférents à leurs opérations de collecte de l'épargne et de distribution du crédit.

Article 119 : Les membres de ces institutions sont également exonérés de tous impôts et taxes sur les parts sociales, les revenus tirés de leur épargne et les paiements d'intérêts sur les crédits qu'ils ont obtenus de l'institution.

1.4. Conventions financières, juridiques et techniques

Hormis la réglementation interne (statuts) de la FUCEC-TOGO, sa vie sociale, financière et fiscale était régie par la loi n°95-014 du 14 juillet 1995 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargnes et de crédits et par son décret d'application n°96-038 du 10 avril 1996. En 2007, les Autorités monétaires de l'UMOA ont pris une nouvelle loi pour réglementer les activités des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Désormais, au Togo, c'est la loi n° 2011-009 du 12 mai 2011 qui régit le réseau FUCEC-TOGO qui comprend trente-cinq Coopec.

En tant que groupement de personnes, doté de la personnalité morale, sans but lucratif et avec un capital variable, l'institution est exemptée des taxes et impôts sur bénéfice. Toutefois, la loi de finances gestion 2010 a modifié le code général des impôts pour soumettre les institutions de microfinance au paiement des impôts et taxes lorsque ces dernières exercent des activités qui sortent du cadre défini par la loi qui régit le secteur de la microfinance.

La FUCEC-TOGO a poursuivi au cours de l'année 2023 des partenariats avec différents acteurs notamment :

- L'Appui au Développement Autonome (ADA)
- La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- Le Mécanisme Incitatif pour le Financement Agricole (MIFA) ;
- Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), Institut Africain pour le Développement Économique et Social-Centre africain de formation (INADES-Formation) et la Centrale des Producteurs de Céréales du Togo (CPC-Togo) ;
- L'Association de Groupe de Développement Rural (AGRO-DR).

1.4.1. Le partenariat avec ADA

Appui au Développement Autonome (ADA) est une ONG luxembourgeoise qui travaille avec la Fucec-Togo en vue de favoriser l'inclusion des populations vulnérables, notamment les jeunes et les populations intervenant dans le secteur agricole.

Le partenariat entre ADA et la Fucec-Togo porte sur deux volets :

- **Volet financement des jeunes (YouthEspoir)**

Il vise à accompagner la Fucec-Togo pour développer des produits financiers appropriés aux jeunes, couplés à un accompagnement non financier, en vue de favoriser leur insertion professionnelle.

- **Volet coaching en financement agricole**

Ce volet vise à accompagner la Fucec-Togo dans la gestion du crédit agricole par l'amélioration des outils et des méthodologies de crédit agricole ainsi que le développement de mécanismes de financement appropriés pour le secteur agricole.

1.4.2. Le partenariat avec GIZ

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du Programme pour le financement agricole (ProFinA) de la GIZ. Il vise à appuyer la Fucec-Togo pour renforcer ses capacités d'intervention auprès des acteurs des chaînes de valeur agricoles grâce :

- au renforcement des compétences de son personnel sur le financement agricole ;
- à l'appui au développement de produits et services financiers adaptés aux acteurs du secteur agricole ;
- à l'appui à l'amélioration de ses outils de gestion du crédit agricole.

L'appui de la GIZ contribue ainsi à améliorer la connaissance et la capacité d'intervention technique de la Fucec-Togo dans le secteur agricole.

1.4.3. Partenariat avec MIFA (Mécanisme Incitatif de Financement Agricole)

Ce partenariat porte sur le financement des acteurs des chaînes de valeur agricoles, basé sur un mécanisme de partage de risque intégrant l'accès au marché, l'accompagnement technique des producteurs, etc. Il vise à regrouper l'ensemble des fonds du ministère de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique auprès de la Fucec-Togo pour appuyer les acteurs du secteur agricole dans un seul mécanisme. La Fucec-Togo apporte également un accompagnement financier aux producteurs, transformateurs et commerçants de produits agricoles dans le cadre de ce partenariat.

1.4.4. Le partenariat avec AVSF, INADES-Formation et CPC-Togo

Ce projet a été initié par l'ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) et l'Institut Africain pour le Développement Économique et Social-Centre africain de formation (INADES-Formation) en partenariat avec la Centrale des Producteurs de Céréales du Togo (CPC-Togo). Il vise à favoriser l'accès des agriculteurs au crédit dans le

cadre de l'appui au développement de la filière céréalière au Togo. Notre réseau finance, dans ce cadre, l'achat d'intrants et les opérations de warrantage.

1.4.5. Le partenariat avec AGRO-DR et la Fucec-Togo

La convention de partenariat signée entre l'Association de Groupe de Développement Rural (AGRO-DR) et la Fucec-Togo vise à octroyer des crédits, sur la base d'un fonds de garantie, aux producteurs maraîchers installés dans les bas-fonds du fleuve Zio. Les crédits, dans le cadre de ce partenariat, visent à soutenir les cultures de contre-saison. Aussi, différents producteurs maraîchers installés dans les bas-fonds du fleuve Zio ont été accompagnés par la Fucec-Togo.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la Faïtière sont établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des SFD auquel tous les SFD de l'UEMOA sont soumis.

2.1 Principes comptables

Les principes comptables appliqués sont ceux relatifs aux SFD de l'UEMOA et sont les suivants :

- la continuité de l'exploitation,
- l'indépendance des exercices,
- le coût historique ou nominalisme,
- la prudence,
- la permanence des méthodes,
- la non compensation des créances et des dettes,
- l'intangibilité du bilan d'ouverture,
- l'importance de la réalité économique sur l'apparence juridique.

2.2 Méthodes comptables

Les méthodes d'évaluation comptables les plus significatives appliquées par la Faïtière sont les suivantes :

2.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les licences du logiciel de gestion paye, engagé par la Faïtière et amortis selon la méthode linéaire sur la base de trois (03) ans, soit un taux de 33,33%.

2.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux pratiqués sont les suivants :

Rubriques	Durée de vie
Bâtiments	20 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériels de sauvetage et de lutte contre l'incendie	10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériels de bureau	3 ans
Matériels informatique	3 ans
Autres matériels et outillage	4 ans
Véhicule de transport	5 ans
Motos	4 ans

2.2.3 Opérations avec les membres

Composantes des crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle comprennent, d'une part les crédits à court terme, et d'autre part, les crédits à moyen et long terme. Ces crédits sont les résidus des crédits accordés au personnel du réseau dont la grande partie a été transférée à la banque.

Les créances sur la clientèle dont le recouvrement est devenu incertain sont des créances en souffrance et sont catégorisées en :

- Créances en souffrance de 3 mois à 6 mois au plus,
- Créances en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus,
- Créances en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus.

Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation des créances douteuses, suite à un examen individuel des dossiers, et conformément aux principes édictés par les règles de prudence ainsi que par les procédures du réseau.

Classification des crédits

Conformément aux dispositions du plan comptable des SFD, la ventilation des crédits est fondée sur la classification suivante, en fonction de leur durée initiale :

- Crédit à court terme : dans la limite de douze (12) mois,
- Crédit à moyen terme : au-delà de douze (12) mois et dans la limite de trente-six (36) mois,
- Crédit à long terme : au-delà de trente-six (36) mois.

Intérêt et commissions

Les intérêts et commissions sont comptabilisés au prorata temporis au compte de résultat. La Faitière ne décompte pas d'intérêt sur les prêts et crédits classés en douteux et ayant fait l'objet de provisions pour dépréciation des créances douteuses.

Les dettes et créances rattachées sont comptabilisées dans les sous comptes de dettes et créances principales.

Dépôts de la clientèle

Les comptes ordinaires créditeurs sont rémunérés. Les comptes de dépôts à terme (DAT) sont rémunérés à des taux variant entre 3% et 6,00% en fonction des montants déposés et de la durée des dépôts.

3. REGLEMENTATION DES SFD

Les comptes sont présentés conformément :

- Aux dispositions de la loi n° 2011-009 du 12 mai 2011 portant réglementation des systèmes financiers décentralisés au Togo ;
- Instruction n°025-02-2009 instituant un référentiel comptable spécifique des systèmes décentralisés de l'Union Monétaire Ouest Africaine ;
- Instruction n° 026-02-2009 relative aux conditions de mise en œuvre du plan de comptes prévu par le référentiel comptable spécifique des systèmes financiers décentralisés de l'Union Monétaire Ouest Africaine ;
- Instruction n° 030-02-2009 fixant les modalités d'établissement et de conservation des états financiers des systèmes financiers décentralisés de l'Union Monétaire Ouest Africaine ;
- Instruction n°007-06-2010 relative aux modalités de contrôle et de sanction des systèmes décentralisés par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ;
- Instruction n° 010-08-2010 relative aux règles prudentielles applicables aux systèmes financiers décentralisés des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ;
- Instruction n°016-12-2010 relative au financement des immobilisations et des participations par les systèmes décentralisés ;
- Instruction n°017-12-2010 relative à l'organisation du contrôle interne au sein des systèmes financiers décentralisés ;
- Instruction n°018-12-2010 relative à l'obligation pour les systèmes financiers décentralisés de produire un rapport annuel ;

- Instruction n°019-12-2010 relative à la mise en place d'un fonds de sécurité ou de solidarité au sein des réseaux d'institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit ;
- Instruction n°020-12-2010 relative aux indicateurs périodiques à transmettre par les systèmes financiers décentralisés au Ministre chargé des Finances, à la Banque Centrale et à la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

4. TRESORERIE NETTE

La trésorerie nette entre l'exercice 2022 et l'exercice 2023 est de (643) millions passant de (2 029) millions en fin 2022 à (2 672) millions à fin 2023. Le solde de la rubrique a évolué comme suit :

Rubrique	Soldes au		Ecart
	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2023</u>	
Caisses	213	1 030	817
Créances sur les institutions financières	22 830	23 740	910
Dettes envers les institutions financières	<u>(21 014)</u>	<u>(22 098)</u>	<u>(1 084)</u>
	2 029	2 672	643

4.1 Caisses

Le solde de cette rubrique qui s'établit au 31 décembre 2023 à FCFA mille trente (1 030) millions correspond au solde inventorié des caisses de la structure Fatière au 31/12/2023.

4.2 Créances nettes sur les institutions financières

Le solde de cette rubrique est passé de F CFA mille huit cent seize (1 816) millions au 31 décembre 2022 à FCFA à mille six cent quarante-deux (1 642) millions au 31 décembre 2023, soit une baisse de FCFA cent soixante-quatorze (174) millions.

Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	Soldes au		Ecart
	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2023</u>	
Créances sur les institutions financières	22 830	23 740	910
Dettes envers les institutions financières	<u>(21 014)</u>	<u>(22 098)</u>	<u>(1 084)</u>
	1 816	1 642	(174)

4.3 Comptes ordinaires débiteurs

4.3.1 Comptes ordinaires débiteurs

Ils représentent les dépôts ordinaires en banques. Ils sont passés de FCFA deux mille deux cent soixante-quinze (2 275) millions en 2022 pour FCFA trois mille quarante-cinq (3 045) millions au 31/12/2023 soit une hausse de FCFA sept cent soixante-neuf (769) millions sur les deux exercices.

4.3.2 Autres comptes de dépôts débiteurs

Ils représentent les dépôts à terme constitués auprès des banques de la place.

Ils sont passés de FCFA onze mille sept cent deux (11 702) millions en 2022 pour FCFA dix mille cinq cent quatre-vingt-quinze (10 595) millions au 31/12/2023 soit une variation à la baisse de FCFA mille cent sept (1 107) millions.

5. OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS (CREANCES)

Les crédits sont des financements accordés au personnel et sous-tendus par un contrat comportant des dispositions relatives notamment à la durée de remboursement, au taux d'intérêt, aux garanties. L'encours des crédits à la clientèle au 31 décembre 2022 s'établit à FCFA vingt-neuf (29) millions contre FCFA dix-sept (17) millions au 31 décembre 2023 soit une diminution de douze (12) millions. Cette rubrique s'analyse de la façon suivante :

Rubrique	Soldes au		Variations
	31.12.2022	31.12.2023	
Crédits à court terme	0	0	0
Crédits à moyen terme	0	0	0
Crédits à long terme	28	16	(12)
Créances rattachées	1	1	0
Crédits en souffrance et immobilisés	0	0	0
	29	17	(12)

5.1 Crédits en souffrance et immobilisés

Les crédits en souffrance et immobilisés se présentent ainsi :

Rubriques	Soldes au		Variations
	31.12.2022	31.12.2023	
Crédits immobilisés	0	0	0
Crédits en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0
Crédits en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0
Crédits en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0
Montant brut	0	0	0
Provisions pour créances impayées et douteuses	0	(0)	0
Total net	0	0	0

6. OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS (DETTES)

Ces dettes représentent les dépôts reliquats des agents ayant bénéficié de crédits. Ces dépôts sont de trois (3) millions au 31/12/2022 contre trois (3) millions deux cents au 31/12/2023, soit une hausse de deux cent mille.

7. OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES (CREANCES)

Cette rubrique se présente comme suit :

Rubrique	Soldes au		Variations
	31.12.2022	31.12.2023	
Titres et placement	1 345	1 286	(59)
Compte de stock	18	21	3
Débiteurs divers	1 437	1 715	278
Comptes d'ordre divers	19	9	(10)
Créances rattachées	23	22	(1)
Valeur à l'encaissement	<u>26</u>	<u>15</u>	<u>(11)</u>
	2 868	3 068	200

8. OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES (DETTES)

Rubriques	Soldes au		Variations
	31.12.2022	31.12.2023	
Créditeurs divers	531	764	233
Comptes d'ordre et divers	<u>213</u>	<u>182</u>	<u>(31)</u>
	744	946	202

9. VALEURS IMMOBILISEES

Elles se ventilent comme suit :

Rubrique	Soldes au		Variations
	31.12.2022	31.12.2023	
Immobilisations financières	2 772	2 819	47
Dépôts et Cautionnement	2	2	0
Immobilisations en cours	72	78	6
Immobilisations d'exploitation	232	238	6
Créances rattachée	121	149	28
	<u>3 199</u>	<u>3 286</u>	<u>87</u>

10. PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES

Rubriques	31.12.2022	31.12.2023	Variations
Subvention d'investissement	0	0	0
Fonds affectés	5 111	5 757	646
Fonds de crédits	775	646	(129)
Provisions pour risques et charges	444	562	118
Emprunt et titres subordonnés	0	0	0
Réserves	11	11	0
Autres réserves	0	0	0
Capital	901	901	0
Fonds de dotation	213	213	0
Report à nouveau	22	(207)	(229)
Provision pour risques généraux	130	130	0
Résultat de l'exercice	(229)	81	310
	7 378	8 094	716

11. PRODUITS FINANCIERS NET

Le produit financier net a évolué comme suit :

Rubriques	Soldes au		Variations
	31.12.2022	31.12.2023	
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs (a)	0	0	0
Intérêts sur autres comptes de dépôts débiteurs et sur les comptes prêts (b)	951	1 140	189
Intérêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients (c)	6	7	1
Autres intérêts (d)	0	0	0
Total produits d'intérêts (e) = a + b + c + d	957	1 147	190
Intérêts sur comptes d'emprunts (f)	0	0	0
Intérêts sur les opérations avec les institutions financières g	715	738	23
Total des charges d'intérêts (h) = f + g	715	738	23
Marge d'intérêt bénéficiaire (i) = e - h	242	409	167
Autres produits financiers (j)	1 671	1 948	277
Autres charges financières (k)	107	105	(2)
Autres produits financiers nets (l) = j - k	1 564	1 843	279
Produit financier net (m) = i + l	1 806	2 252	446

12. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation s'établissent à FCFA mille six cent quatre-vingt-deux (1 682) millions au 31 décembre 2022 et sont passés à FCFA deux mille cent trente-quatre (2 134) millions au 31 décembre 2023 et se détaillent en millions de francs comme suit :

Rubriques	Solde au 31.12.2022	31.12.2023	Variations
Frais de personnel	1 006	1 115	109
Impôts et Taxes	21	30	9
Autres charges externes et charges diverses	406	608	202
Dotations aux amortissements et provisions	73	87	14
Dotations aux provisions et pertes sur Créances irrécouvrables	<u>176</u>	<u>294</u>	<u>118</u>
	1 682	2 134	452

12.1 Frais de personnel

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Rubriques	Soldes au 31.12.2022	31.12.2023	Variations
Salaires et traitement	747	842	95
Charges sociales	253	268	15
Rémunérations versées aux stagiaires	<u>6</u>	<u>5</u>	<u>(-1)</u>
	1 006	1 115	109

1.2.2 Autres charges externes et charges diverses

Cette rubrique comprend :

Rubriques	Solde au 31.12.2022	31.12.2023	Variations
Services extérieurs	134	114	(20)
Autres services extérieurs	242	395	153
Charges diverses d'exploitation	<u>30</u>	<u>99</u>	<u>69</u>
	406	608	202

1.2.3 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Elles se présentent comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>Variations</u>
Dotations aux amortissements des immob. corp	73	87	14
	<u>73</u>	<u>87</u>	<u>14</u>

1.2.4 Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables

Elles se détaillent comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>Soldes au 31.12.2022</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>Variations</u>
Dotations aux provisions sur créances en souffrance	0	0	0
Dotations aux prov pour dép des autres élt Actif	0	3	3
Dotations aux provisions pour risques et charges	172	291	119
Pertes sur créances irréc. Couv par des prov.	0	0	0
Pertes sur créances irr. non couv par des prov	<u>4</u>	<u>0</u>	<u>(4)</u>
	176	294	118

1.3 PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION

Ils comprennent :

<u>Rubriques</u>	<u>Soldes au 31.12.2022</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>Variations</u>
Plus-value de cession sur immo.	0	9	9
Revenus sur immeubles hors expl.	1	1	0
Transferts de charges	42	42	0
Produits divers d'exploitation	33	40	7
	<u>76</u>	<u>92</u>	<u>16</u>

1.4 CHARGES EXCEPTIONNELLES

Elles se présentent comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>Soldes au : 31.12.2022</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>Variations</u>
Charges exceptionnelles	183	308	125

1.5 REPRISES SUR PROV. ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES

Elles se présentent comme suit :

Rubriques	Soldes au :		
	31.12.2022	31.12.2023	Variations
Reprises de prov. Sur créances en souffrances	4	0	(4)
Reprises de prov sur dep d'elts d'actifs	6	0	(6)
Reprises de prov. pour risques et charges	157	172	15
Récupération sur créances amorties	0	2	2
	167	174	7

1.6 PRODUITS EXCEPTIONNELS

Ils se présentent comme suit :

Rubriques	Soldes au		
	31.12.2022	31.12.2023	Variations
Produits exceptionnels			
	102	40	(62)

1.7 PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS

Elles se présentent comme suit :

Rubriques	Soldes au		
	31.12.2022	31.12.2023	Variations
Pertes sur exercices antérieurs			
	449	7	(442)

1.8 PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Ils se présentent comme suit :

Rubriques	Soldes au		
	31.12.2022	31.12.2023	Variations
Profits sur exercices antérieurs			
	0	37	37

12. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation s'établissent à FCFA mille six cent quatre-vingt-deux (1 682) millions au 31 décembre 2022 et sont passés à FCFA deux mille cent trente-quatre (2 134) millions au 31 décembre 2023 et se détaillent en millions de francs comme suit :

Rubriques	Solde au 31.12.2022	31.12.2023	Variations
Frais de personnel	1 006	1 115	109
Impôts et Taxes	21	30	9
Autres charges externes et charges diverses	406	608	202
Dotations aux amortissements et provisions	73	87	14
Dotations aux provisions et pertes sur Créances irrécouvrables	<u>176</u>	<u>294</u>	<u>118</u>
	1 682	2 134	452

12.1 Frais de personnel

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Rubriques	Soldes au 31.12.2022	31.12.2023	Variations
Salaires et traitement	747	842	95
Charges sociales	253	268	15
Rémunérations versées aux stagiaires	<u>6</u>	<u>5</u>	<u>(-1)</u>
	1 006	1 115	109

1.2.2 Autres charges externes et charges diverses

Cette rubrique comprend :

Rubriques	Solde au 31.12.2022	31.12.2023	Variations
Services extérieurs	134	114	(20)
Autres services extérieurs	242	395	153
Charges diverses d'exploitation	<u>30</u>	<u>99</u>	<u>69</u>
	406	608	202

LISTE NOMINATIVE DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION DE GESTION ET DE CONTROLE DE LA FUCEC-TOGO					
N° ord.	NOM	PRENOMS	COOPEC REPRESENTEE	POSTE	ADRESSE
Conseil d'Administration					
1	KOMBATE	Pouguime	COOPEC LANDO	Président	Dapaong, quartier Nassablé, tel : 90 14 83 74
2	NYAZOZO	Yawo Nutefe	COOPEC KLOTO	Vice-Président	Kpalimé, quartier Lom-Nava, tel : 90 08 94 08
3	BLEZA	Mewini Esso	CECEAO	Secrétaire	Hahotoé, cité SNPT, tel : 90 78 56 72
4	FIOKLOU	Messan	COOPEC SOLIDARITE	Membre	Lomé, quartier Totsi, tel : 90 10 97 96
5	AKPIERI	Kossi Habibou	COOPEC AVE	Membre	Lomé, quartier Lomégan, tel : 90 18 65 61
6	TETE	Kodzo Mawulikplim	COOPEC EELO	Membre	Lomé, quartier, Kohé, tél : 90 15 53 07
7	AHYI-YENOU	Ayité	COOPEC MATURITE	Membre	Lomé, quartier Adidogomé, tel : 90 73 72 38
Comité de Crédit					
1	AKAKPO	Kokou	COOPEC NOVISSI	Président	Anié, quartier : Assivimé, tel : 90 86 67 87
2	DOUTI	Yeblim	COOPEC NATAAN	Secrétaire	Bombouaka quartier, Kounkogou tel : 90 97 64 42
3	AYEVA	Tchamola	COOPEC GALETE-SOKODE	Membre	Sokodé, quartier Koma, tel : 91 47 91 92
Conseil de Surveillance					
1	ZIALENGOR	Kokou	COOPEC NYAMENECO	Président	Kpémé, Doganto Tel : 90 09 34 24
2	ATCHOU	Egah Théophile	COOPEC AFAGNAN	Secrétaire	Afagnan quartier Akovi Copé. Tél : 91 97 87 48
3	PADAYODI	Essoham Abalo	COOPEC KARA	Membre	Kara, quartier Lama-Feing tel : 90 20 74 28

C'EST 120 POINTS DE VENTE SUR TOUT LE TERRITOIRE

La Force d'un Réseau

Nos Partenaires



Contribution des
Initiatives Privées
à l'Économie



Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Inades-Formation
pour le développement - Sharing regional growth